

MÉTÉOROLOGIE
Générallement ensoleillé.
Moins frais.
Maximum: 55
Gratiosité de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
S. CALIXTE
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographie
Accessoires de bureau

Le Dr Marcoux: pour \$25,000, "la plus louche usurpation de pouvoir dans l'histoire du Canada"



par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Jack Pickersgill, ministre dans le cabinet Pearson, Joey Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, John Doyle, président de Canadian Javelin Ltd, Me Hubert Ducharme, de Montréal, et Moïse Darabaner, ce dernier impliqué dans le réseau d'incendies criminels dans le Québec, sont les principaux personnages que dénonce le Dr Guy Marcoux comme les auteurs de "l'affaire des six".

Le Dr Marcoux a rendu public, hier soir, une brochure d'une vingtaine de pages dans laquelle il décrit ce qui constitue, selon son expression même, "la plus louche usurpation de pouvoir politique dans l'histoire du Canada".

Au cours d'une conférence de presse, l'ex-député thompsonniste de Québec-Montmorency, a soutenu que toutes les allégations contenues dans la plaquette sont appuyées sur des affidavits qu'il produira si un tribunal l'y oblige.

"Rien n'a été écrit, a-t-il ajouté, dont je ne sois absolument sûr. J'ai appris beaucoup d'autres choses au cours de mon enquête et plusieurs autres noms auraient pu être nommés, mais je m'en suis abstenu pour différents motifs".

L'ex-député thompsonniste, qui se présente candidat indépendant dans Québec-Montmorency, a révélé qu'il avait décidé de rendre son livre public hier soir plutôt que la semaine prochaine, comme il l'avait d'abord annoncé, parce que des pressions de toutes sortes ont été exercées sur moi pour que cette affaire ne soit pas ébruitée", a-t-il dit.

Des gens l'ont menacé de le traduire devant les tribunaux s'il publiait son volume, ou lui ont dit que cela lui coûterait très cher etc. Cependant, le Dr Marcoux a nié qu'on lui ait fait des menaces de mort.

Il n'a pas voulu révéler le nom de son imprimeur, "parce que, a-t-il expliqué, je tiens à ce que ce livre ait une grande diffusion et que la population sache exactement ce qui s'est passé dans l'affaire des six".

Un match nul

L'histoire de cette affaire commence le 8 avril 1963, alors que ni le parti libéral ni le parti conservateur n'avaient obtenu le nombre de sièges nécessaires à la formation d'un gouvernement.

Le soir même du scrutin, le Dr Marcoux et un de ses amis reçoivent des appels téléphoniques "d'un avocat canadien-français, membre influent du parti conservateur, qui était devenu l'ennemi juré de Diefenbaker, pour des raisons strictement personnelles".

"Fait curieux, ce conservateur voulait savoir quel prix je demanderais pour appuyer le parti libéral. Devant notre étonnement de voir un conservateur de renom prêter la cause des libéraux, il s'exclama: 'Apprenez que j'ai autant d'amis dans le parti libéral que le parti conservateur'".

Le 10 avril, le député Marcoux est à Ottawa, il y rencontre ses collègues Chappellaine, Côté et Lessard, qui lui parlent de l'hypothèse d'une coalition possible du Crédit social avec les conservateurs, et le NPD. Tous trois font des projets: Thompson serait aux affaires étrangères, Caouette aux postes, Douglas aux travaux publics et Knowles, président de la chambre.

On parle du ministère de la santé pour le Dr Marcoux. Il refuse.

Les créditistes pour le prix de la coalition allaient exiger la création d'une banque de développement municipal, la hausse des pensions de vieillesse de \$5 et des allocations familiales de \$2.

Le lendemain, le 11 avril, les créditistes ont un caucus où ils discutent de toute cette affaire.

Avant la réunion, se rendant au bureau de Caouette, le Dr Marcoux y remarque une activité anormale. Rondeau et Perron en sortaient en vitesse.

Thompson et Caouette à la fin du caucus promirent de s'en tenir au statu quo.

A peine vingt-quatre heures plus tard, vendredi le 12 avril, les journaux annonçaient que le gouverneur général venait de recevoir une déclaration assemblée de six députés créditistes du Québec

accordant leur appui à M. Pearson, lui permettant ainsi de former un gouvernement.

Les six députés créditistes étaient: MM. Gérard Perron, de Beauce; Pierre-André Boutin, de Dufferin; Raymond Langlois, de Mégantic; Gilbert Rondeau, de Shefford; Lucien Plourde, de Québec-ouest; et Robert Beaulé, de Québec-est.

Le jour même, le Dr Marcoux a tenté de savoir ce qui s'était passé au juste dans cette affaire; mais il s'est buté à un mur. Il a réussi seulement à découvrir que le vice-président du parti, M. Alexandre Bertrand, avait signé comme témoin la déclaration officielle, laquelle était assemblée devant Moïse Darabaner, commissaire de la Cour supérieure pour le district de Québec.

Par la suite, les six, dans une opération en deux temps, ont affirmé n'avoir rien eu à voir à cette déclaration.

Le Dr Marcoux a décidé, malgré la défense expressive que lui en a faite M. Real Caouette, de mener sa propre enquête. Laissons la parole au Dr Marcoux:

"Je tins à mener ma propre enquête sur cette affaire des six, non par esprit de vengeance, mais pour donner une lueur d'espoir aux honnêtes citoyens qui, pour la plupart, soupirent sous la botte des usuriers ou des politiciens véreux ou de la haute finance.

"Voici les résultats de mon enquête. Dans la nuit qui suivit les élections du 8 avril 1963, John Doyle, président de Canadian Javelin Corporation, qui exploite des concessions minières et forestières au Labrador, ami de Joey Smallwood, premier ministre libéral de Terre-Neuve, apprenait comme tout le monde, que le parti de Pearson n'avait pu obtenir de majorité absolue.

"Un homme d'affaires de cette envergure, a constamment besoin de conseillers auprès du gouvernement pour prendre soin de ses intérêts, particulièrement dans le domaine de l'impôt. Etant donné qu'il ne croyait plus pouvoir compter sur

Voir page 2: Le Dr Marcoux

Remaniement ministériel à Québec cet après-midi

QUEBEC — Il est acquis que le premier ministre Jean Lesage annoncera un remaniement ministériel au début de l'après-midi aujourd'hui.

Voici quelles seraient les principales nominations. Le ministre du revenu, M. Eric Kierans, remplacerait le Dr Alphonse Couturier à la santé; M. René Lévesque remplacerait M. Emilien Lafrance à la famille et au bien-être

social; le ministre d'Etat Gaston Binette succéderait à M. Lévesque aux richesses naturelles; le président de l'Assemblée législative, M. Richard Hyde, accèderait au cabinet et remplacerait M. Kierans au revenu.

M. Lafrance, même s'il quitte la famille et le bien-être social, demeurerait quand même dans le cabinet à titre de ministre d'Etat. On ne sait toutefois pas ce qu'il adviendra du Dr Couturier.



Dief: les libéraux auront asséché le Canada en 1980

MEDICINE HAT (Alberta) — Devant un millier de personnes dans ce petit centre du nord de l'Alberta, M. John Diefenbaker a promis d'établir une politique d'utilisation des eaux "made in Canada" qui mettra fin à "l'énorme gaspillage de nos ressources hydrauliques" si le parti conservateur reprend le pouvoir le 8 novembre.

Il s'est engagé, d'autre part, à supprimer "l'inutile" portefeuille associé de la défense nationale et à créer un ministère de la jeunesse pour lequel le parti compte une bonne demi-douzaine d'aspirants parmi leurs candidats.

Pourtant sa campagne plus avant vers l'ouest du pays, M. Diefenbaker s'est de nouveau attaqué avec vigueur au gouvernement libéral qui, a-t-il dit, a fragmenté le pays et a révélé une incompétence sans pareille en matière agricole.

"Ces derniers 30 mois ont suffi à terroriser toutes les honnêtes gens et à décourager tous les Canadiens de travailler à l'édification d'une nation", a affirmé le chef conservateur durant un palabre qui n'a pas duré moins de 22 minutes.

M. Diefenbaker a accusé le gouvernement de n'avoir rien fait au sujet des ressources hydrauliques, "le problème le plus grave de l'heure au Canada".

"Avant 1980, a-t-il dit, le Canada n'aura plus une seule source d'eau qui vaudra la peine d'être mise en valeur du train ou l'on gaspille actuellement ces richesses".

Il a rappelé que le ministre fédéral des richesses naturelles, M. Arthur Laing, s'était dit disposé à considérer favorablement le projet de détourner nos cours d'eau vers les Etats-Unis. "Tel projet, a-t-il affirmé, ne serait jamais entrepris par

Une enquête révèle:

Former les travailleurs ou crever...

par Guy FERLAND

Une enquête menée depuis deux ans par l'Institut canadien d'éducation des adultes démontre que les entreprises du Québec ne peuvent plus compter sur l'importation de main-d'œuvre spécialisée pour accroître leur productivité et faire face à la concurrence, mais qu'elles doivent maintenant s'occuper directement de la formation technique et académique des travailleurs qui sont déjà à leur emploi.

Le président du comité d'enquête de l'ICEA, M. André Gagnon, en dévoilant les résultats de l'enquête hier, a rappelé au ministre de l'éducation l'urgence d'organiser l'éducation des adultes dans la province. Car les entreprises ne peuvent tout faire elles-mêmes, a-t-il expliqué. En payant des taxes scolaires, les entreprises s'attendent à ce que la société leur fournisse une main-d'œuvre formée à qui elles pourront ensuite donner l'entraînement nécessaire pour tel ou tel genre de production.

Or, à cause des développements techniques dans l'entreprise, la formation de base des travailleurs n'est pas suffisante pour leur permettre de s'adapter. L'entreprise est donc devant l'alternative de congédier ces travailleurs et de les remplacer par d'autres, ou encore d'organiser leur formation. La première solution est de moins en moins praticable.

L'enquête de l'ICEA a révélé que sur 1,279 entreprises de plus de 100 employés, 133 organisent des cours à l'intention de leur personnel, soit directement à l'intérieur de la maison, soit en collaboration avec des commissions scolaires ou des écoles privées. Ces 133 entreprises emploient 444 professeurs à temps plein, et 562 professeurs à temps partiel. Une centaine d'autres professeurs collaborent aux cours donnés à l'extérieur de l'entreprise.

Voir page 2: Enquête



M. Wagner à Québec:

- La PP veille sur Marcoux
- L'Interpol prend forme
- Rien n'arrêtera l'enquête

Quelques heures seulement après qu'il l'eut sollicitée, le docteur Guy Marcoux, qui lançait son ouvrage hier à Québec sur "l'affaire des six", s'est vu accorder la protection de la Sûreté provinciale.

Le ministre de la justice, Me Claude Wagner, l'a confirmé hier dans une conférence de presse en même temps qu'il a annoncé la création d'un comité de coordination policière qui est une amorce de "l'Interpol" canadien que le procureur général compte pouvoir établir pour engager une lutte à finir contre le crime organisé.

Le ministre de la justice a également rappelé à ceux qui le lui demandaient que toute personne contre laquelle la police aura accumulé des preuves dans l'affaire des faillites frauduleuses et des crimes d'incendies sera conduite devant les tribunaux, qu'il s'agisse de gens en vue, de citoyens connus ou d'hommes politiques.

C'est dans une lettre datée du 9 octobre mais dont le ministre n'a pris connaissance que hier midi que le député créditiste de Québec - Montmorency a sollicité la protection de la police après avoir fait l'objet de menaces anonymes s'il publiait son ouvrage sur la troublante coalition de six députés créditistes et du parti libéral, au lendemain des élections d'avril '63, pour assurer une majorité absolue au nouveau régime.

"Vu les circonstances que vous connaissez et dû au fait que je dois bientôt publier un livre (l'ouvrage était lancé quelques heures plus tard) je dois vous demander la protection de la police. Je ne suis pas en mesure de voir à ma propre sécurité et je crains qu'il incombera à votre minis-

Pickersgill: pas d'argent pour les Six

OTTAWA — Le ministre des transports, M. J. W. Pickersgill, a déclaré hier qu'il n'a pas connaissance qu'il n'a pas été offert ou versé d'argent aux six députés créditistes qui avaient fait connaître leur appui au parti libéral après les élections de 1963 dont il n'était sorti aucune majorité parlementaire.

M. Pickersgill dans une déclaration publiée par son bureau à Ottawa pendant qu'il poursuivait ses activités électorales à Terre-Neuve, commentait la brochure publiée hier par le Dr Guy Marcoux, député créditiste sortant de Québec-Montmorency.

Le bureau de M. Pickersgill a fait savoir que la déclaration du ministre visait en particulier un article publié hier dans le *Toronto Star* où le Dr Marcoux affirmait dans sa brochure qu'une somme de \$25,000 était à quiconque dénicherait un député qui signerait une telle déclaration assemblée.

A cela le ministre déclare: "Je ne désire aucunement apporter une contribution aux rumeurs politiques en commentant les rapports de presse sur le livre du Dr Marcoux si ce n'est pour affirmer énergiquement qu'il n'a connaissance aucune somme d'argent n'a été versée ou offerte à un député ou à quiconque en relation avec l'incident qui est traité dans ce livre".

El c'est alors qu'il a parlé avec émotion de l'assemblée de Québec. "Nous avons eu une assemblée très vivante et très exaltante à Québec, dit-il; il y a un peu plus de joie de vivre dans les assemblées là-bas. Il y avait très longtemps que je n'avais pas entendu chanter l'O Canada avec tant de ferveur.

"Pendant que l'auditoire chantait l'O Canada en français, ind et quelques personnes de mon entourage le chantaient en anglais. Les mots étaient différents, mais c'était la même musique et une seule harmonie. C'est dans cet esprit que nous devons construire le Canada.

Avant l'assemblée, M. Pearson a parlé brièvement à quelques 500 personnes, dont 400 écoliers, sur la place publique de la ville. Un petit groupe d'étudiants le harcelait avec des cris et des pancartes portant par exemple l'inscription: "Ali Baba Pearson et ses 40

voleurs", et, "Utilisez la chaux pour sauver du temps", (Use Lime, Save Time). Mais l'accueil était généralement favorable.

Auparavant, le chef libéral a fait l'apologie de l'accord canado-américain sur l'auto, rappelant que le député conservateur local, M. Alfred Hales, avait à l'origine vigoureusement dénoncé cet accord. M. Pearson s'est dit très heureux de voir que cette question devenait un enjeu électoral.

"Cet accord est une des meilleures choses qui soient arrivées au Canada, a-t-il dit. Il permettra de fabriquer plus d'autos au pays, plus efficace"

Voir page 2: Pearson



Pearson, entouré d'Union Jacks, parle de Québec...

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

GUELPH (Ontario) — Après avoir visité un hôtel de ville qui arborait treize Union Jacks et un seul unifolier déchiré sur les bords, à une assemblée politique qui devait se terminer par le chant du *God Save The Queen*, le premier ministre Pearson a évoqué hier avec émotion sa visite de la veille à Québec, déclarant à son auditoire: "Je leur ai parlé en français de la même manière que je vous parle en anglais, ici à Guelph ou ailleurs; je leur ai parlé, non pas de ce que nous pouvons faire pour le Québec, mais de ce que le Québec peut faire pour le Canada."

Et c'est alors qu'il a parlé avec émotion de l'assemblée de Québec. "Nous avons eu une assemblée très vivante et très exaltante à Québec, dit-il; il y a un peu plus de joie de vivre dans les assemblées là-bas. Il y avait très longtemps que je n'avais pas entendu chanter l'O Canada avec tant de ferveur.

"Pendant que l'auditoire chantait l'O Canada en français, ind et quelques personnes de mon entourage le chantaient en anglais. Les mots étaient différents, mais c'était la même musique et une seule harmonie. C'est dans cet esprit que nous devons construire le Canada.

Avant l'assemblée, M. Pearson a parlé brièvement à quelques 500 personnes, dont 400 écoliers, sur la place publique de la ville. Un petit groupe d'étudiants le harcelait avec des cris et des pancartes portant par exemple l'inscription: "Ali Baba Pearson et ses 40

voleurs", et, "Utilisez la chaux pour sauver du temps", (Use Lime, Save Time). Mais l'accueil était généralement favorable.

Auparavant, le chef libéral a fait l'apologie de l'accord canado-américain sur l'auto, rappelant que le député conservateur local, M. Alfred Hales, avait à l'origine vigoureusement dénoncé cet accord. M. Pearson s'est dit très heureux de voir que cette question devenait un enjeu électoral.

"Cet accord est une des meilleures choses qui soient arrivées au Canada, a-t-il dit. Il permettra de fabriquer plus d'autos au pays, plus efficace"

Voir page 2: Pearson

Rhodésie: Pearson approuve M. Wilson

TORONTO — Le premier ministre Pearson a accueilli avec satisfaction la suggestion du premier ministre britannique Harold Wilson d'envoyer une mission des leaders du Commonwealth afin de tenter de trouver une solution au problème rhodésien.

Interviewé à l'aéroport international de Toronto avant de se rendre à Guelph pour une assemblée électorale, M. Pearson a fait savoir qu'il a été avisé de la proposition de M. Wilson par téléphone lundi.

De son côté, le ministre des affaires étrangères Paul Martin a déclaré à Edmonton que

le Canada recourra à la persuasion plutôt qu'à la force par l'intermédiaire des Nations unies si la Rhodésie déclare unilatéralement son indépendance.

"Je ne puis imaginer une mesure qu'adopterait le Canada et qui comporterait l'usage de la force", a-t-il dit dans une interview. "J'espère que la persuasion continuera d'être un moyen efficace pour amener ce problème à une conclusion satisfaisante".

C'est à la suite de la menace du premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, de déclarer unilatéralement l'indépendance de

son pays que M. Harold Wilson a proposé l'envoi d'une mission du Commonwealth pour voir s'il reste une possibilité d'accord.

M. Pearson a ajouté: "J'ai répondu par télégramme que je croyais qu'il s'agissait là d'une proposition sage et constructive et que nous lui accorderions notre plein appui et notre entière approbation. Nous ferons tout en notre possible pour être utile à ce sujet".

Il a ajouté: "J'espère qu'une mission de ce genre, si elle pouvait être envoyée et reçue par le gouvernement rhodésien, pourrait, grâce à des consultations, ajourner sinon pré-

venir une évolution des événements à mon avis pourraient être désastreux pour la Rhodésie".

A une question lui demandant s'il participerait à cette mission, il a répondu: "Je n'ai aucune raison de croire qu'on puisse me demander d'en faire partie mais si l'on me demandait d'en faire partie et qu'on m'accordait véritablement de l'importance à ma participation, évidemment j'irais. Mais je ne m'attends pas à ce que cela arrive. Je ne sais encore rien sur la composition de la mission".

Voir page 2: Rhodésie

Enquête

(Suite de la première page)

Les cours de formation technique ou professionnelle sont les plus nombreux, représentant 70 pour cent. Viennent ensuite les cours de culture générale et les cours de base en français, anglais ou mathématiques.

D'une façon générale, les entreprises organisent des cours pour des raisons bien précises d'accroissement de la productivité. Une entreprise éloignée des grandes villes par exemple, à cause de changements technologiques a besoin de travailleurs mieux formés, ne peut pas comme une entreprise de Montréal puiser dans la main-d'œuvre d'alentour. Elle organise donc des cours.

Les directeurs de l'enquête ne croient pas qu'une proportion plus grande d'entreprises pourraient, dans l'état actuel des choses, s'occuper directement de la formation de leur personnel à cause du coût très élevé que cela représente. Le président du comité d'enquête, M. André Gagnon, croit plutôt qu'il faudra un effort commun du gouvernement, des entreprises et des syndicats, pour systématiser en quelque sorte l'éducation permanente, c'est-à-dire celle qui se poursuit pendant toute la vie active d'un homme.

De plus en plus, a-t-il expliqué, le simple travailleur a à se servir de son jugement dans l'exécution de son travail, les tâches n'exigeant pas d'intelligence étant accomplies par des machines. Aujourd'hui, on demande à des ouvriers qui ont accompli des tâches mécaniques toute leur vie de lire des cadrans ou de contrôler des machines. Ils n'ont évidemment pas la formation pour le faire, et ce qui est plus important encore, n'ont pas l'entraînement intellectuel pour apprendre.

Pour faire suite à son enquête, l'ICFA organise la semaine prochaine à Montréal, un colloque sur le rôle de l'entreprise en éducation des adultes.

Marchand

(Suite de la page 11)

M. Diénebaker clame partout le thème de l'unité nationale, mais il faut savoir quel contenu il donne au nom de Canadien, quelle protection il est prêt à assurer aux divers groupes, comment il assurera que le Canada ne devienne pas une bouillabaisse comme les États-Unis.

M. Marchand a félicité le premier ministre Lester Pearson d'avoir institué la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont il faisait lui-même partie avant d'annoncer sa candidature sous l'étiquette libérale à l'élection du 6 novembre.

"J'ai plus de sympathie pour la fonction de premier ministre et pour ce qu'en a fait M. Pearson depuis que mes voyages à travers le Canada (à titre de commissaire royal) m'en ont fait voir la complexité économique et sociale."

Le leader québécois du parti libéral, M. Guy Fauriol, a souligné la présence sur la tribune de MM. Bona Arsenault et Lucien Clé, ministres du cabinet provincial. "Leur présence, a-t-il dit, témoigne bien de la solidarité qui nous unit tous, membres du parti provincial et du parti fédéral."

Debout au fond de la salle se tenait un ancien ministre conservateur des transports, M. Léon Bédard, aujourd'hui président du comité québécois d'organisation des fêtes du centenaire de la confédération. Quand on lui a demandé d'expliquer sa présence à une assemblée libérale, il s'est contenté de répondre qu'il était au nombre des 42 pour cent qui n'avaient pas encore fait leur choix.

Wagner

(Suite de la première page)

paniers. On avait oublié de jeter à la poubelle la réponse de M. Wagner à donc été immédiate.

Deuxième point de sa conférence de presse, le ministre de la Justice a annoncé la création d'un comité de coordination policière qui grouperait des représentants montrealais et québécois du ministère, de la gendarmerie royale, de la PP et du bureau des enquêtes des ajusteurs de compagnies d'assurance-feu.

Ce comité est une expérience pilote. Il émane du projet d'un "interpol" canadien suggéré il y a quelques mois par M. Wagner, le groupe, en somme, "l'ordre, face à la pègre", a dit le ministre, et "entend lutter contre toutes les formes du crime organisé, depuis les faillites frauduleuses jusqu'aux manœuvres usuraires criminelles, les fraudes, les incendies volontaires, etc."

Le ministre, enfin, a rappelé que l'enquête sur les faillites et les incendies, qui a déjà conduit à la découverte de quatre cadavres, et mis au jour l'existence d'un vaste réseau interlope, se poursuivra sans égard au rang ou aux fonctions des suspects.

Parmi toutes les rumeurs qui courent sur cette affaire, il en est une qui se veut persistante: des hommes politiques y seraient peut-être mêlés, et dans son ouvrage sur l'affaire des six députés créditistes, le docteur Guy Marcoux relie le nom de Moïse Darabaneh, arrêté pour fraude, à des personnalités politiques qui auraient assuré au parti libéral l'appui de ses collègues au lendemain des dernières élections générales.

Tétreault

(Suite de la page 3)

vices d'autobus sur l'île Jésus. L'Alliance favorisera la promotion industrielle par la création de secteurs industriels dans le centre-ville.

L'Alliance fera adopter une réglementation uniforme des heures de fermeture des magasins et favorisera l'expansion commerciale par l'aménagement de places d'affaires dans le centre-ville.

L'Alliance collaborera avec les commissions scolaires régionales pour obtenir la construction d'un institut polyvalent et complètera les négociations avec le ministère de la Santé pour faire ériger un hôpital régional. En commençant par les secteurs les moins favorisés, l'Alliance développera les organisations de loisirs. Un vaste parc sera aménagé dans le centre-ville et la ville sera dotée d'une marina municipale. À l'est et à l'ouest, des hôtels de ville existants seront transformés.

Le Dr Marcoux

(Suite de la première page)

le parti conservateur, ce financier s'ingénia aussitôt, dans une suite de l'hôtel Windsor, à Montréal, à trouver le moyen d'accorder au parti libéral une majorité absolue. Avec son avocat, Me Hubert Ducharme, il trouva celui de faire signer par cinq ou six députés, la déclaration officielle dont je viens de parler.

"En pleine nuit, Doyle et Ducharme s'installèrent au téléphone et firent d'innombrables appels afin de dénicher des transfuges possibles parmi les députés élus. Ils acquiescèrent bientôt la conviction que seuls certains caucustistes consentiraient à une telle machination. Une meute de "chasseurs" fut lancée à la recherche du gibier: Hubert Ducharme, Moïse Darabaneh, André Bertrand, Alexandre Bertrand, Gérard Perron et les autres.

"On croyait pouvoir réussir le coup assez facilement, vu que certains créditistes avaient déjà brisé des affaires avec Darabaneh ou une de ses compagnies, vu aussi que les bureaux du



Huit automobiles ont été endommagées et une neuvième a été écrasée hier après-midi à l'une des principales intersections de Montréal, y paralysant ainsi la circulation durant plusieurs heures et en particulier à l'heure de pointe. On n'a signalé aucun blessé dans cet accident spectaculaire qui est survenu au coin des rues Guy et Sherbrooke; un camion-remorque a dévalé le chemin de la Côte-des-Neiges à vive allure et s'est arrêté de l'autre côté de la rue Sherbrooke, alors que, selon toute apparence, ses freins se sont révélés défectueux. Au début, on craignait que le véhicule n'ait fait plusieurs victimes au cours de sa course effrénée. Il a basculé sur une automobile et l'a écrasée, y emprisonnant plusieurs personnes. En tentant d'éviter le bolide, plusieurs automobiles ont heurté d'autres automobiles stationnées.

Photo: Le Devoir

Rhodésie

(Suite de la première page)

On croit savoir à Londres que M. Pearson a suggéré aux chefs du Commonwealth que quatre premiers ministres soient choisis — ceux de l'Australie, le Ceylan, le Nigeria et la Zambie.

SALISBURY. — Le cabinet rhodésien n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne une proclamation unilatérale d'indépendance du pays, a déclaré entre temps M. Ian Smith dans une allocution radiodiffusée hier soir.

Le chef du gouvernement rhodésien a ajouté que cette question était d'une importance extrême et qu'elle ferait l'objet de nouvelles discussions. "Je voudrais que les ministres en parlent le plus possible afin que quand nous prendrons une décision, nous puissions être sûrs que c'est la bonne," a-t-il dit.

Une centrale

(Suite de la page 3)

la formation d'un comité conjoint composé de membres de la Corporation des ingénieurs forestiers représentant les diverses disciplines et des membres de la faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval. Ce comité devrait établir les besoins en personnel qualifié dans l'entreprise privée et la fonction publique, repenser les disciplines de bases de la profession et établir les normes de base pour une véritable technique en foresterie. Enfin, ce comité devra conférer avec la commission de l'enseignement professionnel et technique au ministère québécois de l'éducation, en ce qui concerne le cours technique qui se donne actuellement à l'École de Duchesnay. Cette école est l'une des rares qui ne soient pas encore rattachées au ministère de l'éducation.

En conclusion, M. Smith a dit qu'à son avis, les conditions pour une déclaration unilatérale d'indépendance n'ont jamais été plus favorables.

Puis, Me Ducharme se rendit à son bureau de la rue Dorchester, à Montréal, afin de parfaire le projet. Enfin, un sténographe prêt à l'œuvre attendait toutes les copies nécessaires.

"Armé de ses documents, Me Ducharme courut à l'aéroport de Dorval pour y rejoindre Joey Smallwood, Jack Pickersgill, John Doyle et d'autres qui l'attendaient dans l'avion particulier de Doyle, un appareil DC-6.

Me Ducharme rencontra Darabaneh à Québec et lui remit le document. Ce dernier, en compagnie d'Alexandre Bertrand, se rendit à la chambre 107 du motel du Grand Boulevard, près du pont de Québec. Les premiers transfuges à les rejoindre furent Pierre-André Boutin et Raymond Langlois, tous deux transfuges par Bertrand. En attendant les quatre autres, on se raconta des histoires et on joua aux cartes (à la dame de pique). Beaulieu arriva à son tour avec Plourde qu'il avait recueilli à la gare du Palais. Perron et Rondeau arrivèrent un peu plus tard. Moïse Darabaneh quitta alors la pièce pour attendre à l'extérieur.

"Il reste à démontrer, a-t-il dit, les relations réelles et véritables entre Darabaneh, le parti libéral, Terre-Neuve et Labrador et certains financiers. Quel rôle jouent les compagnies Brinco, Canadian Javelin, Nalco, Jubilee, Wabush Mines, etc., dans l'avenir industriel de notre pays?"

"J'espère, a-t-il ajouté, que les ministres fédéraux de la justice et du revenu prendront leurs rôles plus au sérieux et feront comme ceux de la province de Québec. Ici, je me dois de féliciter l'hon. Claude Wagner et l'hon. Eric Kierans pour le beau travail qu'ils accomplissent en ce moment. Je souhaite que ces deux ministres ne soient pas impliqués dans le prochain remaniement ministériel; le Québec a besoin de ces deux personnes et ils doivent rester à leurs postes respectifs. Tout changement dans ces deux domaines pourrait apparaître comme suspect."

Le Dr Marcoux apprendra comme tout le monde qu'aujourd'hui même, M. Kierans quittera le ministère du revenu pour celui de la Santé. Quant à M. Wagner, il demeure solidement à son poste.

Le Dr Marcoux a expliqué que sa brochure ne contient que quelques extraits d'un volume actuellement en préparation. Faute de temps et devant l'urgence qu'il y avait à publier ces faits sur l'affaire des Six, l'auteur a dû se contenter de n'en livrer actuellement que l'essentiel.

Le Dr Marcoux ne s'attend pas à des poursuites devant les tribunaux.

Il a dit: "Ils vont se contenter de nier ce que j'ai écrit. Ils vont prendre les mesures qu'il faut pour me faire battre dans mon comté de peur que je ne continue de réclamer aux Communes une enquête à ce sujet."

"Je ne doutais que la politique était sale parfois, mais pas comme cela..."

Le Dr Marcoux a rappelé qu'il avait en vain, aux Communes, réclamé une enquête du ministère de la justice dans cette affaire.

Pearson

(Suite de la première page)

ment et à meilleur compte, et créera un grand nombre de nouveaux emplois."

Soulignant que depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, le nombre d'emplois dans l'industrie automobile canadienne a augmenté d'un tiers, et affirmant que les réductions dans le prix des autos fait plus que compenser pour les économies de tarifs dont bénéficient les sociétés productrices, M. Pearson a insisté sur l'importance de l'accord canado-américain pour la région où il se trouvait: dans la ville de Kitchener, trois entreprises existantes prendront de l'expansion et une autre sera créée, donnant 3.500 nouveaux emplois.

C'est au sujet de l'importance des politiques économiques, et d'un gouvernement fort qui puisse planifier sur une période de cinq ans, que M. Pearson a fait un lien entre la ville de Québec et celle de Guelph.

Il a évoqué sa rencontre de mardi avec les ouvriers de Lauzon: "Ils ont les mêmes problèmes et les mêmes aspirations que vous, dit-il; ils m'ont parlé de leur désir d'emplois stables et de revenus adéquats."

CARRIÈRES et PROFESSIONS

On demande PROFESSEUR QUALIFIÉ

pour enseigner les matières suivantes:

sténographie bilingue LaSalle, anglais, français et routine de bureau.

Tél.: 277-7229 ou 661-4119

ADMINISTRATEUR
POSITION INTÉRESSANTE

Offrons bon salaire pour administrateur dans la trentaine, dynamique, connaissance comptabilité, chef personnel, plusieurs années d'expérience, bilingue.

Ecrire à Case 1406, Le Devoir, Montréal

ANALYSTES DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE

JUSQU'À \$12.300

Direction du transport mécanique
ministère de l'Industrie
OTTAWA

La Direction du transport mécanique est chargée de promouvoir le développement des industries canadiennes qui fabriquent des véhicules automobiles et leurs pièces composantes, de l'équipement de construction, des machines agricoles, des véhicules ferroviaires et autres.

Il y a actuellement plusieurs postes vacants pour des Agents qui seront chargés d'entreprendre des analyses d'ensemble de divers aspects de ces industries et de proposer des politiques visant à promouvoir leur croissance et leur expansion.

Les candidats à ces emplois devront posséder une expérience avant comprise des responsabilités dans le domaine des études statistiques et analytiques et de l'élaboration des projets découlant de l'analyse des données obtenues.

Les personnes intéressées devront faire parvenir immédiatement SOIT la formule de demande remplie qu'ils pourront se procurer à un bureau de la Commission du service civil ou du Service national de placement ou encore à un bureau de poste, SOIT un résumé complet de leur instruction et de leur expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 65-2291.

CONSEILLER EN PEDAGOGIE DES ADULTES

L'Institut Coopératif Desjardins, centre résidentiel d'éducation des adultes du Mouvement Desjardins, est à la recherche de candidats qui se joindront à son équipe de conseillers pédagogiques pour préparer et animer des programmes de formation pour adultes, particulièrement dans le domaine de la coopération et de l'animation sociale.

La préférence sera accordée aux candidats possédant une formation supérieure et une expérience pertinente en animation de groupes, en pédagogie des adultes et en coopération.

Adresser votre demande, à titre confidentiel, à:

Le Directeur,
L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS
Avenue des Commandeurs,
Lévis, Québec,
Canada.

JEUNES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

La Commission du service civil du Canada
à le plaisir d'annoncer son programme annuel
de recrutement pour des

ADMINISTRATEURS STAGIAIRES

et

AGENTS DU SERVICE EXTERIEUR

Une grande variété de carrières sont accessibles aux jeunes diplômés universitaires (21 à 30 ans) qui ont la formation académique et les qualités personnelles nécessaires pour assumer des tâches qui peuvent mener à un échelon élevé de l'administration.

Les affectations seront faites en 1966; approximativement 25 ministères et agences sont en cause.

Voici une brève nomenclature des carrières possibles:

Gestion de personnel	Analyse économique
Expansion commerciale	Service diplomatique
Analyses statistiques	Expansion industrielle
Gestion financière	Immigration

Les salaires sont courants et sont déterminés par les qualités. Des programmes de formation sont offerts selon les besoins particuliers.

Un examen d'entrée sera tenu dans les principaux grands centres du Canada

le 20 octobre, à 7 heures du soir.

Ceux qui veulent accéder au service extérieur devront subir un examen additionnel le 21 octobre.

Pour de plus amples détails, communiquer avec l'agent de placement universitaire ou le bureau de la Commission du service civil le plus près.

En créant le manteau Sturdyman, Society Brand a cherché avant tout à assurer le confort de l'usager, depuis le choix d'un worsted léger de toute première qualité, jusqu'au dernier détail de la confection. Nous serions heureux de vous faire voir ce manteau, que vous porterez sûrement avec grande satisfaction.

STURDYMAN
Worsted Coating
L'ÉCRAN EN LIGNE
EXCLUSIVE

H. PREVOST LTEE
406, Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153
Stationnement gratuit en face, à 1290 rue St-Denis
L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION

L'HIVER AU PREMIER FRISON.
Bien chaud ou dans une infusion, elle réconforte.

Agent général pour le Canada
3, Alfred Desjardins, Montréal



Le président des ingénieurs forestiers: Une centrale des syndicats de cadres

Le président sortant de la Corporation des ingénieurs forestiers, M. Gérard Lortie, de Québec, a suggéré hier au congrès annuel la formation d'une centrale des syndicats de cadres et professionnels détachés de toute autre centrale syndicale. Il s'agit, a précisé M. Lortie, d'un organisme interprofessionnel.

M. Lortie a noté que la Corporation des ingénieurs forestiers n'a pas su protéger ses membres salariés adéquatement", dit-il.

Révoquant en présence du président du Syndicat, M. Guy Bernard, que la Corporation a volontiers prêté ses services au syndicat naissant, M. Lortie a cependant insisté pour dire qu'il lui semblerait plus approprié qu'un syndicat de cadres ne soit pas affilié à une centrale syndicale.

Le Syndicat des ingénieurs forestiers est affilié à la Confédération des syndicats nationaux. Il espère obtenir sa reconnaissance syndicale bientôt.

En ce qui concerne les relations entre les étudiants et le ministère, l'UGEQ convient qu'elles existent mais affirment qu'elles n'ont en rien la cordialité que veut leur imputer le sous-ministre adjoint. Elle s'étonne que le ministre tienne à des relations étroites et suivies avec les étudiants, alors qu'il force ces derniers à recourir à l'ultimatum pour obtenir réponse à une lettre. "Il semble bien que le ministère tient compte des étudiants quand cela fait son affaire mais fait fi de celui-ci (sic) lorsque cela le dérange".

Pour ce qui est de la réponse du ministère aux trois revendications que l'UGEQ a formulées dans sa lettre du 19 juillet, le communiqué déclare:

1. Le fait de créer un comité des cas exceptionnels des collèges classiques au sein duquel l'UGEQ est représenté n'est pas une réponse positive à la demande de l'UGEQ de geler le taux des frais de scolarité. "Ce comité ne terminera ses études qu'à la fin du mois de l'année académique que l'on décrète le gel du taux de scolarité rétroactivement au mois de septembre". Logiquement, il aurait fallu geler les frais de scolarité avant le début de l'année scolaire et ensuite former un comité pour étudier les cas d'exception.

2. A la requête concernant la perception à la source de la cotisation syndicale dans les écoles gouvernementales, le sous-ministre dit que chaque association locale dispose librement de ses cotisations alors que l'UGEQ réclamait qu'une circulaire ordonne aux directions d'écoles de percevoir la cotisation du syndicat étudiant local (et non de l'UGEQ). Le communiqué précise que dans plusieurs écoles gouvernementales, l'association étudiante est soumise à une direction paternaliste et ne dispose pas librement de la cotisation perçue pour elle.

3. Lorsque M. Bergeron déclare qu'on ne peut réserver des locaux pour les organismes étudiants dans les futurs instituts parce que ceux-ci ne sont pas encore construits, l'UGEQ déclare que cette réponse est du plus pur ridicule et qu'elle fait preuve d'un manque de qualifications élémentaires de la part d'un sous-ministre adjoint. C'est précisément parce que les instituts n'existent pas encore que l'UGEQ a présenté cette requête. "Ce n'est pas quand il y aura une foule d'instituts d'établissements qu'il sera temps de songer à aménager des locaux", précise-t-elle.



M. CLÉCHE

Congrès des commissaires d'écoles

Le 18e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a débuté hier soir à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal. Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, adressera la parole à la principale manifestation du congrès, soit le banquet annuel, qui aura lieu ce soir.

M. Paul Dumont-Frenette, directeur des relations extérieures à la société Radio-Canada, sera le conférencier invité à ce banquet.

Le thème général du congrès est: "La commission scolaire corps intermédiaire nécessaire". Le congrès n'aura pas recours aux causeries et, à l'exception du banquet et de l'assemblée générale annuelle de la FCSCQ, travaillera exclusivement à l'intérieur de commissions. Douze commissions étudieront chacune un aspect du thème général; six d'entre elles s'occuperont ce matin et les six autres demain.

La commission scolaire sera ainsi considérée comme corps intermédiaire nécessaire: 1) sur le plan provincial; 2) sur le plan local et régional; 3) comme représentant des parents; 4) dans la formation des maîtres; 5) pour les relations professionnelles; 6) dans l'évaluation des services éducatifs; 7) dans le financement de l'éducation; 8) dans la formation intégrale des étudiants; 9) dans la professionnalité de l'enseignant; 10) dans l'organisation des loisirs; 11) dans les institutions indépendantes; 12) avec les groupes sociaux et moyens d'information. Dans chaque commission, les travaux débiteront par un exposé de la part d'un spécialiste.

Le maire Lavoie répond à M. Tétreault:

Il était impossible d'écouler par un appel d'offres les obligations de Laval

Le maire de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a déclaré hier, de l'avis d'experts, il était impossible de procéder par demande d'offres publiques à la vente d'obligations de \$10 millions, à cause de l'importance de l'émission, et aussi parce que trois banques importantes et quinze courtiers s'étaient groupés dans un même syndicat.

Répondant aux critiques de son adversaire à la mairie, M. Jacques Tétreault, le premier magistrat de l'île Jésus a rappelé que les courtiers participant aux émissions d'obligations municipales étaient au nombre d'une trentaine au Québec. Parmi les dix-huit ins-

titutions qui ont participé à la récente émission de Laval, treize sont des maisons canadiennes-françaises, cinq canadiennes-anglaises.

Dans une déclaration écrite, le maire soutient que "l'empruntement avec lequel les courtiers et les banques ont accepté la responsabilité de vendre une émission de \$10 millions de ville de Laval et ce même empruntement des banquiers de renouveler notre crédit démontre bien la confiance que le monde de la finance place en ville de Laval".

Cette émission a été rendue nécessaire par la fusion des municipalités de l'île; elle avait

pour but de ne pas ralentir le développement économique de Laval, en dépit d'une période de "rarité d'argent".

M. Lavoie souligne d'autre part que l'importance de l'émission a toujours une influence sur le taux d'intérêt, et qu'il est "illogique de comparer une émission de \$10 millions à des émissions de petits montants".

Le taux payé par Laval est de 6,38 pour cent.

Dans ses commentaires, M. Tétreault avait fait des comparaisons entre cette émission et celle de Beloeil, au montant de \$394,000, pour un taux de 6,08 pour cent.

M. Lavoie rappelle enfin que le 6 octobre le conseil municipal a ratifié par vote unanime de 17 à zéro la décision du comité exécutif. "Je trouve étrange les remarques de M. Tétreault sur cette question qui a été endossée d'emblée par certains échelons, notamment F. Bibeau et N. Dubé, dont il se prétend le chef, surtout si l'on se souvient que M. Tétreault n'était même pas présent à cette assemblée."

Le ministre des terres et forêts révèle les nouvelles structures de son ministère

par Françoise CÔTE

Existe-t-il une politique forestière au Québec? Le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cléche a répondu en révélant les nouvelles structures mises en place à son ministère pour assurer "l'utilisation rationnelle, la plus complète possible du potentiel forestier du Québec".

Pour y parvenir, le ministère a fait effectuer des études et dresser des inventaires, dont certains sont terminés, et on a stoppé l'expédition des ressources forestières de la vallée de la Matapédia au Nouveau-Brunswick et celles du comté de Pontiac en Ontario pour exiger qu'elles soient usinées ici au Québec.

M. Cléche parlait hier soir au dîner de clôture du congrès de la Corporation des ingénieurs forestiers.

Notant que l'exploitation forestière représente le quart du produit national brut pour le Québec, soit \$1 milliard, M. Cléche a dit que son ministère entend assurer l'aménagement du territoire selon un plan qui sera dressé de concert avec le Conseil d'orientation économique, la Société générale de financement, le ministère du commerce, l'Hydro-Québec ainsi que naturellement le Comité permanent d'aménagement des Ressources, interministériel québécois.

M. Cléche estime que l'industrie privée doit avoir la priorité quand il s'agit d'ouvrir une nouvelle exploitation, mais si celle-ci n'est pas intéressée pour différentes raisons à faire la récolte de ces ressources, le gouvernement devra y suppléer. C'est ce qui peut se produire pour le nord de St-Félicien, où on a procédé à un inventaire et à des études de rentabilité.

REFONTE DES LOIS

Le ministre des terres et forêts a parlé de la réforme des lois forestières existantes, affirmant que "nous avons besoin, aujourd'hui, d'une législation qui puisse répondre aux exigences économiques et sociales imposées par ce dynamisme nouveau qui se manifeste dans tous les secteurs de la vie québécoise".

Pour entreprendre une réforme législative en profondeur, on a décidé d'instituer des audiences publiques au cours des-

quelles toutes les personnes et tous les organismes intéressés à la forêt pourront se faire entendre. Ces audiences auront lieu à Québec avant la fin de l'année. La semaine prochaine, un document de travail devant servir d'arrière-plan à ces audiences sera rendu public.

NOUVELLES STRUCTURES DU MINISTÈRE

Sous l'autorité directe du sous-ministre et de ses adjoints apparaissent trois grandes directions générales: celle de la planification, celle du domaine territorial et celle des bois et forêts.

C'est à la direction générale de la planification que revient la tâche d'énoncer des politiques et de dresser des programmes en vue d'une utilisation rationnelle des richesses territoriales et forestières du Québec.

Elle devra préparer un plan d'ensemble visant à assurer à l'industrie forestière et aux populations qui en dépendent essentiellement pour leur bien-être, des sources suffisantes et permanentes d'approvisionnement en matières premières. La direction de la planification compte quatre services: celui de l'aménagement régional, celui des études économiques, celui de la recherche et celui de la formation technique.

M. Cléche a reconnu qu'au niveau du gouvernement provincial il ne se fait pas beaucoup de recherches, quand il fut interrogé par les journalistes, et il a précisé que le service de recherches proposé devra être développé en collaboration avec ceux de la faculté de foresterie et de géodésie de Laval. Il a noté qu'actuellement à Laval il existe un important service de recherches fédéral.

La direction générale de l'administration du domaine territorial devra pour sa part assurer la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache à l'administration, à la vente et à la location des terres publiques, de même qu'à l'établissement des frontières de la province. Son action portera aussi sur tout ce qui concerne le cadastre, l'arpentage, la cartographie, la géodésie et la photogrammétrie.

Enfin la direction générale des bois et forêts sera responsable de la surveillance, du contrôle et de la gestion des forêts du Québec.

L'UGEQ accuse le ministère de l'éducation d'ingérence indue

Dans un communiqué aux journaux, l'Union générale des étudiants du Québec accuse le ministère de l'éducation de faire preuve d'une ingérence injustifiée et inadmissible dans les affaires de l'Union.

L'accusation est contenue dans la réplique que l'UGEQ apporte à la réponse que le ministère a donnée la semaine dernière à l'ultimatum que l'UGEQ lui avait servi la semaine précédente. Elle se rapporte à la conclusion de la lettre du sous-ministre adjoint de l'éducation, M. Gilles Bergeron, qui dénonçait l'attitude

cavalière et injustifiée qu'ont prise les dirigeants de l'UGEQ à l'endroit du ministère, à la veille des élections annuelles de l'UGEQ.

L'UGEQ réplique que la proximité des élections de l'UGEQ ne concerne pas le ministère et que c'est le ministre de l'éducation lui-même qui a adopté une attitude cavalière et injustifiée vis-à-vis le milieu étudiant en attendant deux mois et demi, plusieurs démarches et un ultimatum avant de répondre à une lettre de l'UGEQ, en date du 19 juillet.

En ce qui concerne les relations entre les étudiants et le ministère, l'UGEQ convient qu'elles existent mais affirment qu'elles n'ont en rien la cordialité que veut leur imputer le sous-ministre adjoint. Elle s'étonne que le ministre tienne à des relations étroites et suivies avec les étudiants, alors qu'il force ces derniers à recourir à l'ultimatum pour obtenir réponse à une lettre. "Il semble bien que le ministère tient compte des étudiants quand cela fait son affaire mais fait fi de celui-ci (sic) lorsque cela le dérange".

Pour ce qui est de la réponse du ministère aux trois revendications que l'UGEQ a formulées dans sa lettre du 19 juillet, le communiqué déclare:

1. Le fait de créer un comité des cas exceptionnels des collèges classiques au sein duquel l'UGEQ est représenté n'est pas une réponse positive à la demande de l'UGEQ de geler le taux des frais de scolarité. "Ce comité ne terminera ses études qu'à la fin du mois de l'année académique que l'on décrète le gel du taux de scolarité rétroactivement au mois de septembre". Logiquement, il aurait fallu geler les frais de scolarité avant le début de l'année scolaire et ensuite former un comité pour étudier les cas d'exception.

2. A la requête concernant la perception à la source de la cotisation syndicale dans les écoles gouvernementales, le sous-ministre dit que chaque association locale dispose librement de ses cotisations alors que l'UGEQ réclamait qu'une circulaire ordonne aux directions d'écoles de percevoir la cotisation du syndicat étudiant local (et non de l'UGEQ). Le communiqué précise que dans plusieurs écoles gouvernementales, l'association étudiante est soumise à une direction paternaliste et ne dispose pas librement de la cotisation perçue pour elle.

3. Lorsque M. Bergeron déclare qu'on ne peut réserver des locaux pour les organismes étudiants dans les futurs instituts parce que ceux-ci ne sont pas encore construits, l'UGEQ déclare que cette réponse est du plus pur ridicule et qu'elle fait preuve d'un manque de qualifications élémentaires de la part d'un sous-ministre adjoint. C'est précisément parce que les instituts n'existent pas encore que l'UGEQ a présenté cette requête. "Ce n'est pas quand il y aura une foule d'instituts d'établissements qu'il sera temps de songer à aménager des locaux", précise-t-elle.

La commission scolaire sera ainsi considérée comme corps intermédiaire nécessaire: 1) sur le plan provincial; 2) sur le plan local et régional; 3) comme représentant des parents; 4) dans la formation des maîtres; 5) pour les relations professionnelles; 6) dans l'évaluation des services éducatifs; 7) dans le financement de l'éducation; 8) dans la formation intégrale des étudiants; 9) dans la professionnalité de l'enseignant; 10) dans l'organisation des loisirs; 11) dans les institutions indépendantes; 12) avec les groupes sociaux et moyens d'information. Dans chaque commission, les travaux débiteront par un exposé de la part d'un spécialiste.

M. LALIBERTÉ RÉCLAME UNE UNIVERSITÉ D'ÉTAT

Les universités n'ont pas su servir les enseignants

"Les universités n'ont pas su répondre jusqu'à présent aux besoins de formation et de perfectionnement des instituteurs", a déclaré le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. Raymond Laliberté, qui s'adressait aux membres de l'Association des instituteurs de la banlieue de Québec, en conclusion d'une conférence de presse à la nécessité de la création d'une université d'État.

Le président de la C.I.C. a reproché aux universités de langue française du Québec de ne pas s'être préoccupées plus de sauvegarder leurs exigences traditionnelles que de servir la cause de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire. Il a signalé que la plupart des facultés des universités n'acceptent pas les instituteurs qui ne possèdent pas le baccalauréat en arts. Là où ils sont acceptés sans B.A., les instituteurs se trouvent parfois devant un horaire de cours qui les empêche de progresser normalement en étudiant à temps partiel ce qui est le régime qu'adopte un grand nombre d'entre eux.

M. Laliberté trouve inconcevable que les facultés d'éducation n'acceptent que les étudiants qui peuvent montrer des titres décernés par des établissements d'enseignement privés. Il a rappelé qu'il n'y a pas si longtemps, dans certaines écoles de pédagogie, après avoir suivi les mêmes cours, les étudiants porteurs du B.A. recevaient une licence en pédagogie tandis que les autres n'obtenaient qu'un diplôme supérieur en pédagogie.

Le fait que les facultés d'éducation exigent le baccalauréat en pédagogie comme condition d'admission a continué M. Laliberté, oblige tous les maîtres qui ne possèdent pas son équivalent, le brevet A, à suivre d'interminables cours de pré-requis avant de commencer les études universitaires qui les intéressent et qui seraient utiles à leur enseignement. Par exemple, un instituteur qui ne possède qu'un brevet élémentaire doit poursuivre sept années d'études à temps partiel dans les écoles normales avant de pouvoir entreprendre les études universitaires qui répondraient à ses besoins.

"Il faudrait que les universités se mettent à l'écoute de la société et apprennent à la servir efficacement, a-t-il poursuivi. Elles doivent cesser de se tenir à l'écart de la vie sociale, elles doivent planifier, coordonner les programmes entre facultés, dialoguer les unes avec les autres. Elles doivent se mettre davantage au service des instituteurs, assouplir leurs exigences et diversifier leurs programmes pour répondre à leurs besoins."

M. Laliberté a terminé en souhaitant qu'une université d'État soit créée, et qu'elle soit durant la présente année scolaire. Cette université serait le cerveau administratif des centres de formation des maîtres, a-t-il expliqué, et garderait au ministère de l'éducation le pouvoir et la responsabilité qu'il a déjà en matière de formation des maîtres et en matière d'accréditation.

Tétreault annonce son programme électoral

Me Jacques Tétreault, président de l'Alliance Démocratique de Laval et candidat à la mairie de Ville de Laval, a dévoilé hier le programme que son groupement entend mettre en application s'il est élu le 7 novembre prochain.

Ce programme, préparé et ratifié par tous les candidats de l'Alliance, comprend seize points qui se résument ainsi: L'Alliance s'engage à mettre en vigueur le plan d'urbanisme préparé à la demande de la corporation interurbaine et approuvé par l'ensemble des anciennes municipalités de l'île Jésus. Par la suite, tout changement au plan de zonage devra, dans tous les secteurs, être approuvé par les propriétaires.

L'extension des services municipaux donnant une plus-value aux terrains détenus par les

spéculateurs, aux dépens de tous les contribuables: il sera procédé à une réévaluation périodique de ces terrains afin qu'ils soient taxés en conséquence.

Construction d'un boulevard de ceinture autour du centre-ville. De plus des démarches seront entreprises en vue de la construction de ponts à Saint-François, Duvernay et Sainte-Dorothée, et du doublement des ponts Pie IX et de Cartierville.

Afin de tenir compte de la capacité de payer des contribuables, le programme d'expansion des services municipaux sera soumis à un ordre de priorité. Pour éviter l'augmentation des taxes, l'Alliance conservera les services des pompiers volontaires et des auxiliaires à temps partiel, des services de récréation tant que le budget ne permettra pas l'engagement de

personnel permanent supplémentaire. L'administration conclura des ententes avec la CTM pour l'intégration de la ligne du tunnel Mont-Royal au métro, l'ouver-

ture d'une station de métro à Pont-Viau, le prolongement en surface du service de Cartierville à Chomedey; elle procédera à la mise en place de ser-

(Suite à la page 2)

Une visite chez **Lucien Saulnier** est un rendez-vous avec l'élégance

Notre collection de paletots est des plus variées... Qu'ils soient prêts à porter ou taillés individuellement.

- Chemises fines et accessoires vestimentaires pour l'homme de goût

STATIONNEMENT GRATUIT

credico

Lucien Saulnier
VÊTEMENTS DE CHOIX POUR HOMMES
TAILLEUR et CHEMISIER

PLACE CREMAZIE 387-1511

Québec

NOUVELLE Salle Québec

DINERS D'AFFAIRES DANS DÉCOR INTIME

- SPECIALITÉS:
- STEAKS GRILLÉS - BAR - B.O.
- CUISINE DU QUÉBEC

STATIONNEMENT PRIVÉ

Luna Rosa
RESTAURANT LICENCIÉ

1830 boul. TASCHEAU 1/2 mille du pont J.-Cartier
POUR RÉSERVER 671-6151

Québec

DUPUIS

L'aide acoustique

"Solitaire" si simple à placer dans l'oreille

- Circuit 500% plus efficace que les amplificateurs des appareils ordinaires.
- Minuscule Zenith — usage partiel ou permanent.
- Conçu pour convenir à votre oreille.
- Réalisation possible grâce au minuscule circuit de l'ère spatiale.

LES APPAREILS AUDITIFS

Vente à domicile sur demande
Plan budgétaire si désiré

ZENITH
AU SON VIBRANT

842-5151, poste 316
DUPUIS — TROISIÈME, STE-CATHERINE

L'ancien premier ministre à Montréal

Jagan fait le procès de la politique des États-Unis à l'égard de la Guyane

par Guy FERLAND

Des applaudissements nourris ont fusé lorsque l'ancien premier ministre de la Guyane britannique a déclaré que les États-Unis étaient décidés à tout pour empêcher le moindre changement dans l'ordre social et politique traditionnel de son pays. Mais lorsqu'il a ajouté que les États-Unis étaient devenus l'ennemi public numéro un de tous les pays du monde, des huées se sont mêlées aux applaudissements.

Hier midi, environ 300 étudiants de l'Université Sir George Williams étaient venus entendre M. Cheddi Jagan, qui fut premier ministre de la Guyane britannique de 1961 à 1964, et que ses adversaires politiques ont toujours accusé d'être communiste. Lui-même ne s'en défend pas, mais il aime plutôt présenter l'image d'un socialiste nouvelle-vague qui ne s'embarrasse pas de classifications trop rigides.

Mélangé avec aisance l'humour, la blague et le sarcasme, toute sa conférence n'a été qu'un réquisitoire acharné contre la Grande-Bretagne et les États-Unis, qu'il accuse d'avoir volontairement empêché l'indépendance de son pays pour protéger les profits qu'ils en retirent encore.

M. Jagan a affirmé que les grèves qu'a connues la Guyane en 1962, ont été secrètement

fomentées par les services de renseignements britanniques et américains, afin de faire croire à l'opinion mondiale qu'il conduisait son pays vers un autre Cuba. La grève des transports, notamment, qui a duré 80 jours, aurait coûté \$100,000 par semaine à la fameuse Central Intelligence Agency américaine.

M. Jagan a même accusé l'ancien président américain John Kennedy d'avoir soulevé les luttes raciales en faisant pression sur la Grande-Bretagne pour modifier le système électoral. (La Guyanne est composée d'une majorité de Noirs et d'une minorité d'Indiens. M. Jagan est lui-même Indien).

"L'action soursnoise des États-Unis et de la Grande-Bretagne m'a complètement coupé de l'appui des forces policières, de l'armée et des fonctionnaires, a dit l'ancien premier ministre. Pendant les grèves de 1962, je n'ai jamais pu convaincre le gouverneur d'utiliser les troupes pour ramener l'ordre."

A la suite de ces grèves, les services de sécurité ont dressé un rapport recommandant l'arrestation d'une vingtaine de personnes pour avoir fomenté des troubles. Il n'y eut aucune arrestation.

M. Jagan a cité un autre exemple de l'ingérence américaine, lorsqu'il a voulu faire adopter une loi sur les relations de travail, en 1963. Plusieurs députés ou ministres qui étaient favorables à l'adoption de cette loi auparavant, ont voté contre sous l'influence américaine, a-t-il déclaré.

Aux élections de 1964, le parti de M. Jagan a recueilli 44 pour cent des suffrages. Mais il n'a pas été porté au pouvoir à cause de la modification du système électoral. "Cette modification avait été imposée par la Grande-Bretagne, a dit M. Jagan, pour m'empêcher de prendre le pouvoir. N'edt été de cela, mon parti aurait sûrement remporté 20 des 35 comtés. Mon parti avait d'ailleurs été le seul à augmenter sa proportion des suffrages, en 1964."

Prié de donner son opinion sur le conflit rhodésien, où le premier ministre Ian Smith menace de proclamer l'indépendance afin de maintenir au pouvoir un gouvernement élu par la minorité blanche, M. Jagan a déclaré: "Les États-Unis et la Grande-Bretagne parlent tellement de démocratie, que je dis: laissons-les donc s'occuper de l'affaire et voyons ce qu'ils peuvent faire. Ils ne pourront pas forcer le gouvernement fasciste de la Rhodésie à accepter les règles démocratiques."

INSTALLATIONS DE

GOUTTIÈRES
"ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE
ALUMINIUM (Alcon)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160
Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL
INCORPORÉ

SOUS PRESSE

LE GRAND JEU DE LA POLITIQUE

par **PIERRE SÉVIGNY**

- Cet important ouvrage paraîtra d'ici quelques jours.
- Fort volume, grand format (6 1/4" x 9 1/4") offert au prix de \$3.50. L'édition anglaise se vendra \$7.50.

LES LIBRAIRES SONT PRIÉS

de placer immédiatement leurs commandes, si possible par téléphone (UN. 1-8571) à la Cie de Publication de La Patrie (180 est, Ste-Catherine, Montréal). A cause des circonstances actuelles, il est possible que la première édition soit épuisée avant d'être mise sur le marché.

LES LIVRES DONT ON PARLE paraissent toujours AUX EDITIONS DU JOUR

3411, St-Denis, Montréal — (VI. 9-2228)

L'option néo-démocrate vue par MM. Pelletier et Trudeau

En décidant d'entrer dans le parti libéral, MM. Gérard Pelletier et Pierre-Elliott Trudeau ont peut-être plus fortement dit "non" au Nouveau parti démocratique que "oui" au parti de MM. Pearson et Favreau.

C'est d'ailleurs à propos de ce refus que les deux recrues libérales ont senti le besoin de s'expliquer le plus expressément dans l'article de "Cité Libre" que *Le Devoir* reproduisait mardi. Il était facile à MM. Pelletier et Trudeau d'écarter du revers de la main les conservateurs et les créditistes. Il leur était plus difficile, aux yeux de ceux qui ont suivi leur carrière intellectuelle, de rejeter le NPD.

Les arguments de MM. Pelletier et Trudeau à l'encontre de l'option NPD se résument à deux principaux : ce parti n'a pas réussi dans le passé à se tailler un appui suffisant dans le Québec; s'il allait réussir maintenant, il ne ferait qu'aggraver la division du Parlement et du pays.

On est surpris, au premier abord, de voir des esprits aussi articulés que Pelletier et Trudeau sauter aussi lestement pardessus l'étude des programmes néo-démocrate et libéral. On se serait attendu, de leur part, à une démonstration serrée faisant voir qu'à toutes fins pratiques, les deux programmes s'équivalent. On se sentait déjà soulagé à la pensée de voir la philosophie de MM. Sharp et Winters réconciliée avec celle de MM. Douglas et Knowles.

Mais la démarche intellectuelle de nos deux candidats suit apparemment le rythme de leurs décisions récentes. Courant au plus pressé, ils discutent uniquement d'opportunité, de stratégie, de tactique. Il faut donc, pour aujourd'hui, se résigner à les suivre sur le terrain qu'ils ont choisi.

Le premier argument de MM. Pelletier et Trudeau est, en somme, celui du succès. "Nothing succeeds like success", pourrait-on dire à rebours après les avoir lus.

MM. Pelletier et Trudeau reprochent au NPD de n'avoir pas réussi à s'implanter sérieusement dans le Québec. Se rendent-ils compte que leur explication n'en est pas une, que, s'il fallait suivre à la lettre leur méthode de raisonnement, on serait incapable d'expliquer la plupart des changements qui se produisent dans le monde ?

Avant d'accepter l'explication de MM. Pelletier et Trudeau, nous aimerions poser deux questions :

1. Pourquoi le NPD a-t-il connu, dans le reste du pays, ou au moins dans quatre

provinces, des succès relatifs qui lui ont permis de jouer un rôle important dans la vie politique du pays et qui interdisent, en tout cas, de le rayer sommairement de la carte ?

2. Pourquoi ce qui a été possible à Toronto, Winnipeg, Vancouver, serait-il impensable à Montréal et Québec sinon dans l'immédiat, du moins dans un avenir pas tellement éloigné ?

Au chapitre des programmes et des structures internes, le NPD correspond plus aux attentes véritables de milliers de travailleurs québécois que l'un ou l'autre des partis actuels. Si la rencontre ne s'est pas faite entre ce parti et les masses populaires du Québec, ce n'est pas nécessairement parce que le NPD n'est pas valable. C'est plutôt parce qu'un grand nombre d'hommes de qualité ont eu peur de s'y mouiller les pieds et parce que trop de ceux qui se sont compromis pour ce groupe l'ont fait en amateurs.

Lorsque Pelletier et Trudeau allèguent les dangers qui résulteraient de gains néo-démocrates au prochain scrutin, ils pensent au fond à la loi du bipartisme qui est — nous en convenons — essentielle au fonctionnement des régimes parlementaires britanniques.

Mais ils optent implicitement pour le maintien de l'alternative dans ses termes actuels, alors que le NPD — c'est-à-dire la voie du socialisme démocratique — offre peut-être la chance la plus valable d'un renouvellement véritable de l'alternative.

Cette option est d'autant plus grave qu'elle nous ramène, malgré nous, au cœur de la question canadienne. Une grande partie du malaise actuel du Canada vient de ce qu'aucun des deux partis majeurs n'offre au public de politique clairement définie en face du voisin américain. Des deux partis principaux, c'est même historiquement le parti libéral — ainsi que l'a montré George Grant dans son petit livre dont nous avons déjà parlé — qui s'est montré le plus perméable à un certain "continentalisme" économique et politique peu propice à l'affirmation d'une personnalité canadienne.

La manière la plus virile de dissiper l'ambiguïté actuelle de la politique canadienne, ce serait de créer une situation nouvelle où il y aurait, d'un côté, l'option conservatrice avec un petit "C" et de l'autre, l'option socialiste-démocrate laquelle ne trouverait pas nécessairement sa forme définitive dans le NPD actuel. N'est-ce pas dans ce sens qu'ont évolué la plupart des

pays du monde occidental depuis une couple de générations ?

Mettant davantage l'accent sur la nécessité d'une intervention accrue de l'Etat dans la vie économique et sociale, l'option socialiste-démocrate donnerait, par le fait même, plus de vigueur à l'option canadienne. Car celle-ci, George Grant l'a aussi rappelé, n'est pas viable à moins qu'elle ne s'accompagne d'une conception du rôle de l'Etat très différente de celle qui prévaut aux Etats-Unis.

Tout ceci est peut-être du rêve, mais nous avons l'impression que la prochaine élection pourrait contribuer à éclaircir la situation dans ce sens. Le NPD a dû se limiter, depuis vingt ans, à des résultats qui étaient de l'ordre d'environ 12 à 15 p.c. des suffrages. Mais faisons une hypothèse. Supposons qu'à la faveur du mécontentement et de la confusion qui existent présentement dans le pays, ce pourcentage passerait, le 8 novembre prochain, à 18 ou 20 p.c. du total. Ce pourrait être le début d'une évolution accélérée qui entraînerait, plus vite qu'on ne l'avait prévu, une modification radicale des termes de l'alternative.

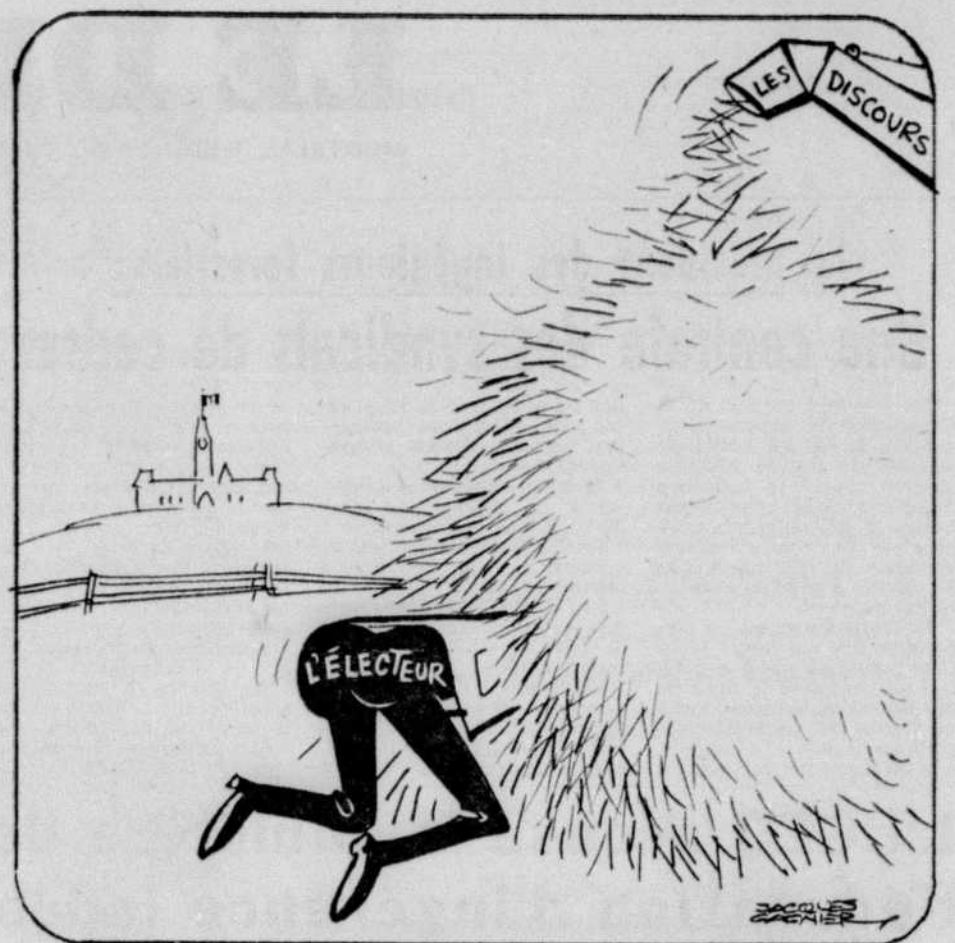
Qu'un tel gain soit loin d'être assuré, rien de plus évident. Mais cette possibilité demeure trop réelle pour que nous allions l'exclure avant que le peuple se soit prononcé. Nous nous demandons même si MM. Pelletier et Trudeau, en faisant un choix différent, n'auraient pas davantage aidé à accélérer une évolution qui est peut-être, en définitive, la condition de cette survie du Canada à laquelle ils tiennent autant que nous.

S'il fallait, en un mot, choisir uniquement entre le parti conservateur et le parti libéral, nous serions facilement d'accord, du moins cette fois, avec MM. Pelletier et Trudeau.

Mais on peut également envisager le scrutin du 8 novembre comme une invitation à choisir entre l'alternative traditionnelle que nous offrent les deux partis établis, et une alternative nouvelle qui permettrait d'asseoir davantage la politique sur des idées et des programmes.

Sans être mordu pour le NPD, sans se lier avec celui-ci jusqu'à la mort, on peut considérer qu'un vote pour ce parti, loin d'être l'acte de suicide que redoutent MM. Pelletier et Trudeau, serait une option pour la vie, pour la justice sociale, pour un renouvellement en profondeur de la politique canadienne.

Claude RYAN



L'ONU et la Rhodésie

La menace d'une déclaration d'indépendance unilatérale de la Rhodésie est assez humiliante à la fois pour le Commonwealth et pour l'Angleterre, d'autant plus que l'échec de la récente conférence à Londres s'ajoute à la reprise des hostilités au Cachemire. Dans les deux cas, les Nations unies doivent intervenir alors que normalement ces litiges auraient dû être réglés au sein de l'association internationale issue de l'ancien empire britannique.

C'est à une majorité extraordinaire, 107 voix contre 2, que l'Assemblée générale a voté la résolution — présentée par 40 pays afro-asiatiques — qui demande à l'Angleterre d'empêcher le gouvernement d'empêcher le gouvernement d'indépendance de la Rhodésie sous l'autorité de la minorité blanche. Cela indique bien, ainsi que l'a affirmé le délégué britannique à l'ONU, que si la Rhodésie déclare elle-même son indépendance à l'encontre des vœux de Londres, elle se trouvera pratiquement isolée et sans ami pour affronter l'hostilité générale.

Ce vote de l'Assemblée reflète non seulement l'opposition de presque tous les gouvernements à un nouvel impérialisme blanc sur une portion de l'Afrique, mais aussi la crainte d'un conflit armé qui dresserait presque tous les pays africains contre un régime politique qui serait bien fragile et voué à l'échec. Il est assez révélateur que les deux seuls pays qui ont voté contre la résolution soient le Portugal et l'Afrique du Sud, qui poursuivent une bataille d'arrière-garde perdue d'avance contre un courant irrésistible d'émancipation des peuples africains.

Vers un affrontement

M. Wilson a même précisé, en proposant une intervention ultime des premiers ministres du Commonwealth, que si la Rhodésie déclare son indépendance par une décision unilatérale, sans l'autorité du Parlement britannique, elle agira illégalement, se placera dans une situation de révolte et que Londres devrait agir en conséquence.

Il est possible que ces démarches, et notamment le vote des Nations unies, fassent réfléchir M. Smith. S'il met son projet à exécution, les pays

Une mission du Commonwealth

Les négociations entre Londres et le gouvernement de M. Ian Smith ayant échoué, M. Wilson tente une nouvelle démarche, cette fois sous l'égide du Commonwealth, et qui grouperait les premiers ministres et présidents du Commonwealth, ou leurs délégués, dans le but de trouver une formule d'accord. La question semble insoluble dans les termes où elle est posée. Ce pays compte quatre millions de Noirs et 225.000 Blancs. Ces colons britanniques prétendent obtenir ou imposer une indépendance du pays sous leur domination. L'Angleterre est disposée à accorder l'indépendance à cette colonie, mais sur une base équitable pour tous. Le gouvernement rhodésien aurait probablement pu faire admettre par Londres une formule où les Blancs auraient conservé une influence supérieure à leur proportion dans le pays, à condition que la majorité noire puisse faire valoir ses droits et assumer graduellement un rôle prépondérant. Les autres pays d'Afrique auraient pu accepter un compromis provisoire de ce genre.

Il est bien évident qu'on ne peut pas aujourd'hui faire accepter aux Etats africains ni au bloc afro-asiatique de l'Assemblée générale, une domination indéfinie d'une minorité blanche sur une population africaine. L'intransigence et l'obstination de ces colons blancs risquent de provoquer plus vite une émancipation de la majorité noire. M. Pearson vient de déclarer que la règle de la majorité — un homme un vote — doit prévaloir en Rhodésie avant que cette colonie puisse devenir complètement indépendante de l'Angleterre. Notre premier ministre a ajouté que toute autre attitude du Canada serait une trahison, et il est probable que les autres chefs de gouvernement du Commonwealth prendront une attitude analogue.

BLOCS NOTES

africains ne se contenteront pas d'un vague blâme ou de sanctions économiques plus ou moins efficaces. Pour éviter un assaut des Etats africains contre un tel régime, Londres devra intervenir militairement, ou renoncer à son autorité sur la colonie révoltée et inviter les Nations unies à agir.

Le problème serait alors plus facile que celui du Cachemire, car on n'aurait pas à imposer la paix à deux pays très peuplés et relativement bien armés, mais à un groupe assez faible de colons blancs. Comme il n'y aurait probablement pas de veto d'une des grandes puissances, le Conseil de sécurité pourrait prendre des mesures militaires efficaces.

C'est une situation tragique, analogue à celle qu'on retrouve dans d'autres territoires africains où des colons européens se sont installés depuis longtemps, ont mis un pays en valeur et prétendent défendre leurs biens. Mais la comme en Algérie, la majorité autochtone devra éventuellement dans un avenir assez proche, être maîtresse de son destin. L'évolution aurait dû se faire avec souplesse, en assurant au besoin une migration de cette minorité, mais la crise actuelle, comme le conflit du Cachemire, souligne d'autant plus l'impuissance du Commonwealth.

P. S.

lettres au DEVOIR

Au Nouveau-Brunswick

A quand un éditorial de M. Ryan sur le problème des écoles françaises au Nouveau-Brunswick à la lumière des dires du premier ministre Robichaud lorsqu'il visite les autres provinces ?

On se souvient que le prophète improvisé du bilinguisme Robichaud était choyé par les journaux et les organismes anglophones de votre métropole lorsqu'il racontait l'an dernier dans des causeries qui faisaient la manchette des journaux qu'il existait au Nouveau-Brunswick égalité en tout et partout entre les deux races.

Peut-être a-t-il trouvé sa province moins bilingue lorsque les parents français de Frédéric se sont vu refuser deux classes françaises au primaire pour leurs enfants.

Peut-être était-il un petit peu gêné de voir que le Québec lui versait \$2.000.000 pour l'aider à envoyer ses enfants ainsi que ceux de ses ministres et de ses fonctionnaires à des classes françaises.

Mais il a dû certainement rougir s'il a encore un petit peu d'amour-propre français lorsqu'il a vu les collaborateurs de la campagne SONA (Souscription pour les oeuvres nationales françaises, faire du

Philibert M. Thériault, Collège de Bathurst, Bathurst-Ouest, N.B.

MONTREAL, MARDI, 14 OCTOBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
 Claude RYAN Directeur
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIO
 Directeur de l'information: Michel ROY
 Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00. Edition du samedi: 12 mois \$25.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 541-3361

L'agonie du schéma treize: un dernier sursaut de vie

par J.M.R. TILLARD, o.p.

Alors que le voyage du pape à New York retient l'attention de toute l'opinion publique, les Pères du Concile s'attaquent à l'examen des derniers chapitres du schéma treize. L'attitude de Paul VI, ses paroles à l'ONU, celles qu'il veut adresser au Concile dès son retour, signifient de façon réaliste l'intention de s'incarner dans le monde d'aujourd'hui, de ne pas demeurer étranger aux lourdes angoisses qui habitent le cœur des hommes: angoisse de la guerre, de la faim et de la misère. Car le chef de l'Eglise, officiellement approuvé par le Concile oecuménique et par plusieurs chefs d'Eglises chrétiennes, se rendait la précision où se révèle la conscience du monde actuel, dans l'ère où s'affrontent la guerre et la paix, la richesse scandaleuse et la misère sordide. Il allait dans le monde, au nom de l'Evangile, dire ce que l'Eglise pense de ce monde et de ce qu'il lui faut pour le sauver. Mais, nous le savons, ce monde correspond aux buts mêmes de l'ONU. Ainsi se manifestait la communion profonde entre les aspirations des hommes droits et les impératifs de la charité du Christ. C'est là, nous semble-t-il, une dimension dogmatique de cette visite, peut-être pas assez soulignée par tous ceux qui, ces jours-ci, la commentent à pleines pages. Paul VI n'a pas eu à révéler des choses neuves: il a simplement approuvé, en soulignant le sens profond et les vraies finalités, l'effort d'une institution humaine inspirée par l'amour de l'homme. Déjà, avant les paroles du Chef de l'Eglise, l'Evangile était agissant dans ce palais de verre, à travers les efforts de ceux qui cherchaient à y faire triompher l'amour et la compréhension: le pape a tout simplement révélé (mais c'est énorme!) la communion de tout cela avec l'Evangile. Il a dit aux hommes que la volonté qui les animait n'était au fond que celle "du Dieu vivant, le Père de tous les hommes", cette volonté dont il a explicité le contenu.

Pendant ce temps, les Pères du Concile haletaient sur les textes conciliaires qui essaient de traduire en mots et de fixer dans des formules précises ce que ce geste de Paul VI voulait signifier. Les derniers chapitres du schéma 13 passaient au laminoir de la discussion. Et cette discussion ne ménagea pas les critiques. Seul le dernier chapitre, traitant de la construction de la paix et de la condamnation de la guerre, rallia l'unanimité des Pères qui toutefois exigèrent tous une plus grande rigueur d'expression et une théologie plus renouvelée.

Divergences multiples autour du chapitre sur la vie économique et sociale

Les interventions sur le chapitre trois (La vie économique et sociale) n'ont cessé de se contredire. Quelques exemples suffiraient ici à le montrer. Ainsi, au sujet de la participation des travailleurs à l'en-

treprise, Mgr FRANIC (Yougoslavie) reprocha au texte sa timidité et exigea une rédaction plus ferme et plus ouverte sur ce sujet, alors que le cardinal SIRI (Genève), négatif comme toujours, contesta violemment l'autorité d'un Concile à s'occuper de ces problèmes, et trouva le texte trop aventureux. Mgr GARCIA DE SIERRA (Espagne) se déclara gêné par le dogmatisme de ce chapitre, alors que deux autres évêques espagnols Mgr ANOVEROS (Cadix) et Mgr DEL CAMPO (Calatayud), réclamèrent au contraire avec force, que le Concile affirme les droits de l'ouvrier et les devoirs de la justice sociale. Le cardinal CARDIN évoqua avec émotion "l'injustice tradition de la majorité des travailleurs" et montra que tous les obstacles qui barrent aux ouvriers la route vers une vie pleinement humaine "sont un péché grave contre Dieu et contre les hommes", après que le cardinal BUENO Y MONREAL (Séville) ait trouvé le schéma trop revendicatif lorsqu'il parle des syndicats ouvriers.

Le même jour, Mgr CODERRE (Saint-Jean, Québec), parlant après avoir consulté des spécialistes canadiens des sciences sociales et économiques, et Mgr FERNANDEZ (Inde) exprimèrent les craintes en prenant appui sur deux situations radicalement différentes. Mgr CODERRE veut un schéma qui soit prophétique en ce sens qu'il essaie de saisir sur le vif les grands courants qui bouleversent sous nos yeux la société industrielle actuelle et déjà y introduisent un ferment de progrès. Il croit que le schéma regarde trop le monde industriel sous sa forme passée, en train de s'épanouir, et ne cherche pas à porter un regard évangélique sur le bouillonnement actuel des structures. Or l'enjeu du monde de demain se joue dans ces fermentations, dans la disparition des formes actuelles et la naissance de types sociologiques nouveaux. Regardons donc vers demain, non vers hier. Mais, dit Mgr FERNANDEZ, tout cela vaut pour les pays de pleine prospérité, cela ne vaut pas encore pour le tiers monde: "il faut écouter également la voix de celui-ci". Indiquons donc des remèdes concrets pour ces diverses situations demande Mgr HOEFFNER, au nom des évêques allemands; tandis que Mgr GARCIA DE SIERRA (Burgos), lui, en conclut (à la suite du cardinal SIRI) : demeurons donc au plan de l'affirmation de grands principes.

Il faut songer, qu'il s'agisse du tiers monde ou du monde industriel, surtout aux ouvri-

ers demandent le card. CARDIN, Mgr ANOVEROS, Mgr FRANIC, ils sont les grandes victimes des systèmes actuels. On leur rétorque: les problèmes agricoles sont tout aussi graves (Mgr PARTELL, Uruguay): "L'Eglise doit surtout favoriser l'instauration de conditions de vie vraiment humaines dans les campagnes: alors se ralentiront les migrations vers les villes et la production des biens augmentera". Car un des drames les plus graves de notre siècle c'est celui de la faim.

On voit par ces quelques coups de sonde combien les situations particulières provoquent des réactions différentes. Chaque évêque se sent le porteur des intérêts de son milieu et de son continent. Or en ce domaine de l'économie aucune grande ligne générale ne peut être dessinée, dans laquelle tous les peuples pourraient se reconnaître. Entre la France industrielle et les populations paysannes de l'Amérique du Sud, entre la société nord-américaine et les Indes, entre la Pologne sous régime socialiste et l'Espagne, entre l'Italie surpeuplée et l'Afrique en train de se développer et les Etats-Unis capables d'investir des milliards dans des armes nucléaires, comment trouver un dénominateur commun? A moins d'en demeurer aux principes si généraux qu'ils ne veulent rien dire, comment condenser en quelques trois ou quatre pages "ce que l'Eglise doit dire de la situation économique et sociale actuelle" comme se le propose explicitement le schéma? N'est-ce pas un rêve?

Le cardinal LIENART (France) a, le premier, déclaré: "dans les conditions nouvelles des armements, la distinction classique entre guerre juste et injuste n'est plus adéquate, car on ne peut parler actuellement de la guerre sans considérer ses moyens. Or une guerre déclarée pour une cause juste deviendrait injuste si elle entraînait l'emploi d'armes de destruction totale".

D'ailleurs, avant tout, souligne le cardinal ALFRINK, "même juste (si c'est possible encore) une guerre est toujours en soi contraire à l'Evangile, non seulement dans ses conséquences possibles" mais par sa nature même. Ce à quoi le cardinal LEGER devait ajouter: "il est pratiquement impossible que la guerre moderne puisse constituer un instrument licite et apte à restaurer le droit violé".

Ces affirmations donneront le ton à tout le débat qui suivit. Certes, plusieurs affirmèrent encore que la guerre défensive comme telle (abstraction faite de la qualité des armes employées) peut être admise en certaines circonstances. Le signe de cette unité fut l'intervention du cardinal OTTAVIANI qui a débuté par cette phrase rarement entendue sur ses lèvres: "Je souscris à tout ce que jusqu'ici je n'ai pas encore dit". Il déclara: "toute guerre doit être absolument proscrite".

Au fond le débat a tourné autour d'une question centrale: "une guerre peut-elle actuellement être appelée une juste guerre"? Les situations actuelles sont bien différentes de celles où vivaient les théologiens qui ont autrefois formulé ce qui nous paraît aujourd'hui (mais l'Assemblée mé-

me de ces mots est horrible) "la moralité de la guerre". Des halberdiers antiques (qui brillent encore aux mains des gardes suisses du Vatican) à la bombe à hydrogène, quelle distance! Les armes classiques avaient un effet limité, on pouvait à l'avance prévoir avec assez leur champ d'influence. Le peuple injustement violé et qui se défendait "par la bouche de ses canons" savait que son action risquait tout il pouvait en cerner les proportions. Mais aujourd'hui, le peuple injustement violé, blessé dans ses droits les plus fondamentaux, peut-il répondre par la guerre, alors qu'il sait que celle-ci peut conduire à l'utilisation d'une bombe destructrice de la vie sur un rayon d'action immense? Y a-t-il proportion entre le droit violé et le risque tragique des représailles? Telle est la difficulté et grave question que le Concile vient de se poser.

Le cardinal LIENART (France) a, le premier, déclaré: "dans les conditions nouvelles des armements, la distinction classique entre guerre juste et injuste n'est plus adéquate, car on ne peut parler actuellement de la guerre sans considérer ses moyens. Or une guerre déclarée pour une cause juste deviendrait injuste si elle entraînait l'emploi d'armes de destruction totale".

D'ailleurs, avant tout, souligne le cardinal ALFRINK, "même juste (si c'est possible encore) une guerre est toujours en soi contraire à l'Evangile, non seulement dans ses conséquences possibles" mais par sa nature même. Ce à quoi le cardinal LEGER devait ajouter: "il est pratiquement impossible que la guerre moderne puisse constituer un instrument licite et apte à restaurer le droit violé".

J.M.R. TILLARD, o.p.

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Un an après la chute dramatique de Khrouchtchev

Le tandem Brejnev-Kossyguine poursuit une politique inspirée de celle de "K" avec des méthodes et un style différents

par Bernard ULLMANN, de l'agence France-Presse

MOSCOU. — Un an après l'opération-surprise du 14 octobre 1964, qui précipita Nikita Khrouchtchev dans les oubliettes de l'histoire, la "direction collégiale" qui s'est installée au Kremlin est toujours en place. Bien plus: elle est désormais assurée d'y rester tout au moins jusqu'à l'ouverture, le 29 mars prochain, du 23ème congrès du parti communiste de l'URSS, dont les deux rapports doivent être présentés, pour le parti, par M. Leonide Brejnev et, pour le gouvernement, par M. Alexis Kossyguine.

Et en ce jour d'anniversaire, un petit homme chauve, aux traits affaiblis, que l'inactivité a brusquement privé de son légendaire ressort, ressasse sans doute dans sa "datcha" d'Oussouvo, ou dans son trois pièces moscovite, le bilan de ces douze mois sans lui: ses successeurs, qui furent ses lieutenants, abattent pan après pan ce qu'il avait cru édifier pour des décennies, durant onze années d'un pouvoir de plus en plus personnel.

Il aura fallu six mois de discussions pour aboutir en ce qui concerne l'industrie, domaine réservé de M. Kossyguine, à la série de remèdes hybrides qui doivent être essayés, et qui tentent de concilier une autonomie de gestion limitée des entreprises avec un puissant renforcement de la direction centralisée depuis Moscou.

13 années

Si l'on regarde vers l'extérieur, la mise à l'écart de K. n'a pas apporté non plus de solution miracle. Les tentatives de conciliation faites en direction de Pékin immédiatement après sa chute saluée avec enthousiasme par les Chinois n'ont eu qu'un résultat: Mao Tsé-Toung et son équipe s'en sont pris, sans discontinuer, à Khrouchtchev. Ils exigent, pour prix d'une impossible réconciliation, une capitulation pure et simple: la réhabilitation totale de Staline et de ses méthodes, la dénonciation de tout ce qui fut acquis aux 20e et 22e congrès, à commencer par le programme même du P.C. soviétique pour la construction du communisme en 1980. Bref, les Soviétiques, pour satisfaire Pékin, devraient effacer purement et simplement treize années de leur histoire.

Implicite, on avait reproché à Khrouchtchev d'avoir contribué par sa maladresse, à une scission ouverte entre les partis soviétique et chinois. Pourtant, la Pravda, à bout de patience s'est résignée à reprendre, prudemment, la polémique.

A l'intérieur du camp socialiste européen, l'esprit d'indépendance qui avait commencé à se faire sentir dès les débuts de la déstalinisation, s'est vu ouvertement cautionné à la conférence tenue en mars 1964 par les 19 partis communistes. Les relations

Les auteurs de l'étude constatent en conclusion que les exploitations familiales dans l'agriculture américaine diminuent en nombre mais deviennent plus importantes, tandis que rien ne fait prévoir leur remplacement par des exploitations à effectif plus nombreux.

La ferme familiale affirme sa prépondérance aux E.-U.

WASHINGTON — Les exploitations familiales ont dans l'agriculture américaine une part prépondérante, et qui tend à s'accroître, indique une récente étude du département américain de l'Agriculture.

Ce document signale que le nombre d'exploitations agricoles familiales ayant un revenu annuel d'au moins \$10,000 s'est accru de 137 pour cent au cours des 15 dernières années tandis que la valeur de leur production commerciale est égale ou supérieure à 10,000 dollars et sont intervenues pour plus de 67 p.c. dans les ventes des fermes de cette catégorie. En 1942 par exemple 67 p.c. seulement des exploitations agricoles de cette importance étaient de type familial et intervenaient pour 42 p.c. dans leurs ventes.

Une situation comparable prévaut dans les exploitations dont le revenu est inférieur à 10,000 dollars. Depuis 1949, indique en effet l'agence gouvernementale, le nombre des exploitations familiales de cette catégorie a diminué de 39 p.c., mais en ce qui concerne les exploitations d'un effectif supérieur et de revenus comparables, le nombre des unités de production a diminué de 90 p.c.

Le professeur Luc Yuan, qui a été l'hôte pendant cinq jours de l'Institut de recherches nucléaires de Dubno, près de Moscou, a effectué au laboratoire de Brookhaven (Etat-Unis) une longue série d'expériences fondées sur les travaux de physique théorique réalisés à Dubno par le Dr Vladilen Barachenkov et son équipe.

(AFP)

Appel d'un laïc noir africain aux jeunes des pays de mission

CITE DI VATICAN — Vêtu de son costume national aux couleurs vives, un laïc noir africain a pris pour la première fois la parole au concile. Parlant au nom des auditeurs laïcs, M. Eusèbe Adjakpley, secrétaire régional africain de la Fédération internationale de la jeunesse catholique, Togolais d'origine, est intervenu à la fin de la séance consacrée au schéma sur les missions pour rendre hommage, a-t-il dit, "aux missionnaires et à tous ceux qui ont donné leur vie et leur sang pour cette mission qu'ils soient d'Afrique, d'Asie, ou d'ailleurs."

Il a remercié également les pères d'avoir mis en lumière le rôle des laïcs dans l'activité missionnaire. "Nous sommes sûrs, a-t-il ajouté, de nous faire ici les porte-parole de tant de laïcs, hommes et femmes, jeunes et adultes, foyers aussi, qui souhaitent, chacun selon sa vocation, mettre leur témoignage et leurs compétences au service de la mission évangélique de l'Eglise. Tous peuvent et doivent coopérer." Il s'est ensuite fait l'écho des préoccupations oecuméniques du concile. "C'est avec tous les hommes de bonne volonté que nous devons bâtir la cité, avec tous les frères dans le Christ que nous sommes appelés à y faire entrer le levain évangélique, à faire connaître un même Christ."

En terminant, M. Adjakpley a adressé aux jeunes laïcs tant

des pays de mission que des

paix de chrétienté un appel les invitant à faire preuve, dans la diffusion du message chrétien dans le monde, d'un enthousiasme égal à celui dont ils font preuve dans le développement, a-t-il dit, de la construction de la cité terrestre.

Bien que la discussion du schéma sur les missions se fut achevée la veille par un vote qui a donné 2,070 voix contre 15, dix autres pères de la Nigeria, du Brésil, du Congo, du Kenya et du Japon, parlant au nom chacun de 70 évêques, ont demandé encore à prendre la parole hier.

Devant le retard que ces interventions ont entraîné et qui a fait renvoyer à demain la discussion du dernier schéma à examiner, traitant des prêtres, Mgr Pericle Felici, secrétaire

Vatican II au jour le jour

taire général, a annoncé que l'assemblée pourra être appelée à siéger samedi prochain et même lundi 18 octobre. On sait que le concile devrait, en principe, être en vacances la semaine prochaine.

Parmi les orateurs qui ont parlé de nouveau sur les missions aujourd'hui, Mgr Degrisse, supérieur général de la congrégation du Cœur-Immaculé-de-Marie, traitant de l'oecuménisme, a suggéré la création dans les pays de mission d'une catéchèse commune, sur les points où cela est possible, pour toutes les confessions chrétiennes. Mgr Gay, évêque de Basse-Terre (Guadeloupe) a rappelé que le but essentiel de la mission, c'est l'évangélisation et que les missionnaires n'ont qu'accessoirement à chercher le développement des valeurs humaines. Mgr Nagai (Japon) voudrait que l'on insiste sur le rôle missionnaire du clergé autochtone des pays de mission.

En fin de matinée, les pères ont entendu un rapport de Mgr Marty, archevêque de Reims, sur le schéma concernant "les prêtres" dont la discussion commencera ce matin. L'orateur a indiqué que tout le schéma est centré sur la mission pastorale du prêtre et souligne que, par l'ordination, le prêtre, uni au Christ-Prêtre, participe au sacerdoce universel de l'épiscopat et du peuple chrétien. Enfin, Mgr Marty a déclaré que l'épiscopat devait donner aux prêtres les moyens d'exercer leur sacerdoce.

D'autre part, les pères ont adopté définitivement et à la quasi unanimité l'ensemble du schéma sur les séminaires, quinze voix seulement s'étant prononcées contre, sur 2,212 votants.

Une rumeur

CITE DI VATICAN — La rumeur s'est répandue qu'une pétition circulait parmi les pères du concile, demandant le retrait de la déclaration sur les non-chrétiens, et en particulier les juifs.

Renseignement pris à bonne source, il s'agit d'un "avis" diffusé par trois pères, NN. SS. Carli, évêque de Segni (Italie), Marcel Lefebvre, supérieur général des pères du Saint-Esprit, et de Proncia Sigaud, archevêque de Diamantina (Brésil) au sujet de cette déclaration.

Les trois signataires estiment que le texte contient des erreurs sur le plan théologique et plus spécialement dans ce qui est dit bouddhisme, de l'hindouisme et l'islam.

Ils considèrent que le texte de la déclaration doit être amendé sérieusement. Cependant, comme la procédure ne permet plus de voter "placet juxta modum", c'est-à-dire oui mais avec amendement, ils considèrent qu'il convient de voter "non placet" (non), sur les divers paragraphes objets de leur contestation ainsi que sur l'ensemble, puisque ces paragraphes y figureront sans modification.

"FORMIDABLE..."

CE DELIFRUIT

Tous les tinagères (*) vous le diront

DELIFRUIT
YOGOURT
PUR FRUIT

Dégustez
DELIFRUIT
délectable
dessert
signé

delisle

Le dessert de la jeunesse

... des bébés aux jeunes grands-pères, en passant par les tinagères (*) "Formidable, ce Delifruit!"

(**) Si vous préférez, "teenagers"

L'Ecole de Conduite LAUZON

vous prépare rapidement aux examens du PERMIS DE CONDUIRE :

- A) Examen écrit sur le code de la route
- B) Examen écrit sur la signalisation
- C) Examen au volant

Quatre bureaux :

OUEST : HU. 4-1131 NORD : DU. 1-2504

EST : LA. 6-1633 CARTIERVILLE : FE. 4-6011

LEONARD LAUZON, président

"Que vous soyez, homme d'affaires, médecin, avocat, religieux, étudiant, vendeur, commerçant, architecte, chimiste, assureur, agent immobilier, courtier ou infirmière, Berlitz vous donnera la maîtrise parfaite des langues vivantes"

Anglais . Italien . Français . Espagnol . Allemand . Portugais . Russe . Suédois, etc.

"Cours spéciaux pour compagnies"

Berlitz

(Langues Vivantes)

"Enseignement adapté aux besoins de chacun"

Montréal 288-3111 Québec 529-6161

Ottawa 232-5343 Toronto 924-7773

MONTROSE GRANDE VENTE DE DISQUES CLASSIQUES

TOUS CES DISQUES SONT DISPONIBLES

\$2.39

JUSQU'AU 30 OCTOBRE REG. \$4.98 SPEC.

12" DNG-JEU SCILLE — GARANTIE — MONO & STEREO

• Counterpoint & Esoteric • Concert Disc • Monitor • Everest

Counterpoint & Esoteric

- 401—Schoenberg: serenade — Mitropoulos
- 507—Schoenberg: variations
- 508—Zabaleta: clavier 18ème siècle
- 513—African 18th music & dances
- 514—Flemish 18th music
- 515—Handel: music for ancient instruments
- 517—Frescobaldi: Five canzonas per Sonar
- 518—Poulenc: le bal masqué
- 521—Zabaleta: Contemporary clavier
- 524—Zabaleta 18th music: clavier
- 527—Greek folk songs & dances
- 528—Bach: Erik sonata no 1
- 529—Africa: mado
- 531—Greek mountain songs
- 533—Henry Purcell: songs
- 537—Africa: Music of Dahomey
- 542—Zabaleta: 17e & 18e siècle harpe
- 543—Beethoven: Variations — flûte — piano
- 544—German dances for orchestra
- 555—Boccherini: Cello concerto in B
- 556—Vivaldi: Calceconeri no 1
- 570—Maria Rellies: L'ist. Chopin
- 600—The Sittin' Choir of Vatican
- 601—Music of the Renaissance
- 603—Bach: Suites for Orchestra 1 & 2
- 604—Bach: Suites for Orchestra 3 & 4
- 605—Six centuries of the viola
- 606—Handel: Water Music suite
- 607—Bartok: Divertimento for String orchestra
- 608—Baroque music concert
- 609—Mozart: cello concerto album
- 610—Bach: Violin concerto nos 1 & 2
- 612—Telemann: Concerto Grosso no 1 & 2
- 613—Mozart: Symphony no 41 (K. 551)
- 614—Wagner: Prelude from "Tristan & Isolde"
- 615—Haydn: symphonies nos 101, 82
- 616—Telemann: Instrumental Music
- 618—Madrigals: Instrumental Music
- 619—Schütz: Inlets & Sacred Works
- 6001—Bach: Gigue — Partita no 1 — Irena Pianoforte
- 6002—Debussy: Children's Corner, etc. Siena Pianoforte
- 6004—Mozart: onate no 11 & no 4 in F flat Ciena Pianoforte

Concert Disc

- 1203—Mozart: clarinet quintet — Fine Arts Quartet
- 1204—Schubert: La Truite quintet
- 1208—Bartok: quartets Nos 1 & 2
- 1208—Bartok: quartets Nos 3 & 4
- 1209—Bartok: quartets Nos 5 & 6
- 1210—Beethoven: quartets Nos 3 & 4
- 1212—Schubert: quartet in D minor
- 1213—Mozart: Four flute quartets
- 1216—New York woodwind quartet
- 1218—Hindemith: octet & sonata-violon
- 1220—Schubert: octet — Fine arts
- 1221—Rieger-Poulenc: woodwind quintet
- 1222—Taffanel-Francaux woodwind quintet
- 1224—Mendelssohn: quartet No 2
- 1225—Hindemith: quartet No 3 — Bloch No 5
- 1227—Mozart: quartets in C & D
- 1230—Bach: Part of the fugue 1-11
- 1231—Schoenberg: Pierrot Lunaire
- 1233—Beethoven: quartet in E
- 1234—Lytic Arts Trio recital
- 1240—Beethoven: quartet in B flat
- 1241—Beethoven: quartet in A minor
- 1242—Bach: Eine Gamba sonatas
- 1246—Bach: accompanied suites 1 & 2 Milton Thomas, viola
- 1247—Bach: suites 1 & 4, Thomas, viola

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3168 st. Bélanger — RA. 9-2833

Ouvert lundi et vendredi soir jusqu'à 9h30 P.M.

EVEREST

- 6119—Beethoven Ouvertures — Krips
- 6074—Symphonie No 6 6089—Symphonies nos 1-8
- 6086—Symphonie No 5 6110—Symphonie no 9
- 6047—Symphonie No 3 6113—Symphonie nos 2-4
- 6088—Symphonie No 7

Reg. \$4.98 Spec. \$2.39

LE DISQUE

ALBUM DES 9 SYMPHONIES

DIGIRES PAR JOSEPH KRIPS

du London Philharmonic

SUR 8 DISQUES

Prix régulier: Mono ou Stéréo

SPECIAL:

\$39.95 \$18.95

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste

et d'emballage — Taxe en plus

Suggérer un deuxième choix.

Signifier si Mono ou Stéréo

L'univers féminin

Une ravissante collection
boutique dans le Vieux-Montréal



BLANCHE DE LA SABLONNIÈRE, robe cocktail simulant un deux-pièces en merveilleux tissu de dentelle de mohair, importé d'Italie dans un fond de rose et de fils d'or. Une création de la Boutique Bonsecours.

D'une timide boutique d'exclusivité, la Boutique Bonsecours de la rue St-Paul dans le Vieux Montréal, s'achemine vers un statut de maison de couture fort intéressante et sympathique. La première collection autonome de la Boutique nous a révélé d'une part le talent de la propriétaire, Mme. Familant, d'autre part, un souci de bon goût, d'originalité et de respect des habitudes de vie des jeunes femmes modernes.

Une seule robe du soir mais plusieurs ensembles d'après-midi, robes de cocktail ou à dîner, tenues de sport, choisies dans de merveilleux mohairs de dentelle pour les ensembles luxueux et dans des tricotés importés, Ceylon et autres, pour le sport. La collection se divisait en deux: les créations-maison toutes fort ravissantes dans des coloris vifs, d'une coupe simple, droite, sans garniture, et une dizaine d'importations dont un ensemble de Carven fort original comprenant une veste accompagnée d'un pantalon. De la Boutique, un ensemble à l'allure Courrèges: veste droite et pantalon bouffant s'arrêtaient au-dessus du genou.

Nos préférées et peut-être les vôtres: une robe à dîner brodée de fils d'or montés sur une mousseline rose et une grande tunique du soir bouton d'or recouvrant une jupe à plis soleil.

La couturière de la Boutique adore les tissus canadiens et un Veronique Arsenault fait bonne figure à côté de plusieurs tissus d'importation française et italienne.

Une présentation de grande allure pour une si petite boutique qui donne droit à tous les espoirs. Un coin sans doute fort attirant pour le touriste qu'il soit Montréalais ou étranger qui se promène dans ce quartier redécouvert depuis quelques mois.

S. C.



VRAI ou FAUX ces cheveux? Seul son coiffeur le sait. En effet, cette jolie tête sort tout droit des mains habiles d'un perruquier de Montréal. Sur une coiffure courte, le coiffeur a posé ce postiche qu'on transforme à volonté selon sa fantaisie. Une présentation de mode de perruques avait lieu ces jours derniers à Montréal par la maison La Belle Canadienne de Schafer où l'on fit de multiples démonstrations sur l'emploi de ces perruques et postiches. Le moyen moderne et pratique d'être évidemment toujours bien coiffée. Il suffit une fois la semaine de laisser sa "tête" chez le coiffeur et pendant que vous faites vos courses, le coiffeur exécute la mise en plis. Au retour, Mademoiselle ou Madame, votre "tête" est prête pour le bal ou le cocktail.

"Le Relais" centre de dépannage pour adolescents

Montréal compte un centre de dépannage pour adolescents désemparés, LE RELAIS. Dans un article qui paraît dans la livraison de BIENTRÉ SOCIAL CANADIEN, périodique publié par le Conseil canadien du bien-être, la directrice du RELAIS souligne que cette œuvre est née à la suite d'une étude en profondeur menée par le Conseil des œuvres, étude qui révéla la nécessité d'un "centre de dépannage" avec services compétents pour abriter et orienter les étudiants ou les jeunes travailleuses momentanément désemparées. "Les adolescentes accueillies, sans distinction de langue, de race ou de religion, peuvent être âgées de 13 à 18 ans. Elles n'y reçoivent pas seulement un gîte temporaire qui les hébergerait durant deux, trois jours ou davantage. Mais le Relais veut surtout et c'est là son objectif précis: remettre les adolescentes qui y passent en état de franchir avec plus de sécurité une nouvelle étape de leur existence".

Ce sont les Clubs Richelieu de Montréal qui ont pris la responsabilité du centre, de concert avec la Congrégation de Notre-Dame du Bon Conseil. Les premiers constituent le Conseil d'administration; 3 religieuses et 6 laïques, le personnel.

Sœur Riopel déclare que lors de leur arrivée au Relais, les adolescentes sont "désemparées": en difficulté parce que sans abri, sans argent et sans orientation; elles peuvent se présenter d'elles-mêmes mais elles sont, dans la majorité des cas, référées par des agences sociales, des organismes d'entraide ou toute autre personne responsable connaissant notre service. Les adolescentes sont donc prises en charge par Le Relais à ce moment précis où leur situation est bloquée par un accident psycho-social particulier. Le centre permet ce rescapage immédiat empêchant ainsi le mal de s'étendre ou la situation de s'aggraver. L'adolescente qui en est à son premier délit social ne doit pas sentir peser sur elle les menaces d'une justice implacable qui la stigmatiserait pour toujours".

Au Relais, on trouve un régime de semi-liberté qui "a ses avantages et ses risques. Cette liberté dosée et prudente, adaptée à chacune permet à celle-ci et à celle-là d'en faire un réapprentissage positif garant d'un comportement social plus équilibré. Cette situation et le régime de vie quotidien mettent l'adolescente en mesure de "tester" elle-même la valeur de son sens de la responsabilité". Ce qui faisait dire à Son Eminence le cardinal Léger: "Je crois que quinze à vingt adolescentes dans un endroit, constituent un groupe idéal surtout quand il y a un peu de va-et-vient et que les figures changent souvent. Ces immenses boutiques où l'on s'occupe de tout le monde sont des endroits où en définitive l'on s'occupe de personne, tandis qu'ici, toutes se connaissent: c'est pourquoi nous sommes heureux que cette œuvre ne se présente pas sous des dehors gigantesques mais que ce soit comme un modèle d'œuvre qui devrait se répéter et qui devrait se multiplier".



A l'occasion du congrès de la compagnie d'automobiles Renault qui avait lieu récemment au Mont-Gabriel, Mme Yvette Martel présentait sa collection annuelle qui se composait d'une vingtaine de modèles. Ce congrès coïncidait avec l'ouverture des usines Renault à Saint-Bruno. Sur notre photo, un ensemble du soir intitulé ORIENT, en peau-de-soie noire perlée rehaussée de pierreries.

Aux couples intéressés à étudier en groupe certains problèmes de la vie conjugale, le CENTRE DE CONSULTATIONS MATRIMONIALES offre la possibilité de se réunir pour un nombre déterminé de sessions portant sur la dynamique conjugale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser par téléphone à:

842-9934

As-tu vu mon vieux? Quoi?
Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE.
Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.
LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.
1263, rue Labelle

chez
PIERRE
Fermé le dimanche
842-1590

Dans votre panier à provisions

La revue "Le Consommateur" annonce dans sa dernière livraison la conclusion d'un accord entre l'industrie de la mise en conserve et le gouvernement fédéral. A compter du 1er janvier 1966, les fabricants seront tenus d'indiquer avec précision sur les étiquettes la contenance exacte des boîtes de jus en conserve.

L'article précise que les fabricants, à ce jour, ne révélaient pas toujours la quantité exacte sur les étiquettes de leurs produits, ce qui était de nature à induire les consommateurs en erreur. Ainsi, l'an dernier, l'Association des Consommateurs du Canada a mesuré soigneusement la contenance de six boîtes de jus en conserve choisies parmi les marques les plus connues. On devait constater que le chiffre indiqué sur l'étiquette ne correspondait pas à la quantité réelle de la boîte.

L'Association porta cette anomalie à l'attention du ministère de l'Agriculture qui vient de remédier à cette disparité. Il arrive parfois que les ménagères constatent des écarts entre la nature d'un produit et les indications qui en sont données sur l'étiquette. Lorsqu'elles sont certaines de leurs avances, ces ménagères devraient les signaler à la division locale de l'Association canadienne des Consommateurs qui prendra les mesures voulues.

Des tortues dans les aquariums

Avis aux parents. En juillet 1965, une revue médicale mettait les parents en garde contre la salmonellose que peuvent communiquer les tortues en vente dans les magasins. Particulièrement chez les enfants, la maladie peut occasionner soit des maladies beaucoup plus sérieuses. Les enfants doivent donc bien se laver les mains lorsqu'ils ont touché à leurs tortues ou même à l'eau ou à l'aquarium où baignent ces petits animaux.

Indécences culinaires

Un doigt-de-dame est un genre de biscuit fin recherché, tandis qu'un saint-honoré est un riche gâteau à la crème.

Par contre, un saint-germain est une poire fondante sucrée qui n'a rien à voir avec une poire allongée, jaune et rouge, que l'on appelle une cuisse-madame.

Que mangerons-nous cette semaine?

Le bœuf sous toutes ses formes occupe la vedette dans la plupart des marchés d'alimentation: bifteck de ronde déossée ou bifteck de ronde frais haché; rôti de croupe; rôti de pointe surlongue, "steak-ette" de bœuf, bifteck de ronde.

Au comptoir des fruits, mentionnons les pamplemousses de Floride, les pommes du Québec, les oranges du Brésil et les cantaloups.

En plus de sa saveur recherchée, le cantaloup est une excellente source d'acide ascorbique — vitamine C et vitamine A. La demie d'un cantaloup fournit plus de vitamines A et les deux-tiers de vitamine C dont l'organisme a besoin chaque jour.

Le cantaloup est meilleur froid. Pour éviter que les autres mets dans le réfrigérateur prennent le goût du cantaloup, on conseille de l'envelopper dans du papier ciré avant de le mettre au froid.

La recette du jour

Un pain au fromage que vous pourrez manger nature, grille ou tartiné de marmelade ou de confiture. Délicieux à l'heure du petit déjeuner, au goûter ou dans la boîte à lunch de votre école.

PAIN AU FROMAGE

- 1 pain 4½ po. x 8½ po.
- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 3 c. à soupe de sucre
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 2 œufs
- 1 tasse de lait
- 1½ tasse de beurre fondu
- 1½ tasse de fromage Cheddar canadien râpé



Beurrer une tôle à pain de 4½ po. x 8½ po. Préchauffer le four à 350°F. Tamiser ensemble dans un bol farine, sucre, poudre à pâte et sel. Bien battre les œufs; incorporer lait et beurre fondu. Au centre des ingrédients secs faire un puits et y verser le mélange liquide tout à la fois.

Mélanger légèrement. Incorporer 1 tasse de fromage. Étendre la pâte uniformément dans la tôle beurrée préparée. Saupoudrer du reste du fromage (½ tasse). Cuire à four préchauffé 40 à 45 minutes. Retirer du four et laisser refroidir sur treillis avant de couper.

Renée R.

Yves St-Laurent cherche boutique

PARIS. — Yves Saint-Laurent, couturier français actuellement au pinacle sur la scène de la mode, est à la recherche d'un local sur la Rive Gauche à Paris, où il ouvrira une boutique de vêtements à prix modérés, soit environ une soixantaine de dollars.

C'est un décalage impressionnant comme prix, considérant que ce couturier demande \$800 pour une simple robe de linage création haute couture.

Saint-Laurent, ex-protégé du défunt Christian Dior, n'a aucunement l'intention d'abandonner ce monde exclusif de la haute couture. Toutefois, il prétend qu'il ne saurait attendre le cycle des modes qui revient à tous les six mois, pour concrétiser ses trouvailles sur le plan vestimentaire. Ses collections saisonnières ne le tiennent pas suffisamment occupé, a-t-il dit.

Tous les modèles de la nouvelle boutique seront réalisés exclusivement dans les ateliers Yves Saint-Laurent.

L'alphabétisation, première étape de l'éducation permanente

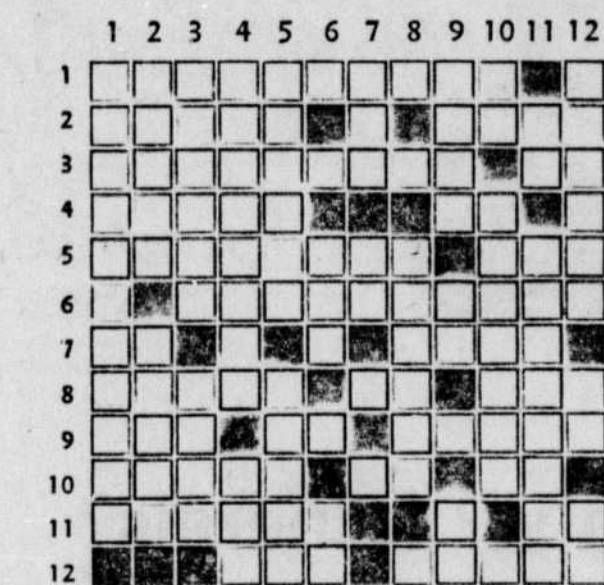
TEHERAN. — Le congrès sur l'analphabétisme que l'Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture a tenu à Téhéran récemment, a admis qu'il était impossible d'alphabetiser d'ici à une dizaine d'années 700 millions d'individus. Aussi, elle s'est ralliée aux thèses réalistes des délégations française et britannique: il faut concentrer tous les efforts sur la tranche d'âge de 15 à 45 ans.

Le congrès a défini une "charte de l'alphabétisation" que l'on peut résumer en six points:

1) L'alphabétisation est partie intégrante de l'éducation et conditionne le développement économique. Elle doit donc s'insérer dans les plans de développement.

2) L'alphabétisation est l'affaire des analphabètes eux-mêmes. Il faut qu'ils la souhaitent et non pas qu'elle leur soit imposée.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

- 1—Amenée par un doute
- 2—Lieu de production — Pour s'adresser à un roi
- 3—Répit légal pour un paiement — Note
- 4—Purgatif — Dans
- 5—Sert habituellement à grossir — Touché
- 6—Ancien président américain
- 7—Champion — Pierre précieuse
- 8—Vide — Impersonnel
- 9—Élevée pour son foie
- 10—Personnel — Pronom
- 11—Habitent en Orient
- 12—D'un auxiliaire — Petit cube — En polka
- 13—Pour le ski — Personnel
- 14—Article — Mène une vie renfermée

VERTICALEMENT

- 1—Qui affectent l'amour propre
- 2—Fabuliste ancien — Capitale d'Extrême-Orient
- 3—Finit en queue de poisson — Eut un tendre sentiment pour
- 4—Passivité — Choisi
- 5—Aspirais tes premiers repas — A manier avec précaution
- 6—Annonce un pluriel — Pronom

7—Personnel — En épilant: prénom

- 8—Sans scrupules
- 9—Audacieux — Impersonnel — Note
- 10—Négation double — Monte vers le ciel
- 11—A peu d'eau — Vit dans un pays où l'eau est rare
- 12—Déviation du chemin — Préposition — Article

Solution d'hier

- Horizontalement: —
1—OBSCURITE
2—BOA — RUADE — MA
3—JUSTIFIER — UN
4—ELITE — DUEL
5—CES — SIERRAS
6—TU — IO
7—IRREEL — TAELS
8—AVANCEE
9—INTERNE — IONS
10—TOIT — CRAMPE
11—ENNUE — BEE
12—EIDER — ERRE

- Verticalement: —
1—OBJECTIVITE
2—DOULEUR — NON
3—OASIS — RETINE
4—TT — ETUI
5—TRISTE — ID
6—OUF — LANCEE
7—LAIDES — VER
8—ODEUR — TA — AB
9—GERER — ANIMEE
10—LA — ECOPER
11—EMU — SILENE
12—ANE — OSES — DE

Le Pigeonnier

BOUTIQUE D'ANTIQUITES

Une collection magnifique de Canadiens — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bout.

2371, ruelle Blanchard

(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)

935-1720

Tout est cher en France, sauf les draps

PARIS. — Le lavage des draps dans les services organisés constitue actuellement l'une des meilleures aubaines en France.

Ces services de buanderie et quelques autres d'utilité première tombent sous le contrôle gouvernemental des prix concernant 170 articles spécifiques, choisis au hasard comme exemples d'une économie nationale stabilisée.

Un prix maximal, basé sur un sondage du coût de la vie en 1962, a été fixé pour les draps, constituant l'article individuel le plus volumineux envoyé dans les services de lessive en France.

Aujourd'hui, un drap blanc de dimension normale est lavé pour la somme d'un franc 35 centimes, soit environ 25 cents. Par contre, un taie d'oreiller ou une grande serviette de bain coûteront l'équivalent de 22 cents et un mouchoir sept cents pièce pour la lessive.

Cet écart dans les prix s'explique du fait que les articles autres que les draps de lit et vêtements masculins de travail ne tombent pas sous le contrôle des prix.

L'industrie balance son budget en demandant des prix disproportionnellement élevés sur les articles non contrôlés comme prix plafond.



Une banque ouverte
tous les soirs?

OUI!

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h.
du lundi au vendredi

Soirée de Gala pour Madame!



à partir de \$6.95



à partir de \$8.20



à partir de \$6.95



Splendides bourses du soir, élégantes jumeaux de théâtre et capotoux ou subtils parfums se trouvent chez C.M.
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION.



LES IMPORTATIONS C.M.
8225, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL 11, QUÉ.
Tél.: 389-8081
entre les rues Jarry et Guizot
Heures d'ouverture:
9:30 a.m. à 6:00 p.m.
jeudi et vendredi
ouvert jusqu'à 9:30 p.m.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le directeur industriel de la S.G.F. rappelle l'urgence des "ensembles"

par Gilles LESAGE

Le directeur industriel de la Société générale de financement a rappelé hier midi que la reconversion de certains secteurs complets de l'industrie secondaire québécoise devra se faire durant la présente génération. Le meuble, l'alimentation, le bois ouvré, pour ne mentionner que quelques secteurs, subiront d'ici dix ans des transformations structurelles profondes par la fusion de plusieurs de leurs unités de production.

M. Paul-D. Normandeau a fait le point des deux dernières années complètes d'activité de la SGF, devant les membres du club St-Laurent-Kiwanis.

Il a précisé que si des ensembles plus forts, disposant de moyens techniques et financiers plus puissants, ne sont pas formés à brève échéance, des secteurs entiers de l'industrie secondaire continueront à stagner, à perdre de la vitesse par rapport au reste du pays ou à basculer du côté des grands ensembles étrangers.

Il estime que les administrateurs de la Société ont saisi le problème profond de l'industrie québécoise et se sont employés à amorcer des solutions. "Contrairement à ce que certains ont pu affirmer, ils n'ont pas cherché à accaparer des entreprises pour le plaisir de les posséder, mais uniquement dans l'idée de les incorporer dans de plus grands ensembles et de leur donner un élan nouveau."

Soulignant que la SGF — qui a commencé ses activités le 14 juin 1963 et qui termine à la fin de ce mois sa deuxième année — a réussi à éviter les faux pas qui, trop souvent, dès le début, compromettent l'avenir de jeunes sociétés de prêt et de gestion du genre, M. Normandeau a fait observer que la reconversion de l'économie industrielle exige à la fois de l'audace et de la prudence.

Selon le directeur industriel, "ce sont les circonstances, beaucoup plus que les principes qui ont amené la SGF à mettre au départ l'accent sur la fonction gestion plutôt que la fonction prêt".

"Il arrive en effet que certaines de nos entreprises industrielles ont atteint le point

de maturité où elles doivent se divorcer d'un patrimoine de famille unique et acquérir une pleine autonomie. Ce qui s'est produit dans le cas de Forano et de Volcano est une illustration de l'état de l'industrie moyenne dans le Québec. L'on peut compter actuellement à la douzaine les industries qui, chez nous, ont atteint un point de leur évolution où elles doivent se muer en grandes affaires ou être absorbées par de plus grandes unités."

M. Normandeau a passé en revue les investissements de la SGF depuis sa fondation. Il n'est que de faire l'énumération des noms d'entreprises pour mesurer le chemin parcouru en moins de trente mois: Forano, Volcano, Sogefo (scierie J.B. Dubé de Lac-des-Îles), Cégélec à Laprairie, Corporation de fabrication de meubles, Engrais du St-Laurent, Société de montage automobile, La Salle Tricot, Marine Industries.

Le directeur industriel a souligné, par exemple, que le regroupement de Victoriaville Furniture et Victoriaville Spe-

Fulton: il faut que Pearson mette fin aux scandales

VANCOUVER — M. Davie Fulton, ancien ministre de la justice dans le gouvernement conservateur, a déclaré que le premier ministre Pearson doit dire qu'il a l'intention d'empêcher l'éclatement d'autres scandales au niveau gouvernemental.

Il s'est déclaré d'accord avec M. Pearson pour affirmer que la campagne électorale ne doit pas se faire sous l'étiquette "du mépris et de la médisance" mais a ajouté: "Mais il ne peut pas pour autant escamoter la question des scandales parce que ce n'est pas un sujet reluisant".

Rinfret parle de Radio-Canada et des... taudis

Le candidat libéral dans Montréal - St-Jacques a fait état de la construction d'un immeuble de Radio-Canada — au coût minimum de \$50 millions — dans l'est de Montréal, comme étant la consécration d'un "principe" libéral, selon lequel il doit exister un équilibre économique entre l'est et l'ouest de Montréal. S'adressant aux membres d'un cercle social, mardi soir, M. Maurice Rinfret a dit que la "Cité des ondes" fera de Montréal la capitale canadienne de la radio et de la télévision.

part qu'il fallait mener une vigoureuse campagne tendant à l'élimination des taudis, rapelant qu'au dernier recensement, celui de 1961, la région de Montréal comptait à elle seule plus de 52,000 logements "encombrés".

Il suggère que l'Etat accorde des allocations de logement aux familles dont le revenu est insuffisant; cette aide permettrait de dégrever le budget familial et améliorerait les conditions d'habitation, tout en encourageant l'entreprise privée à construire des logements de plusieurs pièces. "Tous les candidats libéraux ont l'impérieux devoir chrétien et social de faire l'inventaire des besoins de leur comté, de partir en guerre contre la pauvreté et de la combattre jusqu'à ses derniers retranchements", a soutenu M. Rinfret.

Les ministres en campagne

Les "ministres" québécois du parti libéral voyageront beaucoup au cours des prochaines semaines, non seulement dans la province, mais aussi à l'extérieur. Ainsi, du 17 au 23 octobre, M. Guy Favreau fera campagne en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. M. Maurice Sauvé est actuellement en Ontario, et il y retournera la semaine prochaine, après avoir passé la fin de semaine dans le district de Québec. De plus, du 26 au 29 octobre, M. Sauvé fera campagne dans l'Ouest du pays. Pour sa part, M. Jean Marchand ira en Ontario, plus précisément dans la région de Cornwall, le 18 octobre. Par contre, MM. Jean-Luc Pépin et René Tremblay feront campagne au Québec exclusivement.

Grégoire invite Marchand à un débat télévisé

Le député créditiste du comté de Lapointe, M. Gilles Grégoire, invite le candidat libéral dans Québec-Ouest, M. Jean Marchand, à l'affronter dans un débat télévisé. M. Grégoire a écrit à M. Marchand le 8 octobre, précisant qu'il écrirait à Radio-Canada le jour même pour demander qu'on leur alloue une période de temps.

Advenant un refus de Radio-Canada, M. Grégoire propose de tenir le débat aux postes privés de Québec et de Jonquière, invitant alors M. Marchand à partager la moitié du coût.

"Je vous offrirais bien de tout faire payer par l'organisation créditiste", ajoute M. Grégoire dans sa lettre, mais malheureusement, Hall Banks, Lucien Rivard, la pègre, les promoteurs de faillites frauduleuses et de pistes de courses ne sont pas de nos amis et ne fournissent pas dans notre caisse électorale."

Un ancien ministre UN affronte Yvon Dupuis

ST-JEAN — M. Jean-Paul Beaulieu, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce dans trois cabinets provinciaux de l'Union nationale, a été choisi candidat officiel du parti conservateur pour le comté de St-Jean-Iberville-Napierville.

L'ancien ministre, qui a représenté le comté provincial de St-Jean durant une quinzaine d'années, a déclaré qu'il entrerait dans le parti conservateur en homme libre et que s'il était élu, il entreprendrait une lutte au sein du parti.

"Je dirai au chef ce que le Québec veut. Je lui dirai que nous ne voulons pas de faiseurs, mais que nous exigeons le respect de nos droits tels que reconnus par la constitution." Il a laissé entendre que

Ralliements à Montréal les 2, 3 et 4

Trois des quatre partis fédéraux qui font la lutte au Québec ont annoncé la date et l'endroit où ils tiendront à Montréal leur assemblée "monstre". Les libéraux convoqueront leurs partisans le 2 novembre, au Palais du Commerce. Le lendemain soir, le 3, ce sera au tour des partisans du Nouveau Parti d'envahir la même salle, où les chefs, MM. T. C. Douglas et Robert Cliché, seront les principaux orateurs. Jeudi soir, le 4, les créditistes de M. Réal Caouette se rassembleront au marché Atwater. Le parti conservateur n'a pas encore fait connaître la date de son ralliement de fin de campagne à Montréal, tandis que le groupe Thompson ne milite que dans l'Ouest cette année.

Le parti rhinocéros est mort

"Le rhinocéros est mort", déclare son principal porteur, le Dr Paul Ferron, de Longueuil, qui ne semble pas prêter l'exploitation que font actuellement certaines personnes de cette veine humoristique. "Crée pour protester et combattre par le ridicule la politique des vieux partis, le parti rhinocéros pouvait avoir une action positive en période non électorale mais, en pleine campagne électorale, il n'est plus temps de protester mais d'affirmer ses positions politiques dans une lutte démocratique", déclare-t-il. Le Dr Ferron se réjouit par ailleurs de l'énorme publicité qu'on a accordée depuis deux ans au parti rhinocéros, elle "a surement démythifié un tout petit peu nos farceurs au pouvoir à Ottawa mais vouloir conserver cette plateforme serait manifester, soit un manque de réalisme politique, soit une mentalité snob et antidémocratique".

Nouvelles candidatures

Voici des noms de nouveaux candidats aux élections fédérales de novembre prochain. Chicoutimi: Vincent Brassard, progressiste-conservateur; Kamouraska: Lionel Dessureault, libéral; Montréal - Hochelaga: Claude Richer, NPD; Montréal-St-Denis: Jean Caumartin, progressiste-conservateur; Pontiac-Témiscamie: Ken Morris, NPD; St-Jean - Iberville -

Reggie Chartrand dans St-Jacques

Le chef indépendantiste Réginald (Reggie) Chartrand sera en lice aux élections du 8 novembre dans le comté de St-Jacques. Dans un communiqué où on annonce la candidature du chef des Chevaliers de l'Indépendance, on écrit que "comme député indépendantiste, il sera possible à Reggie de faire pression auprès des députés du Québec afin de les empêcher de couler devant les Anglais". Et le slogan de M. Chartrand: "Dénonçons les croutants... votons Chartrand".

Réal Caouette et fils en campagne dans Terrebonne

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, portera la parole à l'ouverture de la campagne électorale de M. J.-M. Fontaine, candidat de son parti dans le comté de Terrebonne, au cours d'une assemblée qui se tient ce soir, jeudi, à St-Jérôme. La campagne se poursuivra le 20, alors que le fils de M. Caouette, Gilles, sera l'orateur invité à une assemblée des créditistes à Ste-Thérèse.

LaMarsh défend le principe de l'assurance-santé universelle

TORONTO — Mme Judy LaMarsh, ministre de la Santé et du Bien-être, a déclaré devant le Club des hommes d'affaires libéraux de Toronto qu'un programme d'assurance-santé basé sur des enquêtes sur les moyens de subsistance serait impraticable.

Elle a ajouté que de cette façon il serait presque impossible de dire ceux qui ont besoin d'assistance publique.

"Une telle méthode ne tiendrait pas compte du fait que même les personnes jouissant d'un revenu relativement haut, peuvent être sérieusement gênées par les frais médicaux", a-t-elle déclaré.

Le ministre a souligné qu'en Alberta où est en vigueur un système basé sur ce genre d'enquêtes environ 25 pour cent de la population n'est pas protégée par les programmes de soins médicaux, relevant de l'Etat ou de l'entreprise privée.

Elle a souligné que c'est ce facteur et non un désir de socialisation qui a amené le gouvernement libéral à réclamer l'application à tous du programme d'assurance-santé.

Grève spontanée dans le port

Un certain nombre de débardeurs du port de Montréal ont quitté leur travail hier après-midi à la suite d'un grief dont il n'était pas facile d'établir la nature exacte.

Cette grève spontanée a débuté au quai de la Furness Withy & Co. et s'est propagée par la suite à divers autres points. La compagnie a admis qu'il y avait eu un arrêt de travail, mais elle a refusé d'en dire davantage.

Les dirigeants de l'Union internationale des débardeurs (CTC-FTQ) ne se sont guère montrés plus loquaces. Un porte-parole a précisé que l'incident a éclaté à la suite d'une décision d'un tribunal d'arbitrage ordonnant le renvoi d'un contremaître. Ce dernier aurait accepté cette décision du tribunal mais les membres de son équipe ne l'entendaient pas de la même oreille.

Les représentants des débardeurs ont tenu une rencontre avec ceux de la Fédération des armateurs du Canada dans le but d'aplanir ce litige qu'on a qualifié de "simple microche".

Les mesures auxquelles cette prise de conscience a donné lieu. Il a été décidé que l'Association internationale s'abstiendra de toute représaille contre ceux de ses membres qui ont cru bon de participer à l'arrêt de travail pour attirer l'attention sur leurs griefs.

De ces derniers sont portés à \$1.30 pour la première année, à \$1.40 pour la deuxième, à \$1.65 pour la troisième et à

La grève est évitée à l'U. de Sherbrooke

SHERBROOKE — La grève des préposés à l'entretien à l'université de Sherbrooke a été évitée de justesse mardi soir à la suite d'une intervention de l'administrateur général de l'université, M. l'abbé Gilmore.

Les préposés qui sont à l'emploi de la compagnie Empire Maintenance ont accepté à l'unanimité un projet de convention collective proposée à la dernière minute par l'employeur aux représentants de l'Union internationale des employés d'édifices publics (CTC).

Le nouveau contrat collectif, le premier dans cette entreprise, vaudra aux syndiqués des hausses de salaires s'échelonnant de \$10 à \$19 par semaine.

M. l'abbé Gilmore avait, au cours de l'après-midi, invité les représentants des deux parties à se rencontrer en sa présence et à négocier une entente qui soit de nature à éviter une grève dont il craignait qu'elle donne lieu à des incidents comme celui qui s'était produit la veille sur les lignes de piquetage devant l'usine de la confiserie Lowrey's où une vingtaine de travailleurs également à l'emploi de l'Empire Maintenance sont en grève depuis lundi soir.

On a appris que l'un des trois piqueteurs blessés par une automobile qui fonça sur eux est le rédacteur du journal de l'association des étudiants de l'université de Sherbrooke. Le syndicat a porté plainte au criminel contre le chauffeur pour assaut avec intention de blesser.

La convention des employés de l'entretien de l'université de Sherbrooke, d'une durée de deux ans et demi, porte le salaire de base à \$63 par semaine pour les employés qui ont moins d'un an de service. Les employés profiteront en outre d'une pleine sécurité d'emploi et du remboursement complet du salaire perdu par suite d'un accident au travail.

Décès d'une comédienne bien connue

Mlle Albertine Martin, comédienne bien connue de la scène et de la radio est décédée lundi 11 octobre à l'âge de 83 ans. Elle incarnait le rôle d'Imelda, l'épouse du père



Mlle Albertine Martin

Ovide dans le roman de Claude-Henri Grignon, "Les Belles Histoires des pays d'en haut".

Née à Saint-Dominique de Bagot, elle entra au conservatoire LaSalle lorsque ses parents vinrent s'établir à Montréal. Tout en participant aux "soirées du bon vieux temps" qu'organisait Conrad Gauthier au Monument National, elle débutait en 1915 sur les ondes du poste CKAC, avec quelques rôles dans les émissions suivantes. Le théâtre de chez nous, Madeleine et Pierre, Les Amours de Ti-Jos, Jeunesse Dorée, et enfin le rôle d'Imelda dans le feuilleton de Claude-Henri Grignon. Elle célébrait, le 8 janvier dernier au milieu du monde des artistes, son 82e anniversaire de naissance.

La défunte laisse dans le deuil sa sœur Floristine (Mme Paul-Emile Demers), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles seront chantées ce matin à 9 heures en l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End. L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Dominique.

Décès d'une religieuse

Au monastère des hospitalières de Saint-Augustin de l'Hôtel-Dieu de Gaspé est décédée le 7 octobre 1965, à l'âge de 86 ans et 10 mois, la vénérable mère Marie-de-l'Incarnation, née Marie-Louise-Philomène Cantin, native de Saint-Romuald près Québec. Professe de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec dès 1903, elle fut appelée à fonder l'Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges à Gaspé, le 26 novembre 1926. Première supérieure jusqu'en 1933, la fondatrice occupa de nouveau la charge de supérieure de 1947 à 1953.

Elle laisse pour pleurer son départ, outre les membres de sa communauté, sa belle-sœur, Mme E. Lévis Cantin de Québec et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu à Gaspé, dimanche, le 10 octobre.

DÉCÈS

MORISSET — A l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 12 octobre 1965 à l'âge de 26 ans, 3 mois, est décédé Jacques Morisset, fils du docteur et de Mme Pierre Morisset, demeurant à St-Georges de Beauce. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 octobre, à 11 heures, en l'église de St-Georges de Beauce, où le service sera célébré à 11h30. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction des funérailles: Giguère & Frères, 807, 1ère Avenue, Ville St-Georges est.

la vie syndicale

MM. Fortin et Lévesque offrent leur médiation

NORANDA — Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, et le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, ont offert leur médiation dans le différend ouvrier-patronal à Rouyn-Noranda pour tenter de trouver une solution au différend et d'éviter la grève que peuvent légalement déclencher les 1,300 travailleurs de la mine Noranda.

C'est en réponse à l'invitation du comité de négociation du Syndicat des métallurgistes-union d'Amérique à Noranda que M. Fortin a promis d'intervenir comme médiateur. Le ministre a félicité les membres du comité de négociations de vouloir "éprouver tous les moyens avant de déclarer la grève qui risque de devenir socialement et économiquement très grave".

La médiation du ministre des richesses naturelles est également assurée. M. René Lévesque, dans un télégramme aux mineurs, a déclaré qu'il était disposé "à collaborer à la recherche d'une solution dans la mesure de mes moyens." Dans son télégramme, le ministre du travail souligne que "les parties seront convoquées rapidement".

Nouvelle réglementation des écoles de coiffure

QUÉBEC — M. Carrier Fortin, ministre du travail, annonce que le ministre de l'éducation en collaboration avec le ministère du travail et l'Association des comités paritaires de la coiffure a préparé de nouveaux règlements concernant les écoles privées de formation professionnelle qui enseignent la coiffure pour hommes et pour dames.

Ces règlements qui viennent

d'être adoptés par l'arrêté en conseil No 1953 rencontrent l'approbation unanime de tous les intéressés et sont de nature à protéger adéquatement les apprentis et à leur fournir tous les renseignements requis avant de s'engager dans l'apprentissage de cette profession et éviter des déboires cruels subis par des jeunes travailleurs.

Le ministre croit que cette amélioration dans les règlements du ministère de l'éducation et les décrets de la coiffure corrigera une situation que plusieurs déplorent et qui avait été portée à la connaissance des autorités il y a quelque temps.

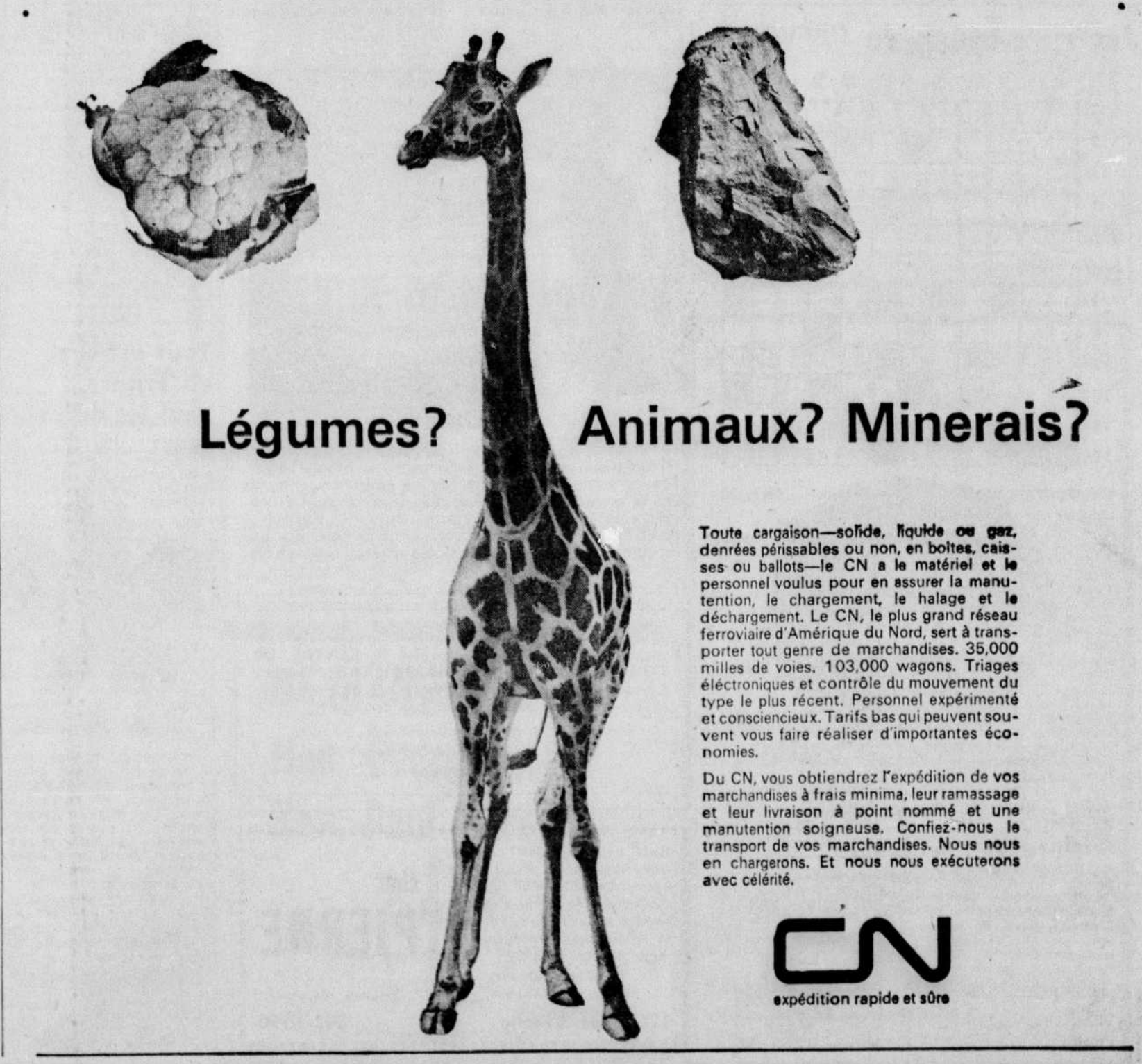
Négociations en cours au Châteaufort Frontenac

QUÉBEC — Les négociations visant à mettre un terme à la grève des quelque 500 employés du Châteaufort Frontenac ont repris hier, a annoncé M. Magella Perron, président du Conseil du travail de Québec.

Le dirigeant syndical a accusé la direction du Canadien Pacifique d'avoir tout simplement voulu tenter d'effrayer ses employés en laissant se prolonger cette grève qui dure depuis le 6 septembre dernier.

Ces employés, membres de la Fraternité canadienne des employés de transport (CTC), réclament une hausse de salaire de 15 p.c. ainsi que de meilleures conditions de travail. Jusqu'à présent, la compagnie a offert une augmentation de 11 cents l'heure répartie sur une période de trois ans.

Les salaires horaires varient actuellement de \$2.65 pour un mécanicien de machine fixe à 85 cents pour une femme de chambre qui a nourriture et logement.



Légumes?

Animaux? Minerais?

Toute cargaison—solide, liquide ou gaz, denrées périssables ou non, en boîtes, caisses ou ballots—le CN a le matériel et le personnel voulus pour assurer la manutention, le chargement, le halage et le déchargement. Le CN, le plus grand réseau ferroviaire d'Amérique du Nord, sert à transporter tout genre de marchandises. 35,000 milles de voies, 103,000 wagons. Triages électroniques et contrôle du mouvement du type le plus récent. Personnel expérimenté et consciencieux. Tarifs bas qui peuvent souvent vous faire réaliser d'importantes économies.

Du CN, vous obtiendrez l'expédition de vos marchandises à frais minima, leur ramassage et leur livraison à point nommé et une manutention soignée. Confiez-nous le transport de vos marchandises. Nous nous en chargerons. Et nous nous exécuterons avec célérité.

CN
expédition rapide et sûre

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT



Soukarno, quelques jours après l'échec du coup d'État.

(Photo UPI)

Indonésie: Soukarno sur "la corde raide"

DIJAKARTA — Le président Soukarno tente désespérément de maintenir sa position d'arbitre entre d'une part, les communistes pro-chinois — vaincus d'une tentative d'assassinat sur sa personne et auteurs du coup d'État manqué du 30 septembre dernier — et, d'autre, l'armée demeurée fidèle au général Nasution et la plupart des partis politiques indonésiens, les partis musulmans notamment.

Le chef de l'État indonésien a, en effet, tout à la fois approuvé la répression anti-communiste, mais refusé, jusqu'à présent du moins, d'interdire le P.K.I., formulé à l'encontre de la Chine l'accusation qu'elle n'a peut-être pas été tout à fait étrangère au coup d'État avorté mais rejette l'opportunité d'une rupture ouverte avec Pékin.

Prisonnier de sa politique d'engagement aux côtés de la Chine, le président Soukarno ne peut qu'interdire les manifestations d'hostilités envers Pékin, manifestations qui se déroulent néanmoins avec l'appui de l'armée et de la police.

Victime de contradictions politiques qui ont éclaté au grand jour le 30 septembre dernier, le chef de l'État indonésien apparaît, aux yeux des observateurs, comme un homme marchant sur une corde raide. Les jours qui viennent diront s'il parvient à s'y maintenir, si la politique de coexistence entre la droite et la gauche peut être sauvée.

Le 17 octobre, pour la première fois depuis le coup

d'État avorté, le président prononcera un discours public, annonce radio Djakarta. Selon des sources dignes de foi, le plan des rebelles a échoué parce qu'ils n'ont pas réussi à faire subir au général Nasution le sort des six autres généraux assassinés en même temps qu'un lieutenant qu'ils avaient pris par erreur pour le ministre de la Défense. Selon la version qui circule à Djakarta, les généraux assassinés auraient été émasculés avant d'avoir été achevés par des membres des "jeunesses communistes", au milieu d'un

cerce, de femmes dévêtues, dans une ronde rituelle.

Suivant le plan supposé des conjurés, M. Aidi, le leader communiste, devait — après l'assassinat du président Soukarno — rejeter la responsabilité de cet acte sur l'armée et prendre le pouvoir. M. Aidi demeure toujours introuvable. Quant à Achmad Untung, le chef de la rébellion capturée mardi, sa chute met fin pratiquement à toute résistance à l'armée, a déclaré au correspondant de l'AFP le général Ibnu Subroto, porte-parole de l'armée.

Cependant, selon le général Suharto, spécialement chargé du rétablissement de l'ordre, qui s'est entretenu hier avec le président Soukarno, "on ne peut pas dire que la situation soit redevenue tout à fait normale".

On croit savoir, d'autre part, que le président Soukarno a levé hier l'interdiction de paraître qui frappait les journaux communistes depuis le début de la répression car, aurait-il dit, les autres journaux donnent des récents événements une appréciation unilatérale et incomplète.

Vietnam: les Américains se heurtent à une vive résistance des Vietcongs

SAIGON — Les unités américaines, qui mènent actuellement quatre importantes opérations au Sud-Vietnam, deux autour de Saigon et deux autour de An Khe, se sont heurtées à de vives actions de retardement des Vietcongs et continuent à occuper des camps et installations abandonnés par leurs occupants dans le secteur de An Khe. Les troupes américaines ayant essuyé un feu nourri d'armes légères et de mortiers provenant d'un secteur protégé d'un hôpital de campagne vietcong, ont arrêté leur progression et fait appel à l'aviation et à l'artillerie. Mille deux cents obus ont été lancés sur ce secteur et plusieurs missions aériennes de bombardement effectuées. Les observateurs aériens semblent satisfaits des résultats, mais n'ont pu donner aucune précision.

Toutefois au 3e jour de l'opération, le bilan des pertes Vietcong subies depuis le début de cette vaste opération n'est ni de 29 tués et 84 prisonniers. Les pertes américaines seraient légères.

Une autre unité de la division aéro-mobilité américaine a

occupé sans combat un camp d'entraînement Vietcong situé dans la vallée de Souy La Tinh et qui avait été déserté depuis plusieurs heures au moins. Selon des renseignements non confirmés obtenus des prisonniers capturés dans cette vallée, les unités vietcongs qui s'y trouvaient auraient été informées à l'avance du déclenchement de cette opération.

Le "triangle de fer", région de forêts denses située au sud-ouest de Ben Cat et considérée comme un "sanctuaire" Vietcong, qui avait été investi vendredi dernier par des éléments de la 173e brigade de parachutistes américains en liaison avec le bataillon australien, est actuellement évacué. À deux reprises, des grenades lacrymogènes ont été utilisées dans les caves et tunnels mais ceux-ci étaient vides. De leur côté, les Vietcongs ont harcelé les troupes américaines au bivouac à coups de mortiers et avec des rafales d'armes automatiques. Au terme de cette opération, le bilan des pertes a été de 84 tués et 115 prisonniers pour

les Vietcongs et de 2 tués pour le bataillon australien. Les pertes américaines sont toujours considérées comme légères. Il y a eu également des victimes parmi la population civile.

Poursuite des négociations sur l'émigration de Cuba

WASHINGTON — Les négociations américano-cubaines pour le transfert de ressortissants cubains désireux de s'installer aux États-Unis ont fait hier un important pas en avant. Le gouvernement cubain a répondu à une note du département d'État envoyée vendredi dernier à La Havane définissant en détail les dispositions que le gouvernement des États-Unis envisageait de prendre pour assurer un transfert dans l'ordre et la discipline de ces réfugiés.

Johnson au repos

WASHINGTON — Le président Johnson n'a pas une journée paisible hier, sans recevoir de visiteurs et en réduisant ses activités au minimum. Le chef de l'exécutif américain, dont l'état est jugé extrêmement satisfaisant par ses médecins, a passé la matinée à lire des rapports et documents officiels en partageant son temps entre un fauteuil dans sa chambre et son lit. Il s'est endormi en début d'après-midi après avoir dîné en compagnie de Mme Johnson. D'après le porte-parole de la Maison Blanche, le président qui souffre encore un peu de douleurs post-opératoires, continuera de travailler au valant aujourd'hui et au cours des prochaines semaines afin de "se reposer et reprendre des forces aussi rapidement que possible".

Aux 4 coins du monde

Crédits américains pour avions américains

LONDRES — On confirme à Whitehall que le gouvernement américain a accordé des facilités de crédit à la Grande-Bretagne pour l'achat éventuel d'avions militaires américains. Selon des informations en provenance de Washington, ce crédit s'élèverait à \$1 milliard. Le ministre de la Défense britannique, rappelle-t-on, envisage d'acheter outre-atlantique des chasseurs à réaction "Phantom", destinés notamment à l'aviation embarquée, des transports "C-130 Hercules" et des chasseurs-bombardiers supersoniques F-111.

Administrateur à St-Pierre et Miquelon

PARIS — M. Georges Poulet, administrateur en chef de la classe exceptionnelle des affaires étrangères, a été nommé administrateur en chef du territoire de Saint-Pierre et Miquelon, en remplacement de M. Jacques Herry, apprenant à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Élysée. Il a été reçu par le général de Gaulle. M. Georges Poulet a notamment occupé les fonctions de haut commissaire par intérim pour le Pacifique en 1961 et 1962.

Congo: Tshombé limogé

LEOPOLDVILLE — C'est avec la plus grande surprise que l'on a appris hier, à Léopoldville, la désignation de M. Evariste Kimba comme "formateur" du nouveau gouvernement qui succèdera à celui de M. Moïse Tschombé, révoqué deux heures plus tôt par M. Joseph Kasavubu, chef de l'État congolais.

La tâche du formateur sera dure, estiment les observateurs. M. Kimba a, en effet, donné son adhésion au "Front démocratique congolais" que dirige — du moins en coulisse — M. Victor Nendaka, ministre de l'Intérieur de l'équipe de M. Tschombé, et qui groupe, d'une manière quelconque, d'une manière quelconque les opposants à l'ancien chef du gouvernement.

Katanga comme M. Tschombé, M. Evariste Kimba devra, de l'avis des observateurs, très

certainement composer avec le seul adversaire du "Front", la "Convention nationale congolaise" que préside l'ancien chef du gouvernement, et admettre dans sa future équipe de nombreux membres de ce parti qui a la majorité à l'Assemblée nationale et — à deux voix près — au Sénat.

Le gouvernement qui sera constitué devra être soumis à l'approbation du Parlement. Il semble toutefois exclu — notent les observateurs — que M. Tschombé accepte un quelcon-

que portefeuille après avoir été éloigné du pouvoir d'une manière assez brutale. Une certaine tension n'a d'ailleurs pas manqué de se manifester dans les rangs des supporters de M. Tschombé, tension dont il ne faudrait pas, disent les observateurs, sous-estimer les éventuelles conséquences.

La population de la capitale congolaise n'a jusqu'à présent pas manifesté son opinion quant au limogage de M. Tschombé qui jouit, depuis juillet 1964, d'un prestige certain à Léopoldville.

Les projets spatiaux américains: une sortie de 90 minutes en janvier

WASHINGTON — En janvier ou février prochains, l'astronaute David Scott, co-pilote de Neil Armstrong à bord de "Geminii-8", effectuera une sortie spatiale d'une heure et demie. Il s'agira de la durée d'une orbite entière, comportant donc un jour et une nuit.

Ces précisions sont données mercredi de source officielle par la NASA où l'on déclare que la longueur du "cordon ombilical" reliant "Dave" Scott à sa cabine sera comprise entre 75 et 100 pieds.

Si d'ici là, les cosmonautes soviétiques n'ont pas effectué de tentative prolongée de "station spatiale", Scott aura une importante première spatiale à son actif et l'Amérique, estiment ses experts, aura franchi un grand pas sur la voie de la conquête humaine de la Lune.

Le vol "Geminii-8" durera deux jours et comportera également des tentatives de rendez-vous entre cette cabine et le second et dernier étage d'un rocket "Agena" inscrit sur une orbite aux dimensions voisines une heure et demie avant le lancement d'Armstrong et Scott.

Cette tentative impatientement attendue tant au Cap Kennedy où aura lieu le lancement qu'à Washington, sera précédée des vols suivants:

"Geminii-6", du 25 au 27 octobre, Walter Schirra et Thomas Stafford effectueront les premiers essais de rendez-vous "Geminii - Agena". Ces manœuvres sont d'une nature extrêmement complexe; et le seul "rendez-vous" jusqu'ici à l'actif de cosmonautes a été strictement théorique quand, au mois d'août, Gordon Cooper

et Charles Conrad se sont hypothétiquement rapprochés d'un véhicule qui n'existait que dans les calculs d'expérimentateurs au sol.

"Geminii-7", au début de décembre, Frank Borman et James Lovell "tiendront l'es-

pace" pendant 14 ou 15 jours. L'endurance spatiale peu commune requise pour cette expérience sera telle qu'il n'est alors prévu ni rendez-vous ni vol du co-pilote à l'extrémité du filin doré le reliant, dans l'espace, à sa cabine "Geminii".

UNE
ADRESSE

prestigieuse
le
CARTIER

SHERBROOKE
ET PEEL



Le Cartier... nouveaux
appartements de distinction
au croisement de deux des plus
élégantes artères au Canada.
Le Cartier offre le summum
de luxe et d'agrément à ceux qui
exigent ce qu'il y a de mieux.

LE CARTIER
Une réalisation de ACI Property Corporation
Development
Montreal Trust — Tél.: 845-0422



Un vrai bon coup...

Nos ancêtres ne manquaient certes pas d'imagination quand il s'agissait de s'amuser. Tenez, par exemple, ce concours d'un grand quotidien de la métropole durant lequel il s'agissait de porter, à la brouette, le fardeau le plus lourd possible et le plus longtemps possible.

C'est au parc Sohmer, le 4 mars 1908, que ce concours, auquel participaient 30 "brouetteurs", eut lieu devant plus de 300 spectateurs qui virent le champion Moïse Charbonneau, originaire du Comté des Deux-Montagnes, promener dans sa brouette un poids de 3,246 livres durant 12 heures! C'est le cas de le dire, il en a mis un bon coup!



Le
GROS GIN
MARCHAND
ça fait toujours... un bon gros coup!

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE
LA DISTILLERIE VÉRITABLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

Robert Kennedy: que la Chine soit invitée à la conférence de Genève

WASHINGTON — Dans un discours au sénat le sénateur Robert Kennedy a proposé hier que la Chine populaire soit invitée à la conférence de Genève en vue d'un accord contre la dissémination des armes nucléaires.

Le frère de l'ancien président s'est également prononcé en faveur de l'élargissement du traité de Moscou de façon à ce qu'il interdise aussi les essais nucléaires dans le sens et pour la création de zones non-atomiques en Amérique latine.

Le sénateur démocrate de l'État de New York a souligné le danger qu'il y aurait si la Chine communiste communiquait des informations sur l'armement nucléaire à des pays qui ne sont pas dotés de celui-ci. Aussi demande-t-il que les États-Unis redoublent d'efforts "pour obtenir l'appui de toutes les nations, y compris la Chine communiste, dans la lutte destinée à éviter une catastrophe nucléaire. Il est possible de persuader les dirigeants chinois que leur intérêt à long terme, comme celui des États-Unis et de toutes les nations ne réside pas dans la prolifération des armes nucléaires, mais dans leur strict contrôle".

Celui qui a été le plus ardent conseiller du président John Kennedy a fait ensuite l'éloge des efforts de M. Lyndon Johnson pour combattre la dissémination des armes nucléaires.

Il a qualifié d'"initiative majeure" la proposition du président Johnson à l'URSS de transformer de larges stocks de matériel nucléaire, actuellement affecté à des fins militaires, en équipement qui servirait à la fois au progrès de l'humanité et au renforcement de la cause de la paix.

Les officiels américains, pour leur part, ne doutent pas que Pékin doive un jour participer à un accord sur le désarme-

ment pour que ce traité puisse véritablement revêtir un caractère global. Mais Washington estime pour le moment que



Pékin qui a fait exploser ses premiers engins nucléaires à une date relativement récente, ne s'intéresse pas à la signature d'un tel accord.

LA MLF N'EST PAS LA MEILLEURE SOLUTION

Aux yeux du sénateur Kennedy la proposition de force nucléaire multilatérale de l'OTAN pourrait ne pas constituer la meilleure solution pour garantir la sécurité européenne.

En effet, raisonne M. Kennedy, la force en question donnerait à l'Allemagne indirectement accès aux capacités nucléaires; elle pourrait ainsi empêcher l'union soviétique de participer à un traité contre la prolifération des armes atomiques. Toutefois, d'après M. Kennedy, l'insistance du gé-

ral de Gaulle à mettre sur pied une force nucléaire indépendante "doit inévitablement mener d'autres pays d'Europe à penser qu'ils doivent constituer des forces nucléaires nationales". Tel pourrait être, toujours selon le sénateur de New York, le cas de l'Allemagne. Dans son discours au sénat M. Robert Kennedy a fait enfin ressortir les deux points suivants:

1) Le sénateur espère que l'Inde ne va pas se lancer dans la construction d'armes nucléaires pour tenter de régler son conflit avec le Pakistan. La sécurité de l'Inde requiert d'autres mesures plus spécifiques que la promesse de M. Johnson de défendre les pays d'Asie contre le "chantage nucléaire".

2) C'est enfin l'OECE qui, en novembre, à Rio, devra examiner la question de faire de l'Amérique latine une zone non-atomique. Il n'est pas douteux que l'OECE, a conclu M. Kennedy, continuera d'empêcher Cuba de constituer une menace nucléaire.

M. Kennedy souligne que la garantie de protection nucléaire américaine que voudrait accorder la FML à l'Europe "a été mise en doute par la France qui a insisté pour bâtir sa propre force de frappe" et il ajoute que "l'initiative de la France à vouloir son indépendance, met en doute les engagements des États-Unis en Europe, a produit un malaise en Allemagne de l'ouest".

Le sénateur de New-York estime que les arrangements militaires ne sont que la partie la moins importante du problème de la sécurité européenne. Il pense, en rappelant les espoirs du président John Kennedy, qu'une plus grande intégration européenne serait nécessaire car "dans une Europe au sein de laquelle toutes les nations de l'OTAN seraient étroitement liées comme partenaires, il n'y aurait

aucune place à la concurrence pour construire des forces nucléaires. Les nations européennes doivent ouvrir la voie pour faire de cet idéal une réalité".

M. Kennedy suggère que les États-Unis réaffirment clairement leur volonté d'agir d'une manière raisonnable pour renforcer leurs engagements pour assurer la sécurité européenne. Et il ajoute, "nous devrions accompagner cela de nos assurances à la France que l'OTAN n'est pas un véhicule de la domination anglo-saxonne de l'Europe".

Malgré l'hostilité de la Chine envers les États-Unis, estime enfin le sénateur Kennedy, il peut être possible d'arriver à des "accords, définis et limités dans leur nature" (contre la prolifération des armes nucléaires). "C'est dans son intérêt comme dans le nôtre".

Le frère et conseiller du président Kennedy rappelle que les conversations américano-chinoises de Varsovie à l'échelon des ambassadeurs ne constituent pas le seul moyen d'explorer la possibilité de l'accès de la Chine à un système de contrôle nucléaire. Après avoir souligné qu'il "faudrait inviter les Chinois à participer aux conversations de Genève sur le désarmement, à leur reprise, M. Kennedy ajoute que, s'ils acceptent, les négociations auront davantage de sens". Mais s'ils refusent, poursuit M. Kennedy, il n'y a rien à perdre pour Washington, Pékin montrera alors au monde qu'il ne s'intéresse pas à ces entretiens. "Je ne crois pas, a conclu le sénateur de l'État de New-York, que l'on puisse interpréter (l'invitation à la Chine populaire à se rendre à Genève) comme un signe de faiblesse quand on examine la politique étrangère américaine depuis 1961".



Le Sedan de Ville

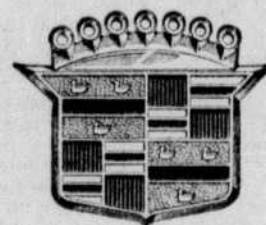
Nouvelle Élegance! Nouvelle Excellence! Nouvelle Splendeur!

La Cadillac est la voiture de luxe de l'année. De toutes les Cadillac réalisées jusqu'à présent, voici le chef-d'oeuvre! Elle surclasse les réussites précédentes grâce à une élégance et un attrait d'une nouveauté remarquable. La nouvelle grille étagée et les nouvelles lignes fuyantes de la carrosserie accentuent la grande beauté de la Cadillac 1966. A l'intérieur, l'aménagement est d'un luxe sans précédent.

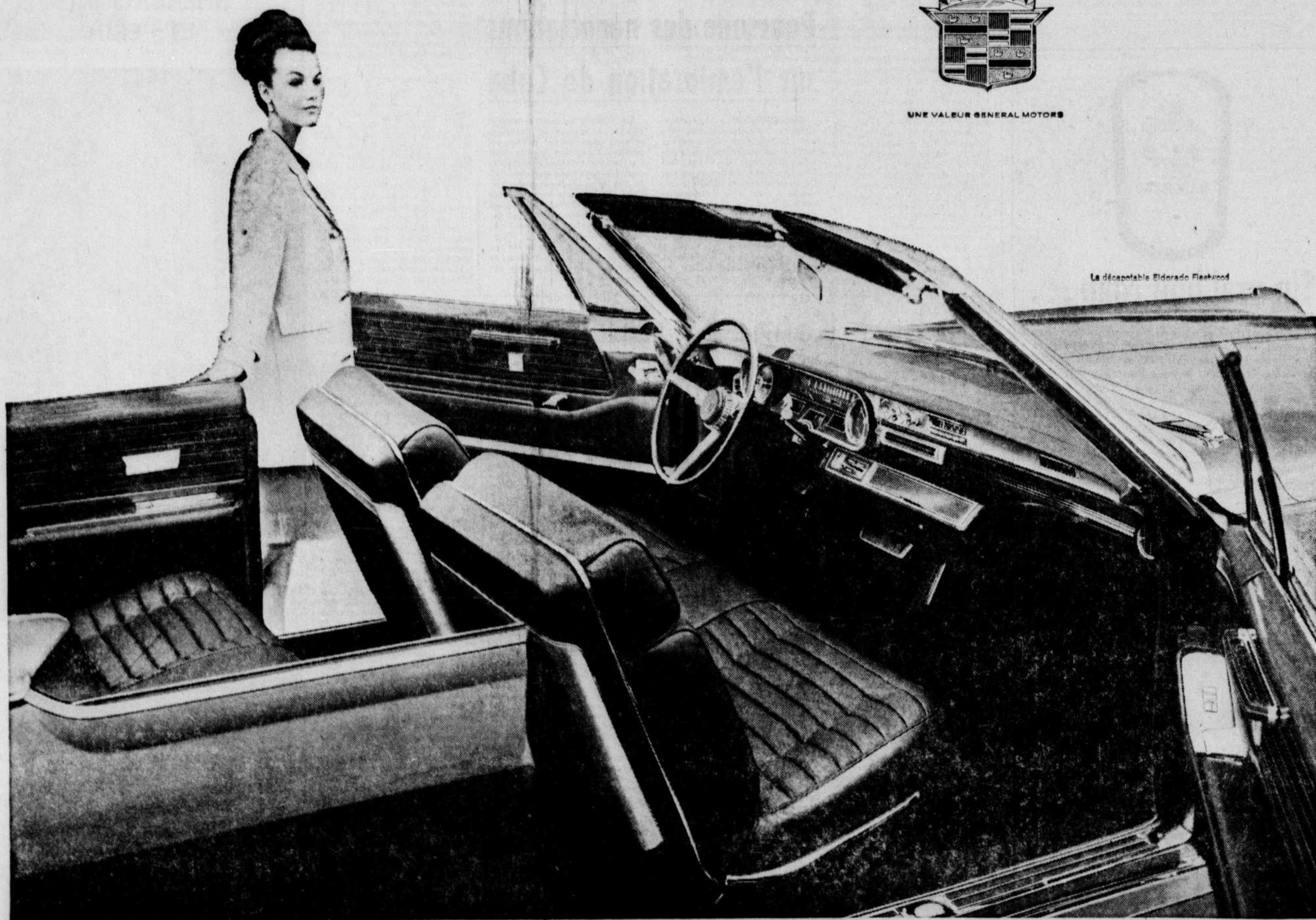
Des garnitures, des cuirs et des tissus nouveaux (de même qu'un superbe revêtement de noyer dans tous les modèles Fleetwood) forment un décor d'un goût parfait et d'une distinction inégalée jusqu'à présent. La traditionnelle excellence technique de la Cadillac se manifeste aussi par une série de perfectionnements importants incorporés aux éléments du châssis-cadre, de la suspension et de l'insonorisa-

tion: la Cadillac est plus silencieuse, plus reposante que jamais. Sur le plan performances, la nouvelle Cadillac est vraiment exceptionnelle. Elle possède par exemple une nouvelle servo-direction à rapport variable et une docilité exceptionnelle. Rendez visite au concessionnaire Cadillac à la première occasion. Demandez à voir et à mettre à l'essai la nouvelle Cadillac, norme de qualité du monde entier.

La Cadillac mil-neuf cent soixante-six...



UNE VALEUR GENERAL MOTORS



La décapotable Eldorado Fleetwood

DEMANDEZ À VOIR ET À METTRE À L'ESSAI LA MAGNIFIQUE CADILLAC 1966 EN MONTRE AUJOURD'HUI MÊME CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ CADILLAC

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE

1965, rue Lafontaine — 524-3761

MID-TOWN MOTORS LIMITEE

1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

La clôture de la navigation est retardée au 3 décembre

avers le Québec à tra

Me J. Goyette, de Granby, président du barreau rural

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCAT

JEAN-PAUL PARENT
avocat

4 est, rue Notre-Dame
Chambre 605
Tél.: 878-9494
Rex.: 274-1359

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-dessus
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 114 ST-ALEXANDRE PRÈS CHAIG VOUS Y TROUVEREZ dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, espaces de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nouveaux modèles de bureaux
861-5771

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL

VI. 9 2371

OTTAWA — Le président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, M. Pierre Camu, annonce qu'à la suite d'une décision prise conjointement par les administrations canadienne et américaine de la voie maritime, la date de la clôture officielle de la navigation dans la section de Montréal au lac Ontario de la voie navigable avait été fixée au 3 décembre. Les années précédentes, la clôture avait été fixée au 30 novembre. On a jugé d'après l'expérience acquise durant les six années d'exploitation qu'il était plus réaliste de clore officiellement la saison de navigation à la nouvelle date fixée. Si les conditions atmosphériques sont bonnes dans la section de Montréal au lac Ontario après la date officielle de clôture, cette

section demeurera ouverte à la navigation au jour le jour, selon qu'on l'annoncera à midi chaque jour.

M. Camu a signalé que des études technologiques se poursuivent en vue de trouver des moyens d'aider les navires et les opérations de la voie maritime au cours des derniers jours de navigation, période durant laquelle des difficultés ont été éprouvées les années précédentes.

Il a souligné que le temps constituait un facteur imprévisible et ajouté qu'une clôture avant la date officielle serait peut-être nécessaire si les conditions atmosphériques étaient très mauvaises.

Afin d'aider les capitaines des navires à franchir la voie maritime avant l'embâcle, l'Administration publiera encore cette année, trois fois la semaine, à compter du 15 novembre, des bulletins sur la température de l'eau et la formation des glaces dans les chenaux de navigation.

L'Administration publie également un avis à la navigation dans lequel elle annonce la nouvelle date de clôture dans la section de Montréal au lac Ontario et confirme les dates de clôture dans le canal de Welland (15 décembre), le canal de Sault-Sainte-Marie (12 décembre) et les canaux de Lachine et de Cornwall (30 novembre). Il est impossible de modifier la date de clôture dans le canal de Welland en raison de l'exécution des travaux de construction prévue par le programme de modernisation de ce canal.

L'ouverture de la saison de navigation de 1966 aura lieu le 15 avril dans la section de Montréal au lac Ontario et le 4 avril dans le canal de Welland.

Anniversaire du chapelet en famille au sanctuaire du Cap

A l'occasion du 15e anniversaire du chapelet récité en famille et à la radio, des milliers de pèlerins se sont rendus récemment faire la consécration de leur famille à Notre-Dame du Cap, madone nationale des Canadiens. Venu de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec, tous ces Canadiens renouvelèrent l'engagement de réciter leur chapelet chaque jour. Les groupes les plus nombreux venaient de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Sherbrooke, St-Hyacinthe, Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Les Éboulements, St-Théodore de Chertsey, Mont-Joli, Sept-Îles, Hull, Montréal, Ottawa et Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Congrès des jeunes naturalistes du Québec

QUÉBEC — Les délégués de 700 cercles de jeunes naturalistes de la province se sont réunis à Québec, au cours de la fin de semaine, à l'occasion du deuxième congrès annuel de cet organisme. Le Dr Rolland Poirier, doyen de la faculté d'agriculture, a présidé la séance d'ouverture. Les congressistes ont visité le musée des sciences naturelles ouvert récemment par la Commission des écoles catholiques de Québec. C'est la seule institution du genre au Canada pour l'enseignement des sciences naturelles. L'abbé Ovide Fournier, président général des C.J.N., a présidé les assises.

A la Fédération des policiers municipaux

Le détective Paul-Emile Blain, de la police de Verdun, vient d'être élu secrétaire-archiviste intérimaire de la nouvelle Fédération des policiers municipaux du Québec. Le détective Blain est également secrétaire de la Fraternité des policiers de Verdun. La Fédération est actuellement présidée par le sergent-détective Paul Couturier, de Montréal, ainsi que par un bureau de direction intérimaire, jusqu'à la tenue de la première assemblée générale qui devrait avoir lieu en mai prochain.

M. Edouard Brisebois prend sa retraite

QUÉBEC — Un autre vétéran de l'agriculture, M. Edouard Brisebois, a atteint l'âge de la retraite après 46 années de loyaux services aux cultivateurs et à sa province. Edouard Brisebois est né aux Escoumins le 1er août 1895 dans une famille de menuisiers et de navigateurs. Il a fréquenté l'école primaire et l'école modèle de son village natal. En 1915, il s'inscrivit au cours abrégé de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. Mais en 1916, suivant les conseils de ses supérieurs, il entreprit son cours agronomique. En 1918, pour remplir des obligations militaires, il dut abandonner ses études qu'il termina l'année suivante. Il fut alors employé comme vendeur par une société distributrice d'instruments aratoires.

Journée du souvenir des anciens élèves des FEC

Les anciens élèves des Ecoles chrétiennes sont invités dimanche 17 octobre à venir rendre hommage à leurs anciens maîtres en une journée du souvenir. Le programme comporte un forum sur le congrès mondial des anciens en 1967, une messe, un buffet, et des visites traditionnelles aux vieillards, et au cimetière. Les invités visiteront également les nouveaux de l'école régionale Maisonneuve.

de Joliette, a été réélu secrétaire-trésorier.

Les directeurs pour chacune des sections sont: Arthabaska, Me André Biron, de Drummondville; Abitibi: Mes Claude Baillargeon et Claude Bigué; Bas St-Laurent: Mes Fernand Dionne et Yvon Côté; Bedford, Me Gilles Bélanger; Hull: Mes Gaétan Legault et Guy Roy; Laurentides: Me Benoît Marchessault; Richelieu: Mes L.-P. Lauzon et Gaston Rondeau; Saguenay: Me Jacques Dufour; St-François: Mes Edmond Bernard et Gilles Geoffroy; Trois-Rivières: Mes Jacques Lacoursière et Rosaire Lajoie; Québec: Mes Clovis Thibodeau et Robert Cliche.

Le juge Germain Lacoursière agissait comme président d'élections et Me Robert Marchand, comme secrétaire.

Me Gaston Ringue, de Drummondville, a été nommé président honoraire du Barreau rural, en remplacement de Me Léon Balcer. Les autres présidents honoraires sont M. Jean Lesage et le sénateur J.Jean-François Pouliot.

LOUEZ une auto!

Connaissiez-vous les avantages à louer une automobile?

Pour informations

Contrat de 12 ou 24 mois

Téléphone : 658-8723 — 861-0181

Distributeur de:

Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

Voici la voiture vraiment au point... la Buick 1966

Toute voiture possède des qualités: élégance, rendement, puissance de freinage, douceur de roulement ou maniabilité. Mais ce n'est que lorsque ces qualités sont harmonieusement assorties que la voiture est vraiment au point...et qu'elle peut s'appeler Buick.

La Buick 1966 est vraiment au point, et pas seulement le moteur mais la voiture tout entière. Nous avons harmonisé tous ses éléments, comme on accorde les divers instruments d'un orchestre afin d'atteindre une irréprochable harmonie. Précisément, l'accord parfait a été atteint entre tous les éléments de la Buick. Voilà une voiture vraiment au point!

Vraiment au point pour les performances. Nous ne nous sommes pas contentés d'augmenter le rendement des moteurs six cylindres Buick; nous avons perfectionné tout ce qui concourt à transformer leur puissance en mouvement; la transmission, la suspension entièrement à ressorts à boudin, l'arbre de transmission équilibré et les freins travaillent dans un accord parfait. Parce que tout est vraiment au point.

Vraiment au point pour la douceur de marche. Afin d'améliorer la douceur de marche déjà remarquable de la Buick, nous sommes arrivés à une solution vraiment unique: allier un confort supérieur avec une tenue de route qui assure une maîtrise de tous les instants. Pour cela, nous avons renforcé l'isolation par blocs de caoutchouc aux endroits exposés aux cahots. Enfin, la Buick est mieux insonorisée que jamais pour procurer un confort sans égal. Le résultat: une douceur de marche d'une qualité exceptionnelle...en un mot, vraiment au point!

Vraiment au point pour l'élégance. Nous avons voulu aussi que l'apparence de la Buick s'harmonise parfaitement avec ses autres qualités. Pour apprécier le résultat, il suffit de regarder les Buick. Chaque ligne, chaque courbe donne une impression de mouvement. A l'intérieur comme à l'extérieur, c'est une voiture conçue en fonction même du mouvement. Et pour tout dire, discrètement mais avec fierté, la ligne de la Buick est vraiment au point.

Faites l'essai d'une Buick 1966. Les Riviera, Electra 225, Wildcat, LeSabre, Skylark ou Special de luxe sont toutes des Buick vraiment au point...pour votre satisfaction. Comment ne pas préférer la Buick?



La Buick Riviera

La Buick est exposée aujourd'hui chez votre concessionnaire

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ottawa projette de créer une compagnie de la couronne pour venir en aide à l'industrie privée du cinéma

TORONTO. — Le gouvernement fédéral se propose de créer une compagnie de la Couronne, munie d'un capital

initial de \$10.000.000, qui viendrait en aide à l'industrie privée du cinéma, a annoncé hier le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne.

Edifice de cinq étages pour l'Association des infirmières du Québec

Le ministre de la santé, M. Alphonse Couturier, a invité les infirmières à prendre conscience des transformations radicales de leur profession, qui découlent des besoins nouveaux créés par le développement de la sécurité sociale. Il a également parlé de la pénurie d'infirmières, le Québec étant, après Terre-Neuve, la province qui en manque le plus.

Le ministre inaugurerait mardi le nouveau siège social de l'Association des infirmières de la province de Québec, un édifice de cinq étages moulé dans le béton et le verre, à l'angle du boulevard Dorchester et de l'avenue Greene, dans l'ouest de Montréal. L'édifice s'élève sur l'emplacement de l'ancienne "Calvary United Church". L'Association des infirmières, qui groupe 24.000 membres, occupe deux étages. Les autres sont loués.

Au cours de la cérémonie d'hier, une dédicace a été déposée dans la pierre angulaire de l'édifice, sur laquelle apparaît la définition du rôle de l'infirmière, qui fut procla-

mée au congrès international des infirmières, en 1953: "Servir l'humanité est la fonction essentielle de l'infirmière et la raison d'être de sa profession. Le besoin de soins infirmiers étant universel, l'exercice de sa profession ne peut être limité par des considérations de nationalité, de race, de couleur, de croyance, non plus que d'ordre politique ou social."

Le ministre de la santé a reconnu que les écoles d'infirmières s'étaient multipliées depuis quelques années, mais pas encore assez pour répondre aux besoins de la population. Il a cité les chiffres du rapport Hall sur les services de santé, selon lesquels le Québec dispose d'une infirmière pour 360 personnes, alors qu'en Ontario, on compte une infirmière pour 162 personnes.

M. Couturier a rendu hommage à l'Association des infirmières, dont le rôle principal consiste à protéger le public en établissant des normes minimales de compétence. Depuis 1946, il faut être membre de l'Association pour pratiquer la profession d'infirmière.

Prenez la parole devant la Conférence canadienne des arts, M. Lamontagne a précisé que cette compagnie aiderait les compagnies privées à réaliser des longs métrages de bonne qualité et ayant une valeur commerciale.

Plus tôt cette année, le gouvernement avait fait savoir qu'il ordonnait une étude sur la possibilité de créer une telle compagnie et son utilité. En 1964, un comité inter-ministériel avait fait enquête sur les problèmes de l'industrie cinématographique, particulièrement sur ses difficultés financières. Plus tard, le gouvernement avait recommandé l'établissement d'un fonds permettant des prêts aux compagnies.

Deux conseillers du gouvernement et deux aviseurs de l'extérieur ont alors été chargés d'étudier les besoins de cette industrie ainsi que les mesures prises dans les autres pays pour l'aider. M. Lamontagne a reçu leur rapport il y a deux mois.

A la suite de ce rapport, "le gouvernement est convaincu que le développement d'une industrie cinématographique au Canada favoriserait grandement la reconnaissance de notre pays comme nation, sur le plan domestique et sur le plan international", a dit le secrétaire d'Etat.

La compagnie de la couronne fera des prêts substantiels et accordera des prix en argent. Un comité de conseillers établira le lien entre l'industrie, la compagnie, le gouvernement.

M. Lamontagne a précisé que ce projet ne voulait pas être un bâton dans les roues

pour l'importation de films étrangers. Il a souhaité tout de même que le film canadien soit traité avec justice par les distributeurs canadiens et étrangers.

Il a même exprimé le vœu que des compagnies américaines et européennes s'unissent à des compagnies canadiennes

pour réaliser des films au Canada.

Par ailleurs, selon ce qu'a affirmé M. Lamontagne, l'Office national du film étudierait présentement la possibilité de créer un centre de formation et d'entraînement pour les jeunes cinéastes du Canada et de l'étranger.

Travailleur social éminent devant des anciens de McGill

Un éminent spécialiste des questions relatives au bien-être et à la sécurité sociale sera le conférencier invité à la sixième réunion de l'Association des anciens élèves de l'Ecole de service social de l'université McGill, qui se tiendra en fin de semaine.

M. Charles I. Schottland, doyen de l'école des hautes études en service social de l'université de Brandeis, de Waltham, au Massachusetts, a intitulé sa conférence "Le bien-être social dans un monde en évolution".

La conférence sera donnée vendredi soir à 8 h. 30, au Stephen Leacock Buildings de l'université. Le public est invité.

Le doyen Schottland est avantageusement connu pour sa contribution pratique aussi bien qu'académique au progrès du bien-être social sous toutes ses formes.

Il a débuté à Los Angeles comme travailleur social et il a tenu par la suite plusieurs postes importants dans des organismes publics ou privés. Son travail auprès des personnes déplacées, lors du dernier con-

flit mondial, lui a valu d'être honoré par le gouvernement de plusieurs pays.

M. Schottland était le premier conseiller de la délégation américaine à la 10e et 11e sessions de la commission sociale des Nations unies. Il a fait également partie du groupe d'experts en service social auprès de l'Organisation.

Cette réunion d'anciens élèves sera l'occasion de la remise d'un trophée présenté chaque année à un ancien qui s'est particulièrement distingué au cours des derniers mois. Cet honneur reviendra cette année au Dr Dorothy Aikin, professeur à l'université de Chicago. Une mention soulignera la contribution de Mlle Kathleen Moore, travailleuse sociale de Montréal, au progrès du service social dans la métropole.

Présentation de ce trophée et de cette mention sera faite au cours d'un dîner, samedi soir, où M. Anselme Cormier, président du comité canadien de l'Année de coopération internationale, adressera la parole sur le thème "Coopération internationale et bien-être".

D'UN OCEAN A L'AUTRE

L'Ukrainien devrait être enseigné au Canada

WINNIPEG — Les villes qui comptent de larges secteurs ukrainiens devraient dispenser l'enseignement de cette langue dans les classes élémentaires, a soutenu dimanche Mgr Basil Kushnir, président du comité canado-ukrainien. Le curé de la paroisse St-Vladimir a ajouté qu'il fallait faire plus pour que les jeunes Canadiens d'origine ukrainienne gardent la langue et la culture de leurs devanciers. Au Manitoba, la langue ukrainienne peut être enseignée dans les high schools, tandis qu'une entente verbale récente avec le premier ministre Lesage permettrait l'enseignement de cette langue dans les high schools du Québec, a dit le prélat. Il a fait appel au gouvernement fédéral pour qu'il facilite l'enseignement de l'ukrainien là où le nombre d'enfants le justifierait.

Nouvel ambassadeur en Côte d'Ivoire

M. Charles Eustache McGaughey, nouvel ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire où il succède à M. Donald M. Cornett, a présenté ses lettres de créance au président Houphouët-Boigny. Répondant à l'allocation du diplomate canadien, le chef de l'Etat ivoirien a évoqué les liens qui unissent les deux pays, rappelant "la civilisation dont se réclame une partie du peuple canadien et à laquelle la Côte d'Ivoire est fière de participer" et "la complémentarité de nos économies, la compréhension mutuelle qui s'est établie entre deux pays neufs également épris de progrès".

Le nouveau train de voyageurs du CN entre Montréal et Toronto fera le voyage en moins de 5 heures

Le Canadien National va mettre en service le 31 octobre, entre Montréal et Toronto, le Rapido, le train de voyageurs interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord, annonce un communiqué de la compagnie. Ce nouveau train va franchir les 335 milles qui séparent les deux villes en 4 heures et 59 minutes sans faire d'arrêt, c'est-à-dire que ce voyage se fera en une heure seize minutes de moins qu'indiqué par les horaires existants.

Le Rapido partira de la gare Union de Toronto et de la gare Centrale de Montréal tous les jours excepté le samedi, à 4 h. 45 p.m. pour arriver à destination à 9 h. 44 p.m. Il comprend des voitures-salons, des voitures-coach et des voitures-restaurants.

Un autre train rapide d'après-midi, le Bonaventure, sera exploité par le CN entre les deux villes; il s'arrêtera aux endroits suivants: Dorval, Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville, Port Hope, Oshawa et Danforth. Le Bonaventure quittera Toronto et Montréal à 4 h. 50 p.m. et mettra cinq heures cinquante minutes pour arriver à destination, soit un gain de trente-cinq minutes par rapport aux horaires existants.

Le service Montréal-Toronto comprendra trois autres trains, deux trains quotidiens et un autre durant le temps des fêtes et de Pâques.

Le Lakeshore, train quotidien du matin faisait le parcours en six heures quinze minutes et s'arrêtait à Dorval, Cornwall, Prescott, Brockville,

Kingston, Belleville, Trenton Junction, Cobourg, Oshawa et Danforth. Il part de Montréal en direction de l'Ouest à 9 h. 30 a.m. et de Toronto en direction de l'Est à 10 h. 15 a.m.

Train de nuit, le Cavalier, quittera Montréal tous les soirs à 11 h. 55 p.m. et arrivera à Toronto à 7 h. 30 a.m.; il quittera Toronto à 11 h. 59 p.m. et arrivera à Montréal à 8 h. a.m. Mémes arrêts que fait actuellement le train de nuit du CN.

Le Premier, qui sera mis en service pour le temps des fêtes et de Pâques, et qui fera son parcours en cinq heures trente minutes, quittera Toronto à 10 h. 10 a.m. et Montréal à 9 h. 25 a.m.

Colloque sur les relations Canada-E.-U.

WINDSOR — Le septième colloque annuel organisé par l'université de Windsor se tiendra les 3, 4 et 5 novembre prochain. Il porte sur les relations canado-américaines, plus précisément sur la planification économique.

Les panelistes invités viennent des deux pays. Parmi les Canadiens invités, on remarque les noms de MM. John Deutsch, président du conseil économique du Canada, Donald McDonald, secrétaire du Congrès du travail du Canada, Roy Matthews, de Montréal, Jack Davis, secrétaire parlementaire du premier ministre du Canada.



Ci-dessus: Hardtop 4 portes Buick Wildcat

Ci-dessous: Coupé sport Buick Skylark



Buick 1966

CONCESSIONNAIRES BUICK AUTORISES DANS LE GRAND MONTRÉAL:

PARKWAY PONTIAC LEE
2500 ouest, Jean-Talon, 739-2291

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin
Ste-Genevieve de Pierrefonds,
626-3981

VAILLANCOURT PONTIAC-BUICK Ltee
375, boul. Labelle
Chomedey, 681-2523

MONTRÉAL BUICK LTEE
4026 ouest, rue Ste-Catherine
11251 est, 937-6342

ROCHELLEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955, boul. Montréal-Toronto
Rond Point de Dorval, 631-2051

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, St-Charles
Longueuil, 674-4924

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965, Lafontaine, 524-3761

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides
Pont Vieux, 869-2681

BOULEVARD PONTIAC-BUICK LTEE
1085, boul. St-Laurent, 279-7321

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833, boul. St-Laurent, 288-0186

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987, ave Verdun, Verdun, 768-2551

MID-TOWN MOTORS LIMITEE
1195 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

N'oubliez pas de regarder "TOUS POUR UN" JEUDI, A 9 HEURES, ET "CINEMA INTERNATIONAL" VENDREDI, A 8 H. 30 P.M., AU CANAL 2

La ligue Nationale accorderait ses nouvelles franchises mardi

NEW YORK — Selon Bill Jennings, l'un des gouverneurs de la ligue Nationale de hockey et président des Rangers de New York, le grand circuit majeur de hockey commencera vraisemblablement la semaine prochaine à attribuer les nouvelles franchises en regard du projet d'expansion des cadres.

11 nations en réunion

NEW YORK — Le marquis d'Exeter Grande-Bretagne présidera samedi à New York l'annuelle réunion du conseil de la fédération internationale d'athlétisme Council of the International Amateur Athletic Federation lequel se penchera principalement et pour la première fois, sur le programme des épreuves d'athlétisme des jeux olympiques de Mexico.

Les représentants de onze nations participeront aux travaux du conseil. Ce sont, outre le marquis d'Exeter: MM. K. Asano Japon, Juan da Costa Brésil, Max Danz Allemagne de l'Ouest, Leonid Kohomekov URSS, Jacob Lindhal Suède, George Oberweger Italie, Adrian Paulen Hollande, Joseph Sir Hongrie, Toimi Tuikkoura Finlande, Donald T. P. Pain Grande-Bretagne et Dan Ferris États-Unis.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE			
Gus The Great	7.70	4.00	2.50
Mr. T. V.	7.10	3.90	2.70
Grand David Volo			
Temps 2:11			
DEUXIEME COURSE			
Chocolate Champ	13.70	5.90	4.90
Show Boy	4.60	4.50	
Reward		4.30	
Temps 2:08			
Pari double: \$41.20			
TROISIEME COURSE			
Mac's Painter	14.30	3.20	4.50
Debutante Bri		2.90	2.60
Northwood Dexter			4.90
Temps 2:10.1			
QUATRIEME COURSE			
Early Date	4.90	4.00	
My Son's Dionne		9.50	3.60
Old Scrooge			2.70
Temps 2:07.1			
Quinnella: \$17.70			
CINQUIEME COURSE			
Lincoln Adios	2.40	2.40	
Northwood Billie		3.30	3.30
Success Brook			4.20
Temps 2:06.3			
SIXIEME COURSE			
Early Reaper	102.20	24.30	12.40
Gypsy Baron		9.40	6.80
Auction Time			5.80
Temps 2:08.3			
SEPTIEME COURSE			
Queen's Impel	7.70	3.70	3.10
Gloria Edgington		3.30	3.00
Hi Jet			4.30
Temps 2:07.4			
Quinnella: \$8.90			
HUITIEME COURSE			
H. Harry	4.70	3.00	3.00
First Nighter		3.40	3.10
Coppersmith			4.40
Temps 2:05.4			

Le différend: Clair-Smith Violents démentis à l'article de Kinsella

OTTAWA. — Un article de journal faisant état de mécontentement entre l'instructeur en chef Frank Clair et l'instructeur adjoint Bill Smith a suscité de violents démentis de la part de Clair et de Ed-die Emerson, président des Rough Riders d'Ottawa.

Il n'a pas été possible d'entrer en contact avec Smyth pour savoir ce qu'il en pensait. Red O'Quinn, directeur général de l'équipe de la conférence de football de l'Est, qu'un mauvais rhume force à garder le lit, a fait savoir qu'il préfère s'abstenir de tout commentaire avant d'avoir lu l'article.

Jack Kinsella du "Citizen" d'Ottawa a déclaré dans sa chronique de mardi que c'est un secret de polichinelle dans le football professionnel canadien que les deux instructeurs d'Ottawa ne s'entendent pas depuis la mi-mai. Il ajoute que, loin de s'améliorer, les relations entre eux se sont détériorées au point qu'elles nuisent à l'équipe.

Selon Kinsella, Clair n'a pas réussi à former un alignement victorieux en dépit d'une réserve évidente de joueurs remarquables. Maintenant, ajoute-t-il, que les Riders ont perdu quatre de leurs cinq dernières joutes et semblent devoir terminer en deuxième place derrière les Tiger-Cats de Hamilton dans la conférence de l'Est, il est temps de faire état de la dissension qui existe entre les instructeurs et qui explique en bonne partie la tenue peu impressionnante de l'équipe.

Clair a accusé Kinsella de se laisser aller à une vengeance personnelle et de vouloir le faire congédier.

"Les relations entre Bill et moi sont toujours les mêmes, a-t-il dit. Elles sont aussi bonnes que jamais auparavant."

Clair et Smyth sont tous deux passés aux Riders il y a neuf ans et ont toujours réussi à assurer aux Riders une place dans les éliminatoires de l'Est, sans toutefois jamais terminer en première place. Ils ont remporté la coupe Grey en 1960.

De sources près de l'équipe on tient que Clair et Kinsella

ne s'entendent plus depuis la fin de la saison dernière, période pendant laquelle Clair songeait à quitter Ottawa pour assumer le poste d'instructeur des Argonauts de Toronto, qui lui avaient fait une offre. Kinsella avait alors exprimé l'opinion dans sa chronique que les Riders et Clair devraient se dissocier.

Mais Clair devait refuser les conditions du Toronto et signer par la suite un contrat de trois ans avec les Riders. Emerson a déclaré que Kinsella "parlait à travers son chapeau", ajoutant qu'il n'avait jamais eu vent de dispute entre ses instructeurs. Kinsella a également affirmé que les dirigeants des Riders ont envenimé la situation en n'offrant le poste de premier instructeur à Smyth alors que Clair marchait avec les Argonauts.

Emerson a rétorqué que tout cela était de la folie et que l'équipe avait simplement demandé à Smyth s'il serait intéressé à prendre le poste d'instructeur-chef si Clair décidait de passer aux Argos.

Emerson a ajouté que même si Clair et Smyth ont des divergences d'opinion sur certains points, c'est là chose dont il ne faut pas s'étonner entre instructeurs.

Battello, M. Cycliste 2^e année!

Le jeune Aurélio Battello de Montréal, qui a connu une autre saison fantastique sur la route, a remporté hier par une marge de 54 points sur son plus proche rival Heinz Reinhold, le titre de Monsieur Cycliste au Canada pour 1965, pour la deuxième année.

Un nombre record de 80 coureurs concourraient cette saison pour le titre tant convoité. On sait que Battello aura probablement la chance cet hiver de prendre part à plusieurs Six-Jours en Europe. Nul doute qu'il nous fera honneur, et que ce nouveau fleuron à son palmarès l'aidera à se mériter des contrats intéressants.

Les Hawks au Forum samedi

Quand les Black Hawks de Chicago rendront visite au Canadien, samedi, ce sera la première fois qu'un autre club de la ligue Nationale sera opposé au club local, sur la glace du Forum, durant la période d'entraînement. Ce sera comme un avant-goût de la partie d'étoiles qui aura lieu mercredi prochain, ici, à Montréal, et de l'ouverture de la saison, samedi de la semaine prochaine.

Dans leur première partie hors-concours contre un club du circuit Campbell, on sait que les joueurs de Toe Blake ont perdu, 4-1, mardi soir, contre les Red Wings de Detroit, à l'Olympia. Le Canadien voudra faire oublier cet échec.

Lucien Desrochers, directeur des relations extérieures du Canadien, a aussi annoncé hier un échange intervenu entre le Tricolore et les Barons de Cleveland, de la ligue Américaine. Le Canadien a obtenu Wayne Larkin, qui sera prêté aux Reds de Providence, en échange de Wayne Schultz et Dave McComb.

Le titre est vacant depuis que le champion Dave Hilton de Saint-Jean, N.-B., président de la fédération canadienne de boxe professionnelle, a déclaré que le vainqueur du match sera reconnu comme champion canadien.

BOXE

SYDNEY, N.E. — Le promoteur Gus MacLelland a annoncé que le match pour le championnat poids plume canadien entre Rocky MacDougall et Whitney Pier et Marcel Bellefeuille de Montréal aura lieu à Sydney le 21 octobre.

Le titre est vacant depuis que le champion Dave Hilton de Saint-Jean, N.-B., président de la fédération canadienne de boxe professionnelle, a déclaré que le vainqueur du match sera reconnu comme champion canadien.

Dandre, Roy, Muro et DeJong dans le Tour du Mexique

L'Association Cycliste Canadienne annonce la formation d'une équipe cycliste Canadienne qui participera au Tour du Mexique du 26 octobre au 14 novembre prochain. Le départ de ce 12e Tour du Mexique (XII Vuelta Ci-

clista de la Juventud) sera donné à Mexico le 26 octobre et se déroulera sur 19 étapes pour une distance totale de 1805 milles (2898 kilomètres). Cette course est réservée exclusivement aux AMATEURS.

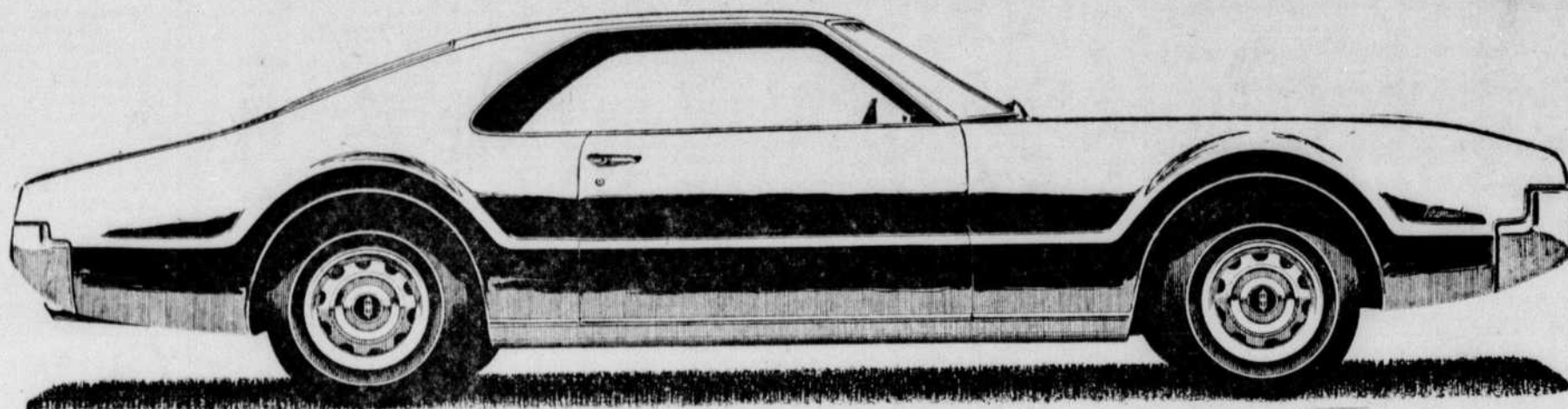
Les porte-couleurs du Canada seront: Pierre Dandre, capitaine, Marcel Roy, Domenico Muro et Gary DeJong de Calgary, Alberta.

Joe Jones, de Don Mills, Ontario qui avait été choisi sur l'équipe à la suite de sa tenue sensationnelle au Tour de

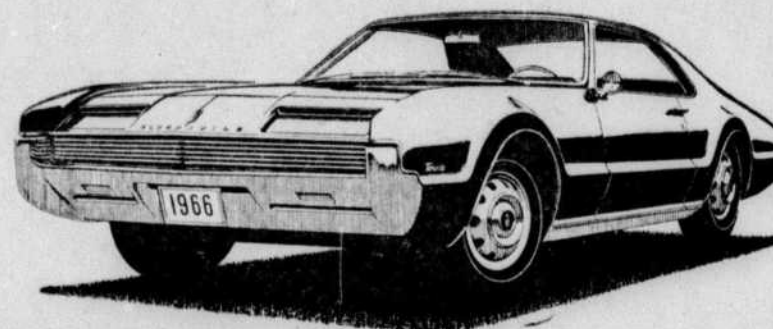
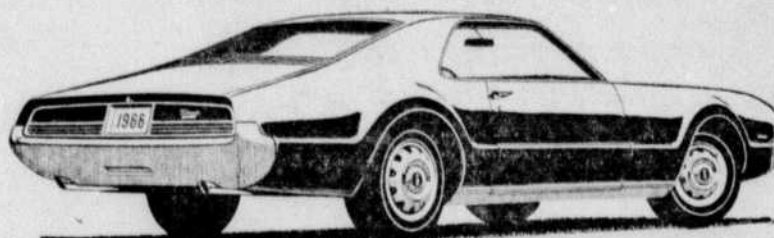
Grande-Bretagne et au Tour du St-Laurent 1965 a du refuser de prendre part au Tour du Mexique à cause de ses études. D'autres coureurs qui auraient pu faire partie de l'équipe n'ont pu le faire à cause de leurs études ou de leurs occupations, tels que les André Cloutier, Jacques Le-page, Giacomo Segat et John Lazeron et Tariciso Lion de Toronto. Segat qui faisait partie de l'équipe canadienne 1962 au Tour du Mexique avait terminé 16e au classement général sur 144 coureurs au dé-

part. L'équipe Canadienne avait terminé 16e sur 16 équipes. Segat, après son abandon dans la 2e étape au Tour du St-Laurent 1965, a abandonné le cyclisme et on rapporte qu'il doit se marier bientôt. Naturellement les coureurs indépendants qui ont déjà participé aux Six-Jours ne sont pas éligibles à participer au Tour du Mexique, c'est pourquoi des coureurs comme: Aurelio Battello, Heinz Reinhold, Jean Garon et Jean-Guy Drapeau n'ont pu être considérés.

Voici l'Oldsmobile Toronado!



Tout autour de vous, rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau!



ALLEZ LES VOIR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ OLDSMOBILE DE VOTRE LOCALITÉ AUJOURD'HUI MÊME

CONCESSIONNAIRES OLDSMOBILE AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL:

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY
OF MONTREAL LIMITED
2107 ouest, Ste-Catherine, 933-6783

DOYLE MOTOR'S LIMITEE
4501, ave. Hannantyne
Verdun, Qué., 769-4501

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, Jean-Talon, 725-9811

HAROLD CUMMINGS LTEE
5255 ouest, Jean-Talon (près boul. Décarie)
739-1911

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Curé Labelle
Chomedey, Qué., 688-3892

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué., 744-6401

SNYDER AUTOMOBILES LTEE
2150, Notre-Dame (angle 21ème ave)
Lachine, Qué., 637-4631

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, Ste-Catherine, 526-4471

CLERMONT MOTOR LIMITEE
5363, rue St-Denis, 272-6301

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 Amherst, 526-3701

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria
St-Lambert, Qué., 671-5501

DUVAL MOTORS (1960) LTEE
529 est, Jarry, 273-5111

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE
10830 Lajeunesse (angle boul. Gouin, ouest)
389-8461

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Grant mystifie les Dodgers et égalise le compte 3 - 3

L'espoir renaît chez les Twins après ce triomphe de 5 à 1

MINNEAPOLIS — La sixième partie de la Série Mondiale peut presque se résumer en un seul nom: Jim Grant, qui après seulement deux jours de

repos, a mystifié les Dodgers de Los Angeles avec une performance de six coups sûrs et qui a accompli un exploit peu ordinaire, en frappant lui-même

un circuit de trois points, après que Bob Allison en eut claqué un de deux points. Ainsi, les Twins ont pu niveler les chances dans la série qui

prendra fin cet après-midi, en l'emportant au compte de 5-1, le seul point des perdants étant le deuxième circuit de Ron Fairley dans cette classique.

AUCUNE CHANCE POUR LES PERDANTS

Chaque club a donc gagné trois fois devant ses propres

spectateurs. Hier, on a encore enregistré un record d'assistance à Metropolitan Stadium, avec 49,578 spectateurs. Grant est le premier lanceur

à canonner un circuit dans la série depuis Lew Burdette, pour Milwaukee, en 1958. Le dernier lanceur de l'Américaine à réussir cet exploit est Jim Bagby, avec Cleveland, en 1920.

Claude Osteen a enregistré la défaite, sa première contre les Twins en sept essais. Dès le début de la partie, il avait sorti de deux ou trois impasses grâce seulement à la vigilance de ses coéquipiers.

Pendant que le lanceur des Dodgers avait de la difficulté avec son contrôle, Grant fut le maître de la situation du commencement à la fin, si l'on excepte le circuit de Fairley. Les perdants n'ont jamais eu la chance d'utiliser leur rapidité sur les buts. Une seule fois, ils ont placé deux coureurs sur les sentiers.

KAAT LANCERA

Le gérant Sam Mele a définitivement annoncé que son lanceur pour cet après-midi sera Jim Kaat, qui, à l'exemple de Grant, viendra au monticule après seulement deux jours de repos.

Quant à Walter Alston, il devait attendre jusqu'à aujourd'hui pour faire son choix entre le droitier Don Drysdale et le gaucher Sandy Koufax.

Le circuit de Jim Grant était son premier de la saison. Lors de sa première victoire, à Minnesota, il avait cogné un solide coup de deux buts. Evidemment, s'il pleut aujourd'hui, on peut présumer que Koufax sera le lanceur débutant, vendredi.

LE TERRAIN

Juste avant la partie, les préposés au terrain ont travaillé sur la ligne du premier but, probablement sur l'ordre des arbitres, parce que certains journaux avaient rapporté que les Twins avaient ajouré du sable pour ralentir les visiteurs et amortir les roulements.

Questionné à ce sujet, Alston a répondu aux journalistes: "Je n'ai aucun commentaires à faire. Après tout, c'est vous qui avez écrit cela. Demandez aux arbitres. Je n'ai fait qu'attirer leur attention sur ce que j'avais ainsi appris."

Maurice Wills a aussi refusé de faire tout commentaire à ce sujet.

La partie en chiffres

LOS ANGELES (N)	AB	P	CS	PP
Willa, AC	4	0	1	0
Cliffman, 3B	4	0	0	0
W. Davis, CC	4	0	0	0
Fairly, CD	4	1	2	1
Johnson, CG	4	1	2	1
Parker, 1B	4	0	0	0
Roseboro, R	3	0	1	0
Tracewski, 2B	3	0	1	0
Osteen, L	1	0	0	0
Crawford, PR	1	0	0	0
Moore, PH	1	0	0	0
TOTAUX	33	1	6	1

MINNESOTA (A)	AB	P	CS	PP
Versalles, AC	2	0	1	0
Nosek, CC	4	0	0	0
Oliva, CD	4	0	2	0
Hebrew, 3B	4	0	0	0
Batter, R	4	1	2	1
Allison, CG	3	2	1	2
Mincher, B	3	0	0	0
Quillie, 2B	3	1	1	2
Grant, L	3	1	1	2
TOTAUX	30	5	6	5

LOS ANGELES (N)	000 000 100-1
MINNESOTA (A)	009 203 000-5

B-Hebrew, Tracewski, DJ- Los Angeles 1, Minnesota 1; LSH- Los Angeles (N) 5, Minnesota (A) 4; 2B-Batter, Clr-Allison, Grant, Fairly, BV-Allison.

	ml	cs	p	pm	hh	rb
Osteen (P)	5	4	3	1	3	2
Reed	2	2	3	3	2	3
Miller	1	0	0	0	0	0
Grant (G)	9	6	1	1	0	5

T-2:16, A-49:578.

Le livre de Skrien prouve qu'il savait un tas... de choses!

VANCOUVER. — Le récent livre de Dave Skrien, pilote des détenteurs de la coupe Grey, "Countdown to Grey Cup", est très intéressant pour un amateur de football canadien.

Fournissant de citations, le livre s'avère une vraie révélation de la part du pilote qui a conduit les Lions de la Colombie-Britannique au sommet du football canadien.

On y trouve la dispute mémorable avec le gérant général Herb Capozzi; la controverse très connue au sujet de Bill Frank; la courte discussion de saïre avec Mel Renfro; ainsi que ce qui s'est déroulé dans les coulisses alors que les Lions triomphaient des Tiger-Cats de Hamilton 34-24 dans la classique de la Coupe Grey le 28 novembre dernier.

Le co-auteur Dick Beddocks, chroniqueur sportif qui est passé au Toronto Globe and Mail du Vancouver Sun en 1962, a présenté la matière de Skrien en ordre chronologique, commençant la veille de la classique 1963, où les Lions ont essuyé un revers, et se terminant avec la célébration de la victoire après le match de 1964.

CAPOZZI — Les chroniqueurs et commentateurs sportifs de Vancouver, qui ont fort apprécié le volume ont d'abord souligné la dispute avec Capozzi, laquelle avait alors défrayé la chronique, au sujet des sièges des épouses des joueurs aux joutes locales.

Lorsque Skrien a découvert que les épouses avaient hérité de sièges en 1963 inférieurs à ceux de la saison précédente, il a téléphoné au Vancouver Sun menaçant de quitter son poste et prétendant que

Capozzi "avait tenté délibérément de le faire sous-estimer".

En réplique, Skrien a invoqué une parabole au sujet de l'homme qui conseille "affection et bonté" à l'égard de son mulet entêté, mais qui, avant d'avoir recours à la bonté, bat l'animal avec un bâton "afin d'attirer son attention".

Se basant sur le fait qu'une équipe pouvait aligner un joueur qui "prend certaines libertés mais qui remplit bien son rôle au jeu", il a laissé Dick Fouts s'en tirer avec une amende de \$250 en raison de son accusation de conduite dangereuse. Au fait, l'accusation a été rejetée devant le tribunal.

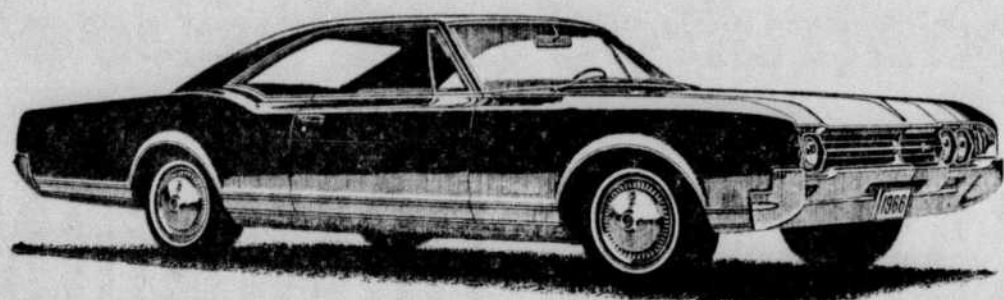
BAGARREUR

Par contre, se basant sur la théorie qu'un "coureur chronique" devait être éliminé, il a congédié Bill Frank qui s'en est pris à un coéquipier au sujet d'une accusation semblable.

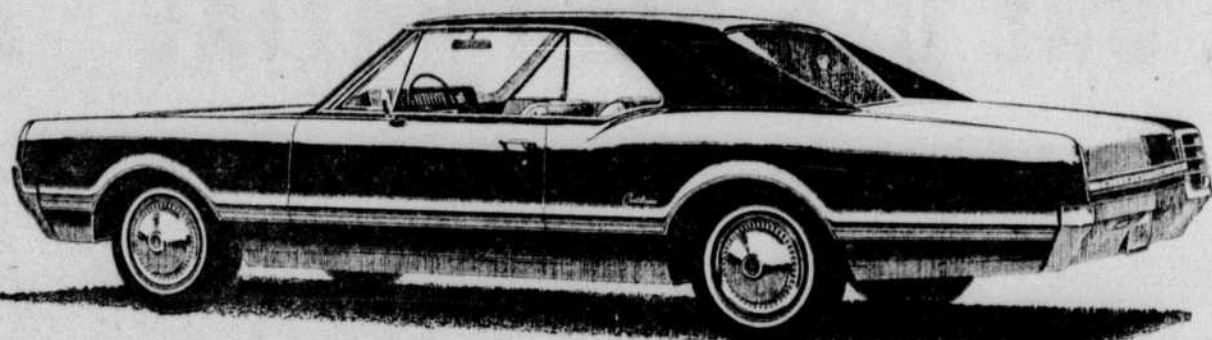
Skrien a cité le cas de Renfro, brillant demi de l'université d'Oregon, qui exigeait un contrat de trois ans équivalent à l'offre de \$85,000 faite par le Dallas, de la ligue Nationale de football. Skrien a répondu à Renfro que les Lions pouvaient verser un tel montant, mais n'avaient pas les moyens de perdre l'harmonie au sein de l'équipe en lui donnant un salaire beaucoup plus supérieur à ceux des autres joueurs.

Skrien a précisé qu'il s'était assuré que le livre ne contiendrait rien qui puisse offenser les joueurs et empêcher ainsi une autre victoire dans la classique de la coupe Grey.

"Ils n'en ont pas moins été surpris de constater que j'en savais autant sur les événements qui se sont déroulés", a conclu Skrien.



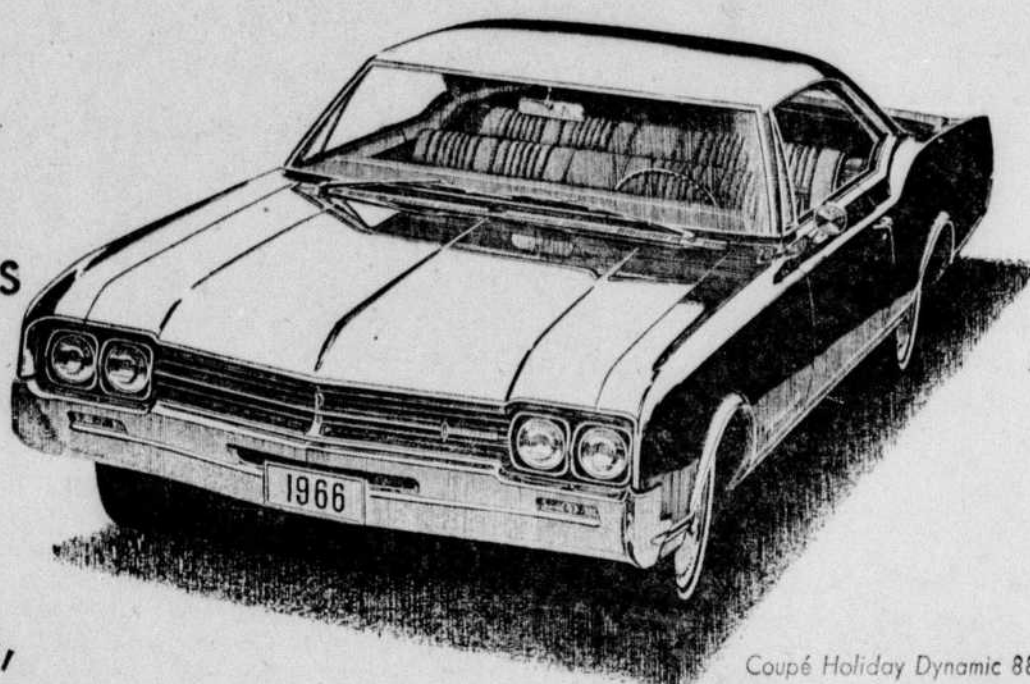
Coupé Holiday Delta 88



Coupé Holiday Cutlass



Sedan de luxe Quatre-vingt-dix-huit



Coupé Holiday Dynamic 88

Voici les autres nouvelles Oldsmobile 1966. Elles sont luxueuses, élégantes, majestueuses, puissantes, captivantes et bien davantage!

Elles sont nouvelles. Vous ne les connaissez pas encore, mais elles possèdent la meilleure référence de toutes: ce sont des Oldsmobile. Ce qui signifie qu'elles surpassent toutes leurs rivales pour la puissance, le luxe et le confort. Toutes les grandes Oldsmobile peuvent être équipées d'un des moteurs Rocket perfectionnés accouplé à une des transmissions Turbo Hydra-Matic d'une douceur exemplaire. L'intérieur, les sièges et les tapis sont nouveaux. De plus, vous pouvez choisir parmi les accessoires de luxe, associés depuis toujours au nom Oldsmobile, le système de climatisation ou le tout nouveau correcteur automatique de niveau qui vous permet d'emporter 550 livres de charge dans le coffre arrière sans compromettre la tenue de la voiture.

Mais, rien ne surpasse en originalité le modèle absolument révolutionnaire (non, le mot n'est pas trop fort!) qu'est la Toronado, la seule grosse voiture à traction avant. Rien de ce qu'on vous montrera n'est plus nouveau que la Toronado. La puissance du

vigoureux moteur Toronado de 425 pouces cubes est transmise aux roues avant par une Turbo Hydra-Matic modifiée. La Toronado réalise des performances, se conduit et tient la route comme aucune des voitures que vous avez essayées jusqu'ici. Bref, c'est une Oldsmobile! Elle captivera d'emblée toute la famille. Nous espérons que vous irez bientôt voir les nouvelles Oldsmobile.

Ce sont des voitures incomparables et d'une élégance parfaite.

Oldsmobile

mil neuf cent soixante-six

ALLEZ LES VOIR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ OLDSMOBILE DE VOTRE LOCALITÉ AUJOURD'HUI MÊME

CONCESSIONNAIRES OLDSMOBILE AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL:

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY
OF MONTREAL LIMITED
2107 ouest, Ste-Catherine, 933-6783

DOYLE MOTORS LIMITEE
4501 ave. Bannantyne, Verdun, Qué.
769-4591

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5900 est, Jean-Talon, 725-9811

HAROLD CUMMINGS LTEE
5335 ouest, Jean-Talon (près boul. Décarie)
739-1911

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE
610, boul. Curé Labelle
Chomedey, Qué., 688-3892

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué., 744-6401

SNYDER AUTOMOBILES LTEE
2150, Notre-Dame (angle 21^{ème} ave)
Lachine, Qué., 637-4631

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, Ste-Catherine, 576-4471

CLERMONT MOTOR LIMITEE
5362, rue St-Denis, 272-6301

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580 Amherst, 526-3701

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria
St-Lambert, Qué., 671-5501

DUVAL MOTORS (1960) LTEE
529 est, Jarry, 273-5111

PATENAUD AUTOMOBILE LIMITEE
10830 Lajeunesse (angle boul. Gouin ouest)
380-8161

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

quand vous dites **CHIANTI** exigez

RUFFINO

le nom qui a rendu le **CHIANTI** célèbre

Produit et embouteillé par: I. L. RUFFINO (Italie)
Distributeurs: Importations Durand — 843-5471

GAGNEZ UNE DES DIX PONTIAC 1966

"Construites au Québec"

PARTICIPEZ
AU CONCOURS
ET

AU



DOMINION

**PREMIER GAGNANT DOMINION
DE L'UNE DES DIX PONTIAC 1966**



Le premier gagnant de l'une des toutes nouvelles Pontiac Strato-Chief dans le merveilleux concours "Nommez le Héros" présentement en cours dans les magasins Dominion à travers la province de Québec, est Madame Pierre A. Longtin, du 6, Plateau Belmont, Repentigny. Mme Longtin qui apparaît ici accompagnée de son époux, M. Pierre A. Longtin et leur jeune fils, reçoivent leur récompense de M. Albert David, gérant de Dominion des Magasins Dominion. Nous voyons aussi M. Allen C. Jackson, gérant de District de Montréal des Magasins Dominion. Ce concours unique a reçu le plus grand accueil du public du Québec et met en valeur les premières automobiles fabriquées au Québec à la gigantesque usine General Motor de Ste-Thérèse. Un total de 10 Pontiac seront décernées par les Magasins Dominion.

*Voyez-les chez
les concessionnaires
Pontiac!*

Qui est le héros célèbre sur cette image historique? Lisez les indices et identifiez cette personne. Vous pourriez alors gagner une magnifique Pontiac "Strato-Chief" à 4 portes 1966... l'une des premières autos qui seront construites au Québec à la nouvelle usine géante de General Motors à Ste-Thérèse. Dominion donnera dix Pontiac 1966 et vous pourriez compter parmi les gagnants. Vous n'avez rien à acheter! Il suffit de prendre votre formule de participation gratuite au Dominion aujourd'hui.

Vous gagnez davantage au Dominion et vous économisez aussi davantage! Comparez tout simplement! Les bas prix chaque jour au Dominion vous font toujours économiser de l'argent. Il existe aussi une autre bonne raison pour laquelle les Canadiens magasinent au Dominion de préférence à tout autre magasin. C'est surtout à cause de la viande... la viande de qualité avec saveur, tendreté et bon goût naturels. Informez-vous auprès du commis au comptoir des viandes au Dominion. Pour un service personnel et une satisfaction absolue, adoptez Dominion dès aujourd'hui.

VOICI COMMENT PARTICIPER

- 1 La formule de participation de chaque semaine montre une image historique d'un héros de l'histoire du Québec, de même que des indices pour vous aider à l'identifier.
- 2 Dans l'espace prévu, inscrivez simplement le nom du héros de l'image.
- 3 Complétez la formule de participation avec votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone; déposez cette formule dans la boîte spéciale au Dominion.

**OBTENEZ GRATIS
VOS FORMULES
DE PARTICIPATION!**

DOMINION